Canadian International Development Agency

1992-93 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

©Minister of Supply and Services Canada 1992

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1993-III-53
ISBN 0-660-56598-6

Printed on recycled paper

Imprimé sur du papier recyclé

1992-93 Estimates

Part III

Canadian International Development Agency

92-03882/

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. It contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

The Plan is divided into three sections. Section I presents an overview of the program and a summary of its current plans and performance. For those interested in more detail, Section II identifies, for each activity, the expected results and other performance information which form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the program more fully.

Section I is preceded by an Introduction and Details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. The Introduction situates the Program within its domestic and international context. The Details of Spending Authorities section provides continuity with other Estimates documents and facilitates the assessment of the program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to further detail on items of particular interest. An Index is also provided to facilitate the search for specific topics.

Part III of the Estimates should be read with the Agency's 1990-91 Annual Report, which provides more detail on the organizations and countries granted Official Development Assistance by Canada during the 1990-91 fiscal year.

Table of Contents

Introduction

A. Canada's International Assistance Envelope 4
B. International Coordination of Development Assistance 9

Details of Spending Authorities

A. Authorities for 1992-93 10
B. Use of 1990-91 Authorities 13

Section I
Program Overview

A. Plans for 1992-93 and Recent Performance
   1. Highlights 14
   2. Resource Summaries 17
B. Background
   1. Mandate 21
   2. Program Objective 21
   3. Program Organization for Delivery 22
C. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 27
   2. Initiatives 29
D. Program Effectiveness 37

Section II
Analysis by Activity

A. Partnership Program 40
B. National Initiatives 49
C. Corporate Services 64

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Details of Financial Requirements by Object 69
   2. Personnel Requirements 70
   3. Transfer Payments 73
   4. Net Cost of Program 76
B. Other Information
   1. International Assistance Envelope vs. CIDA Program 77
   2. Expenditures Breakdown by Activity and Object 78
   3. Non-CIDA Components of ODA Activities 79

INDEX 81

Introduction

To fully understand the program of the Canadian International Development Agency (CIDA), it is necessary to view it within both its domestic and international contexts.

A. Canada's International Assistance Envelope

Canada has been providing development assistance to help developing countries achieve sustainable development since 1946, initially through the Department of External Affairs. In 1960, the External Aid Office at External Affairs was given responsibility for managing Canada's growing development assistance program. In 1968, CIDA was established to serve as the major conduit of Canadian development assistance.

In the 1991 Budget, the government introduced the International Assistance Envelope (IAE) to fund Official Development Assistance (ODA) and other international assistance initiatives, such as funding for Eastern Europe. This approach was designed to improve fiscal planning and control.

Later in 1991, the government made some further improvements to facilitate a more comprehensive approach to foreign policy and to better integrate foreign policy with domestic priorities, in particular national unity, competitiveness and sustainable development. External Affairs and International Trade Canada (EAITC), in consultation with other departments, annually prepares a Foreign Policy Framework (FPF) that highlights the major international trends and challenges facing Canada, sets the foreign policy directions and identifies basic priority objectives. The foreign policy directions identified in the 1992 FPF are strengthening cooperative security, creating sustainable prosperity and securing democracy and respect for human values. This latter direction includes giving more emphasis to respect for human rights, the rule of law, fundamental democratic principles, good governance and sound economic policies in partner countries. It also maintains a commitment to policies aimed at poverty alleviation and to humanitarian assistance.

These new initiatives will better link ODA, security and trade objectives within Canada's foreign policy. ODA is closely connected to national objectives. For example, Canada's ability to achieve national objectives is increasingly related to the prosperity of the developing world. In helping to alleviate frustrated economic expectations in developing countries, the ODA program contributes to international stability and peace. As one of the most trade-dependent economies in the world, Canada cannot ignore the economic and commercial potential of the Third World. Finally, the globalization of issues, such as the environment, links Canada's future intrinsically with that of the Third World.

The 1990 Budget limited the growth in cash disbursements under ODA to 5% annually in both 1990-91 and 1991-92. A reserve has been established to meet pressing aid demands, particularly for Eastern Europe and former Soviet Republics. The International Assistance Envelope budgetary cash disbursements are expected to grow by 3% in 1992-93; one half of this growth will be used to augment net ODA cash and the other half will be used to augment the reserve.

CIDA is the federal agency directly responsible for the management of most of Canada's development assistance budget. Additional components of Canadian IAE activities are included in Estimates of other departments:

- **Finance**

  for Canada's support to the following institutions:

  - the World Bank, which is composed of the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD) and its associated institutions, the International Finance Corporation, the International Development Association and the Multilateral Investment Guaranty Agency; and

  - the Enhanced Structural Adjustment Facility of the International Monetary Fund (IMF);

- **External Affairs and International Trade Canada**

  for funding related to:

  - the International Development Research Centre (IDRC);

  - the International Centre for Ocean Development (ICOD);

  - the overseas administrative functions relating to ODA and certain grants and contributions to international organizations and certain scholarships which are considered to be ODA in nature; and

  - a reserve to meet pressing aid demands, particularly for Eastern Europe and former Soviet Republics; and

- **Supply and Services Canada**

  for funding related to mandatory services such as acquisitions and traffic management.

Development is a long and complex process that requires the participation of all the sectors of a society. This is reflected in CIDA's program, which draws upon the expertise of Canadian businesses, voluntary organizations, universities, federal and provincial government departments and, of course, their counterparts in developing countries. The development process can be mutually beneficial to both donor and recipient countries. While Canadian experts are helping the developing countries to build the institutions they need, Canada benefits from the resulting linkages and contacts that frequently lead to economic and commercial relationships. CIDA works closely with such departments as EAITC, Finance and Agriculture Canada to ensure coherence in development assistance policies. CIDA also maintains close relations with other donor countries, the United Nations, the World Bank and other multilateral organizations.

The basis for Canadian ODA programming continues to be the development assistance strategy entitled Sharing Our Future. In this strategy, Canadian ODA is

divided in two parts. One portion of the funding supports a **Partnership Program** that is shaped by the initiatives of the government's many Canadian and international development partners. The other portion supports a **National Initiatives Program** that includes bilateral assistance and other contributions to development projects sponsored by the Canadian government.

The share of each program is reflected in Figure 1, which presents Canada's IAE breakdown, as allocated in the 1992-93 Main Estimates. As shown in Figure 1, CIDA is responsible for delivering the largest part of the Canadian ODA. The ODA program delivered by CIDA represents 74% of the IAE. Figure 1 presents the total requirements of the IAE on an appropriation basis. All other figures provided in Part III of the Estimates are presented on a cash basis. This means that Figure 1 reports the issuance of notes to international financial institutions (IFIs) while other figures reflect the cash payments to IFIs. Figure 20 in the Supplementary Information section of this document (page 77) reconciles the IAE (appropriation basis) to the CIDA program (cash basis).

Figure 1: International Assistance Envelope Breakdown

(millions of dollars)	1992-93 Main Estimates	1991-92 Main Estimates
Partnership Program		
International Financial Institutions:		
- CIDA	234	247
- Department of Finance	320	359
Voluntary Sector Support (CIDA)	280	277
International Non-Governmental Organizations (CIDA)	23	23
Industrial Cooperation (CIDA)	75	75
International Development Research Centre	115	123
International Centre for Ocean Development	13	13
International Centre for Human Rights and Democratic Development (CIDA)	5	4
Multilateral Technical Cooperation (CIDA)	153	164
Multilateral Food Aid (CIDA)	151	158
Grants and Contributions (EAITC)	46	47
Imputed Interest Costs	5	5
Sub-total, Partnership Program	1,400	1,495
National Initiatives		
Bilateral Food Aid (CIDA)	191	213
Scholarships:		
- CIDA	11	12
- EAITC	11	9
Foreign Student Support	92	88
International Humanitarian Assistance (CIDA)	67	67
Development Information (CIDA)	7	10
Geographic Programs (CIDA) (Note 1)	983	1,028
Supply and Services Canada Service Fees	2	-
Multilateral Debt Reduction Initiatives (Department of Finance)	13	-
Export Development Corporation Section 31 (Concessional Financing) Canada Account (EAITC)	50	-
Sub-total, National Initiatives	1,427	1,427
Administrative		
CIDA	113	114
EAITC	73	76
Other Government Departments	8	8
Sub-total, Administrative	194	198
Gross Official Development Assistance	3,021	3,120
Less: Repayment of previous years' loans	60	57
Net Official Development Assistance	2,961	3,063
Plus: Reserve (Note 2)	100	57
International Assistance Envelope	3,061	3,120

Note 1: Due to the government's decision of February 26, 1991 to transfer the responsibilities for Petro-Canada International Assistance Corporation (PCIAC) from Energy, Mines and Resources Canada (EMRC) to CIDA, the figures for Geographic Programs include the budget for PCIAC.

Note 2: A reserve has been established to meet pressing aid demands, particularly for Eastern Europe and former Soviet Republics. An amount of $16 million from this reserve is included in EAITC's 1992-93 Main Estimates.

The diagram below shows the percentage allocation of the IAE for 1992-93 by channel of delivery, as outlined under Canada's strategy for development cooperation. The shaded areas represent ODA funding channelled through CIDA. The non-CIDA components of ODA activities are described in the Supplementary Information section (see pages 79 and 80).

Figure 2: International Assistance Envelope by channel of delivery, 1992-93 (Note 1)

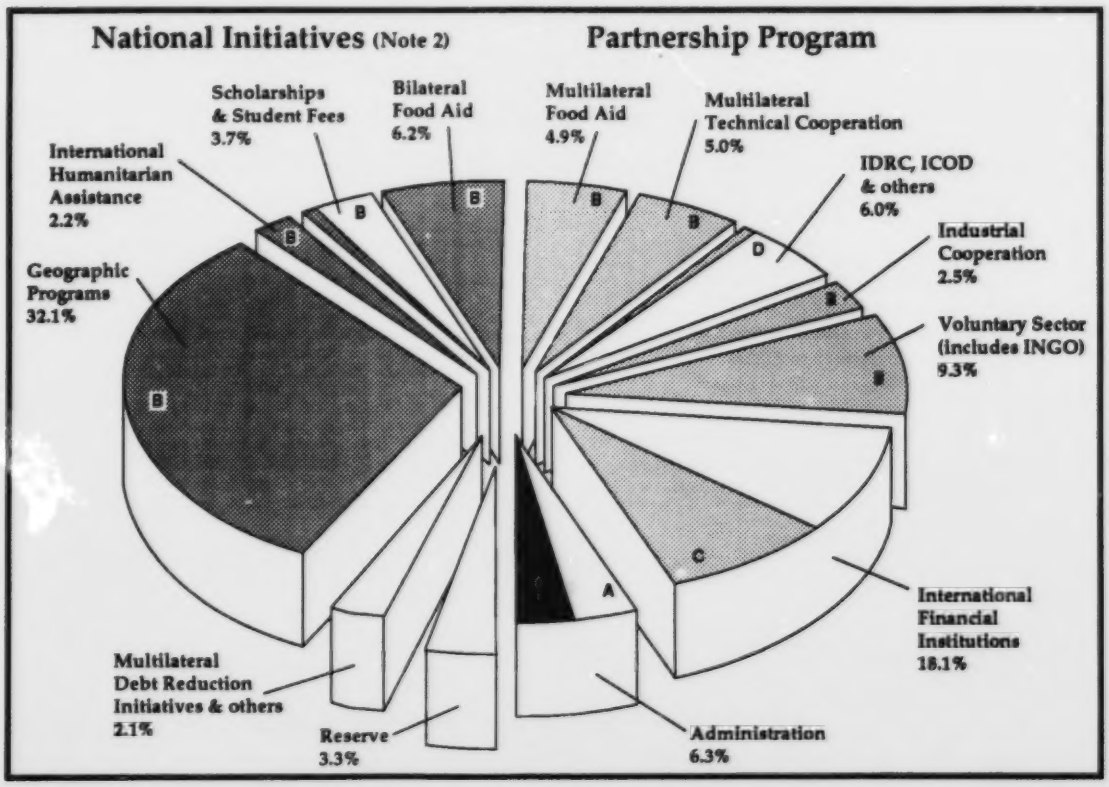

Note 1: The alphabetical letters A, B, C and D can be used in conjunction with Details of Spending Authorities on page 10, to identify the sources of funding for the programs.

Note 2: The Development Information Program and Repayment of previous years' loans, which represent only 0.2% and -1.9% respectively of IAE, are not shown in Figure 2 above.

B. International Coordination of Development Assistance

Canada is a member of the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD). This is an organization of industrialized countries working together to foster global economic growth and cooperation. The Development Assistance Committee (DAC), which comprises 18 donor countries, is the arm of the OECD that promotes development assistance and encourages policy dialogue between industrialized and developing countries. The DAC also reports on the annual ODA performance of donors and recipients in order to measure the volume and growth of ODA flows, define areas of concentration, forecast trends and future needs and identify problems and constraints, particularly with respect to the absorptive capacity of developing countries. Participation in the DAC enables Canada to pool resources with other donors and share information and experience with other donor members. This helps Canada to evaluate its development assistance performance according to international practices and to adjust its programs and policies when necessary.

Canada also participates in a number of the World Bank's Consultative Groups and the United Nations Development Program's (UNDP) Round Tables. These organizations bring donors and recipients together to improve the coordination and quality of aid policy and programs.

Details of Spending Authorities

A. Authorities for 1992-93 - Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1992-93 Main Estimates	1991-92 Main Estimates	*
	Canadian International Development Agency			
	Budgetary			
30	Operating expenditures	**103,185**	104,450	(A)
35	Grants and contributions	**1,927,800**	1,983,900	(B)
(S)	Payments to the International Financial Institution Fund Accounts	**221,500**	99,300	(C)
(S)	Payments under the International Centre for Human Rights and Democratic Development Act	**5,000**	4,000	(D)
(S)	Contributions to employee benefit plans	**9,485**	9,092	(A)
	Total budgetary	**2,266,950**	2,200,742	
	Non-budgetary			
L40	Issuance of notes to the International Financial Institution Fund Accounts	-	-	
L45	Payment and issuance of notes to International Financial Institutions -Capital Subscriptions	**500**	500	(C)
(S)	Payments to International Financial Institutions - Capital Subscriptions	**10,500**	18,800	(C)
	Total non-budgetary	**11,000**	19,300	
	Total Agency	**2,277,950**	2,220,042	

* The alphabetical letters A,B,C and D can be used in conjunction with Figure 2 on page 8 to identify the programs to which the funding provided by the above votes is directed.

Votes - Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1992-93 Main Estimates
	Canadian International Development Agency	
30	Canadian International Development Agency- Operating expenditures and authority: (a) to engage persons for service in developing countries; and (b) to provide education or training for persons from developing countries; in accordance with the Technical Assistance Regulations made by Order in Council P.C. 1978 - 1268 of 20th April, 1978, as may be amended or any other regulations that may be made by the Governor in Council with respect to: (i) the remuneration payable to persons for service in developing countries, and the payment of their expenses or of allowances in respect thereto; (ii) the maintenance of persons from developing countries who are undergoing education or training, and the payment of their expenses or of allowances in respect thereto; and (iii) the payment of special expenses directly or indirectly related to the service of persons in developing countries or the education or training of persons from developing countries.	**103,165,000**
35	Canadian International Development Agency- The grants and contributions listed in the Estimates and payments to international financial institutions in accordance with the International Development (Financial Institutions) Assistance Act, provided that the amounts listed for contributions may be increased or decreased with the approval of the Treasury Board, for international development assistance, international humanitarian assistance and other specified purposes, in the form of cash payments or the provision of goods, commodities or services.	**1,927,800,000**
L40	The issuance of non-interest bearing, non-negotiable demand notes in an amount not to exceed $217,600,000 in accordance with the International Development (Financial Institutions) Assistance Act for the purpose of contributions to the International Financial Institution Fund Accounts.	**1**
L45	Payment estimated at $500,000 not to exceed the equivalent of US $418,000 and the issuance of non-interest bearing, non-negotiable demand notes in an amount estimated at $9,100,000 not to exceed the equivalent of US $7,672,375 in accordance with the International Development (Financial Institutions) Assistance Act for the purpose of capital subscriptions in International Financial Institutions.	**500,000**

Program by Activities

(thousands of dollars)	1992-93 Main Estimates							1991-92 Main Estimates
	Authorized person-years*	Budgetary				Non-budgetary	Total	
		Operating	Capital	Transfer payments	Total	Loans, investments and advances		
Partnership Program	162	12,401	-	896,200	908,601	11,000	**919,601**	842,005
National Initiatives	584	45,480	-	1,258,100	1,303,580	-	**1,303,580**	1,323,655
Corporate Services	370	52,714	2,055	-	54,769	-	**54,769**	54,382
	1,116	110,595	2,055	2,154,300	2,266,950	11,000	**2,277,950**	2,220,042
1991-92 Authorized person-years	1,114							

* See Figure 17, pages 71 and 72, for additional information on person-years.

B. Use of 1990-91 Authorities - Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available For Use	Actual Use
Canadian International Development Agency				
	Budgetary			
30	Operating expenditures and authority to engage persons for service in developing countries and to provide education or training for persons from developing countries	94,224,000	96,827,150	**95,513,948**
35	Grants and contributions listed in the Estimates	1,906,700,000	1,960,699,526	**1,930,597,209**
(S)	Payments to International Financial Institutions	140,000,000	159,144,829	**159,144,829**
(S)	Payments under the International Centre for Human Rights and Democratic Development Act Total annual authorized limit in accordance with Section 28 of the Act	3,000,000	3,000,000	**3,000,000**
(S)	Contributions to employee benefit plans	8,728,000	9,364,000	**9,364,000**
	Total Agency - Budgetary	2,152,652,000	2,229,035,505	**2,197,819,986**
	Non-budgetary			
L40	Issuance of Notes to the International Financial Institution Fund Accounts	1	229,500,000	**229,500,000**
L45	Issuance of Notes to International Financial Institutions	1	14,700,000	**14,316,408**
L46b	Issuance of Notes to International Financial Institutions	-	500,000	**482,581**
(S)	Payment to the Asian Development Bank	3,800,000	3,770,376	**3,770,376**
(S)	Payment to the Inter-American Development Bank	4,800,000	4,565,963	**4,565,963**
(S)	Payment to the African Development Bank	6,100,000	5,849,471	**5,849,471**
	Existing approved authorities	-	3,434,941,352	-
	Total Agency - Non-budgetary	14,700,002	3,693,827,162	**258,484,799**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1992-93 and Recent Performance

Sharing Our Future, released in 1988, describes Canada's ODA strategy. The overall principles and values set out in the strategy remain valid.

In 1991, CIDA adopted a mission statement, "to support sustainable development in developing countries". Although the definition of sustainable development is still evolving, the concept provides an integrating and adaptable framework within which to implement the strategy and assess the developmental soundness of programs. In the current state of thinking, the main characteristics of the concept are: a long term perspective, a respect for diversity/pluralism, an integrated approach, a requirement for equity and justice and a reliance on participatory approaches. The concept of sustainable development rests on five interrelated pillars: environmental, economic, political, social and cultural sustainability.

In the coming year, CIDA will continue to implement the principles of the strategy within the conceptual framework of sustainable development, while adapting to the changing international environment.

1. Highlights

Strategic Management Review: Phase I of CIDA's Strategic Management Review was completed in 1991-92. This review addresses the ability of CIDA to respond efficiently and effectively to the challenge of managing the aid program in the '90s. Phase II, which is a consultative process, is underway and should be completed in 1992-93. Based on the results of the consultation process, recommendations will be made to the government (see page 29).

Environment: To respond to new international and domestic pressures on environment and development, CIDA completed a comprehensive review of its environmental policies and programs during 1991. CIDA's Policy For Environmental Sustainability was approved after extensive consultations with CIDA's client and partner groups in Canada.

CIDA is working with EAITC and Environment Canada on preparations for the 1992 UN Conference on Environment and Development (UNCED). CIDA is working to ensure that a balance between development and environmental objectives is achieved in the Canadian position. As well, CIDA, EAITC and Environment Canada will co-manage international initiatives supported through the Green Plan ($141.9 million over six years). They are also cooperating in a series of initiatives to support international progress on the environment. CIDA will administer Canada's participation in the Global Environment Facility (GEF). The Canadian contribution to the GEF is $38.3 million (see page 31).

Gulf Crisis: The government's ODA financial response to the Gulf Crisis for 1990-91 and 1991-92 should total $94.1 million. An amount of $45.5 million was provided in 1990-91 and $48.6 million should be provided in 1991-92 for emergency and humanitarian assistance. Additional responses in 1992-93 to the aftermath of the Gulf Crisis will be included in ongoing Agency programming (see page 32).

Petro-Canada International Assistance Corporation: In February 1991, the government announced its intention to wind down PCIAC and to transfer to CIDA responsibility for the implementation of approved projects and for any further Canadian ODA assistance related to PCIAC's mandate. CIDA's forecast for completing projects approved by PCIAC is $88.8 million over the period 1991-92 to 1993-94; the forecast for 1992-93 is $34.5 million (see pages 56 and 57).

Children's Summit: CIDA has begun to respond through regular programming to the Action Plan of the 1990 Children's Summit with a number of initiatives in areas such as immunization and the campaign against micro-nutrient malnutrition. It also made a special allocation of $10 million in 1991-92 to fund initiatives that respond directly to the commitments signed by the Summit delegates. CIDA's activities and funding related to the Children's Summit follow-up during 1992-93 will be determined in the course of the following months (see page 30).

Acquired Immune Deficiency Syndrome (AIDS): Since 1987, CIDA has provided approximately $83.5 million to the prevention and control of AIDS in developing countries. In 1992-93, efforts will be concentrated on countries facing major obstacles in achieving sustainable development because of the epidemic. The Agency plans to allocate $12.2 million to this initiative in 1992-93 (see page 32).

Human Resource Development (HRD): Disbursements by CIDA and other agencies involved in the HRD sector have increased in recent years (from approximately $213 million in 1986-87 to $327 million in 1989-90, excluding disbursements in economic sectors where the HRD activity is secondary). Spending in HRD is expected to continue to grow in 1991-92 and 1992-93. Emphasis is on increasing the participation of women, developing new projects and programs focusing on HRD, increasing the number of beneficiaries and developing new linkages with partners (see page 33).

Women in Development (WID): The decentralization of CIDA's program has enhanced the Agency's knowledge of the conditions of women in major recipient countries and has facilitated the identification of programming possibilities. In 1992-93, efforts will be concentrated on removing the impediments preventing women from participating in decision-making systems and institutions. An evaluation of CIDA's WID policy is currently underway (see page 33).

Africa 2000: In March 1991, CIDA decided that the programming responsibilities for Africa 2000 would remain with the branches responsible for the funding. Cumulative disbursements through Africa 2000 are expected to reach $149 million in 1992-93. Partnership Africa Canada (PAC) will continue to have an important role (see page 34).

Study on Assessing the Financial Viability of CIDA Partners: CIDA commissioned a study in 1991-92 to review existing Agency practices and to make recommendations for an improved process to assess the financial viability of CIDA partners. This process will be developed in 1992-93 (see page 31).

Debt Relief and Debt Forgiveness: The government is continuing to implement its commitment to forgive the ODA debt of the Commonwealth Caribbean countries. An amount of $182 million should be forgiven in 1992-93 (see page 35).

Decentralization: Upon completion of the review of the results of decentralization, in consultation with EAITC and Treasury Board, CIDA undertook to streamline decentralization, in close cooperation with both EAITC and the Treasury Board Secretariat. This streamlining has an anticipated administrative cost savings of $60.2 million and 148.2 person-years (P-Ys) from 1990-91 to 1994-95 (for both CIDA and EAITC) (see page 35).

Global Education and Development Education: Since its creation in 1989 by the Minister for External Relations and International Development, the National Advisory Committee on Development Education tabled the following reports: "We Journey Together" (April 1990), "Towards a Global Future" (December 1990) and a special report on the International Development Week (June 1991). A report on sustainable development should be tabled in February 1992 (see page 36).

Structural Adjustment: The government continues to support the efforts of developing countries to restructure their economies while at the same time stressing the need to protect or expand basic social services so as to minimize the social costs and maximize the social benefits associated with economic reform policies (see page 36).

2. Resource Summaries

Figure 3: Financial Requirements by Activity

(thousands of dollars)	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Change	For Details See Page
Budgetary				
Partnership Program	**908,601**	910,333	(1,732)	40
National Initiatives	**1,303,580**	1,297,792	5,788	49
Corporate Services	**54,769**	52,257	2,512	64
	2,266,950	2,260,382	6,568	
Non-budgetary				
Partnership Program	**11,000**	19,300	(8,300)	40
	2,277,950	2,279,682	(1,732)	
Person-years*				
Controlled by T.B.	**1,116**	1,098	18	70
Other	**1**	1	-	
	1,117	1,099	18	

* See Figure 17, pages 71 and 72, for additional information on person-years.

Explanation of Change: The financial requirements for 1992-93 are $1.7 million lower than the 1991-92 forecast expenditures. The major items contributing to this decrease are:

($000)

Partnership Program

- increase for statutory note encashments of International Financial Institutions; 80,998
- reallocation of funds from various sub-activities in the Partnership Program to fund the increase in statutory note encashments; (26,000)
- reallocation of funds from National Initiatives to respond to short term programming needs, which had the effect of increasing the 1991-92 forecast beyond what would be the norm. The reallocation was for Food Aid Assistance, and (56,400)
- decrease in non-budgetary transfer payments due to the decrease in cash requirements for the African Development Bank ($6.1 million) and the Inter-American Development Bank ($2.2 million) for the notes previously issued. (8,300)

National Initiatives

- additional resources for the PCIAC projects; and 19,200

- decrease related mainly to the resources associated to the relief efforts for the Gulf War in 1991-92. These resources are not planned for in 1992-93. (14,980)

Explanation of 1991-92 Forecast: The 1991-92 forecast, which is based on information available to management as of November 30, 1991, is $59.6 million or 3% higher than the 1991-92 Main Estimates of $2,220 million. This difference is primarily due to the following adjustments:

($000)

Partnership Program

- increase for statutory note encashments of International Financial Institutions ($20 million from Treasury Board's Reserve for Statutory Overruns and $21.6 million from Geographic Programs); and 41,600

- internal reprofiling of funds from National Initiatives to Multilateral Food Aid for African famine relief ($30 million), Ethiopia ($20.4 million) and the Kurdish refugee situation ($6 million). 56,400

National Initiatives

- additional resources approved through Supplementary Estimates "B" for the transfer of responsibilities of PCIAC from EMRC to CIDA; 37,300

- additional resources transferred from IDRC approved through Supplementary Estimates "B" for post Gulf War reconstruction, Children's Summit follow up and Humanitarian and Food Aid Assistance; 7,236

Other adjustments:

- internal reprofiling of funds from Geographic Programs for statutory note encashments of International Financial Institutions; and (21,600)

- internal reprofiling of funds to Multilateral Food Aid for African famine relief ($30 million), Ethiopia ($20.4 million) and the Kurdish refugee situation ($6 million). (56,400)

Other

- budget reduction in the operating budget in response to the 1991-92 Budget; and (3,400)

- amount frozen for the United Nations Fund for Drug Abuse Control. (1,500)

Figure 4: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91		
	Actual	Main Estimates	Change
Budgetary			
Partnership Program	862,816	825,263	37,553
National Initiatives	1,285,961	1,281,646	4,315
Corporate Services	48,843	45,743	3,100
	2,197,620	2,152,652	44,968
Non-budgetary			
Partnership Program	14,186	14,700	(514)
	2,211,806	2,167,352	44,454
Person-Years*			
Controlled by T.B.	1,109	1,118	(9)
Other	1	1	-
	1,110	1,119	(9)

* See Figure 17, on pages 71 and 72, for additional information on person-years.

Explanation of Change: The 1990-91 actual expenditures were $44.5 million or 2% higher than the Main Estimates. This difference is primarily due to the following adjustments:

	($000)
Partnership Program	
• additional resources approved for statutory note encashments for International Financial Institutions ($19.145 million through transfers from Treasury Board's Reserve for Statutory Overruns, of which $10 million was shown in Supplementary Estimates "C");	19,145
• additional resources approved for funding of the International Institute for Sustainable Development; and	1,000
Other adjustment:	
• internal reallocation of funds from National Initiatives to Multilateral Food Aid for relief efforts associated with the Gulf War, Afghanistan, Ethiopia and Sudan.	17,807
National Initiatives	
• additional resources approved through Supplementary Estimates "B" for International Humanitarian Assistance in Afghanistan and the Gulf area;	17,000

- additional resources approved through Supplementary Estimates "B" for Scholarships; 1,200

- additional resources approved through Supplementary Estimates "B" ($15.655 million) and Supplementary Estimates "C" ($19.144 million) for Geographic Programs, subsequently internally reallocated for International Humanitarian Assistance and Food Aid in Ethiopia, Afghanistan and Sudan; 34,799

Other adjustments:

- internal reallocation of funds from National Initiatives to Multilateral Food Aid for relief efforts associated with the Gulf War, Afghanistan, Ethiopia, and Sudan; and (17,807)

- internally frozen allotments to offset additional statutory note encashments made by the Department of Finance ($20 million) and International Financial Institutions ($9.145 million). (29,145)

Corporate Services

- additional resources approved through Supplementary Estimates "B" to meet increased operating expenses; 1,000

- additional resources approved by Treasury Board for salary and fringe benefit costs; and 3,859

- transfer of funds to Geographic Programs through Supplementary Estimates "C". (1,620)

The above adjustments were made mainly within the ODA program but $26.9 million was also added to Canada's total ODA expenditures for 1990-91.

B. Background

1. Mandate

CIDA is designated as a department for the purposes of the Financial Administration Act by Order-in-Council P.C. 1968-923 of May 8, 1968. It acts under the aegis of the Secretary of State for External Affairs and the Minister for External Relations and International Development. The authority of the Ministers and of CIDA for the CIDA program and related purposes is found in the Department of External Affairs Act, in the Annual Appropriations Acts and the International Development (Financial Institutions) Assistance Act.

2. Program Objective

The objective of the CIDA program is to facilitate the efforts of the peoples of developing countries to achieve self-sustainable economic and social development in accordance with their needs and environment, by co-operating with them in development activities; and to provide humanitarian assistance thereby contributing to Canada's political and economic interest abroad in promoting social justice, international stability and long-term economic relationships, for the benefit of the global community.

The principles which underlie the ODA program as set out in the ODA Charter are:

- **Putting poverty first:** the primary purpose of Canadian ODA is to help the poorest countries and people of the world;
- **Helping people to help themselves:** Canadian ODA aims to strengthen the ability of people and institutions in developing countries to solve their own problems in harmony with the natural environment;
- **Development priorities must prevail** in setting objectives for the aid program. As long as these priorities are met, aid objectives may take into account other foreign policy goals; and
- **Partnership is the key** to fostering and strengthening the links between Canada's people and institutions and those of the Third World.

Six development priorities have been identified for the ODA program: poverty alleviation, sound economic management (that takes into account the human impact on the people it is designed to assist), increased participation of women in development, environmentally sound development, food security and energy availability.

3. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The CIDA program is composed of three activities which are managed by 11 branches. These three activities are: the Partnership Program, National Initiatives and Corporate Services. The resources associated with the first two activities are comprised of development assistance and direct administration costs. The resources accumulated under Corporate Services are indirect administration or general overhead. The direct and indirect administration costs (grouped under the heading "Administration" in the ODA strategy) are referred to as Operating Expenditures throughout this document and in the Public Accounts of Canada.

The Partnership Program includes the following:

- **International Financial Institutions**, which contributes towards the finances of four regional development banks (the Asian, African, Inter-American and Caribbean Development Banks), the International Fund for Agricultural Development (IFAD) and the Common Fund for Commodities;

- **Voluntary Sector Support**, which provides financial support for the development cooperation and education programs and projects of various fund-raising non-governmental organizations (NGOs) and of institutions such as universities, colleges, cooperatives, professional associations, unions and volunteer-sending organizations;

- **International Non-Governmental Organizations**, which supports non-profit international organizations engaged in development work;

- **Industrial Cooperation**, which encourages the Canadian business community to establish mutually beneficial economic relationships with their developing country counterparts;

- **Multilateral Technical Cooperation**, which provides grants to various United Nations agencies, as well as to the Commonwealth, la Francophonie and many international agricultural research organizations; and

- **Multilateral Food Aid**, which consists of grants to the Food and Agriculture Organization (FAO), World Food Program (WFP) and the International Emergency Food Reserve administered by the WFP.

National Initiatives include the following:

- **Bilateral Food Aid**, which is provided on a government-to-government basis or through Canadian NGOs for either emergency or developmental reasons;

- **Scholarships Program**, which includes CIDA-managed scholarship programs, as well as those awarded through Canadian universities to developing country students;

- **International Humanitarian Assistance**, which helps to alleviate the human suffering resulting from droughts, refugee crises and other disasters;

- **Development Information**, which strives to raise Canadian awareness of development and planetary issues; and

- **Geographic Programs** (traditionally referred to as the "bilateral" programs), which are managed by the three area branches of CIDA (Americas, Asia and Africa and Middle East) which provide assistance on a government-to-government basis, and by the Operations Services Branch and the Professional Services Branch which provide professional and technical assistance to other branches.

The Corporate Services activity provides policy direction, coordination and common support services to the Agency. This comprises operating expenditures which cannot be easily associated with specific programs. It excludes those overseas operating expenditures which are reported through EAITC.

Figure 5 on the following page illustrates the percentage allocations of IAE and the resource allocations of CIDA by channels of delivery.

In this figure, the International Centre for Human Rights and Democratic Development, grants and contributions administered by EAITC and imputed interest costs are shown as part of "IDRC, ICOD and others".

Also, the resources associated with Supply and Services Canada Service Fees and Export Development Corporation Section 31 (Concessional Financing) Canada Account are included as part of "Multilateral Debt Reduction Initiatives and others".

The Development Information Program and Repayment of previous years' loans, which represent only 0.2% and -1.9% respectively of IAE, are not shown in Figure 5.

Figure 5: IAE Percentage Allocation and CIDA Resource Allocation by channel of delivery, 1992-93

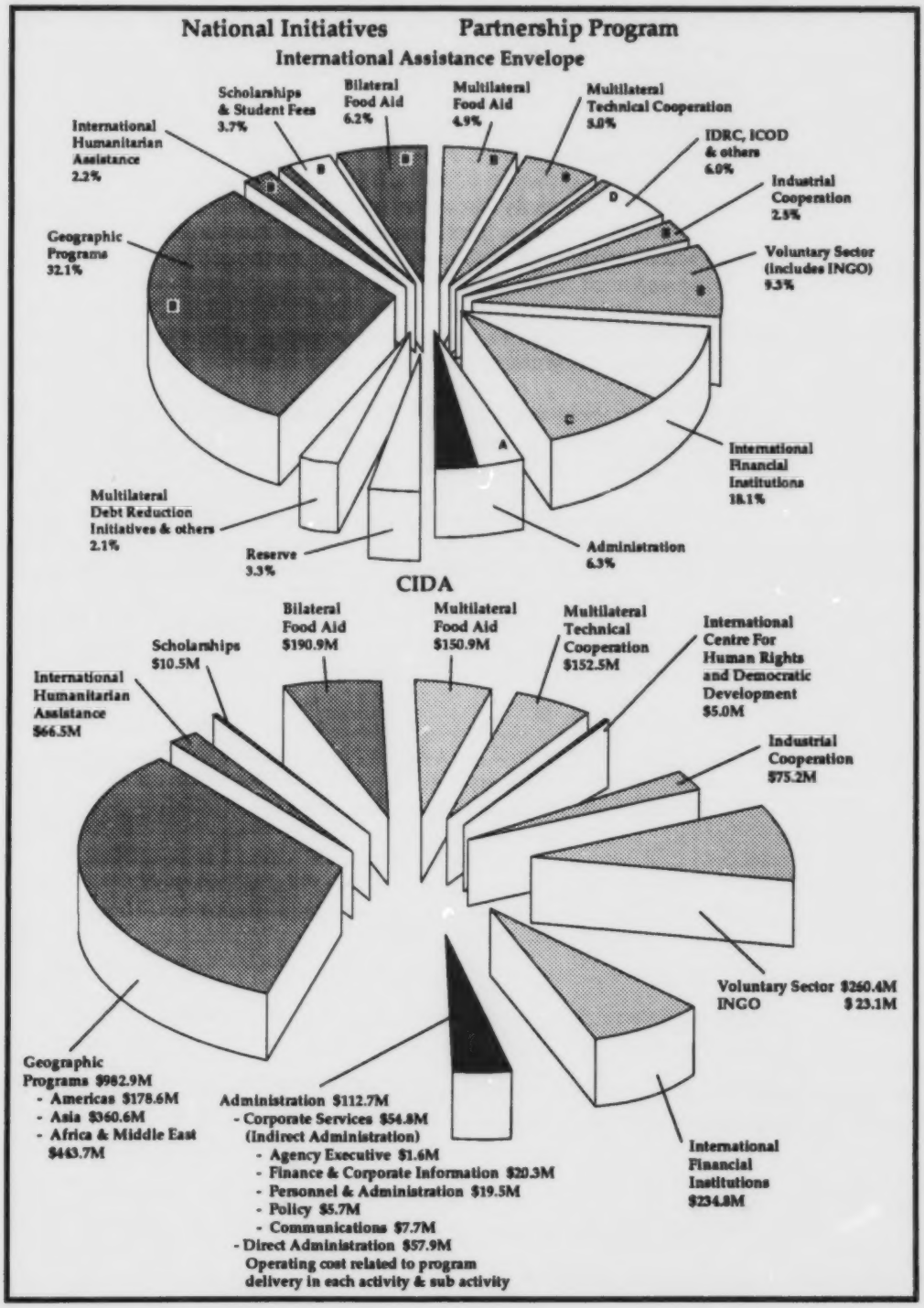

Organization Structure: CIDA is comprised of 11 branches. Each branch is headed by a Vice-President or Director General, reporting to the President. The President of CIDA, as head of the Agency Executive, is responsible to the Minister for External Relations and International Development. The President is seconded by a Senior Vice-President.

In response to the 1990-91 federal budget, the Agency undertook a reorganization to reduce its management complement while continuing to provide a full range of services and maintaining an optimal use of its resources. As a result, the Agency amalgamated the Francophone Africa Branch and the Anglophone Africa Branch to form the Africa and Middle East Branch. The new Canadian Partnership Branch was also created by the amalgamation of the Business Cooperation Branch and the Special Programs Branch. This new Branch provides cost-sharing support for Canadian partners working in development and is the focal point of coordination between the Agency and its Canadian partners. The Branch is responsible for: supporting the program and project initiatives of partners through established, responsive funding programs; being the source of knowledge about the Third World development capability and capacity of CIDA's Canadian partners; facilitating and coordinating policy dialogue between the Agency and Canadian partners; assisting Canadian organizations to promote public awareness of development issues; strengthening the capacity of partners to adapt to the changing environment through appropriate "institutional strengthening" measures; and encouraging innovation and supporting creative ventures initiated by Canadian partners.

CIDA, committed to improving its corporate evaluation system, in the spirit of Public Service 2000, has brought together the professionals of the Internal Audit Division, the Program Evaluation Division and the Corporate Management Systems Section into one entity, the Audit and Evaluation Division. This will allow CIDA to more efficiently undertake integral reviews of the effectiveness of the delivery of development assistance.

Figure 6 on the following page depicts the relationship between CIDA's activities and its organizational structure, as well as a breakdown of the resources for 1992-93. Figure 6 also shows how to link the CIDA program to the ODA structure.

The International Centre for Human Rights and Democratic Development is not organizationally part of CIDA. It is listed in this Figure because the funds for the Centre are provided through CIDA's Main Estimates (see page 47).

Figure 6: Activity - Organizational Structure (millions of dollars)

BRANCH	TYPE OF PROGRAM / SERVICE	PERSON - YEARS	PARTNERSHIP	NATIONAL INITIATIVES	ADMINIS-TRATION	1992 - 93 ESTIMATES
			$	$	$	$
AMERICAS	GEOGRAPHIC	74	-	178.6	5.1	183.7
ASIA	GEOGRAPHIC	87	-	360.6	6.6	367.2
AFRICA AND MIDDLE EAST	GEOGRAPHIC	136	-	443.7	10.1	453.8
OPERATIONS SERVICES	TECH. SUPPORT	90	-	-	5.7	5.7
PROFESSIONAL SERVICES	SCHOLARSHIPS	4	-	10.5	0.3	10.8
	TECH. SUPPORT	178	-	-	16.5	16.5
CANADIAN PARTNERSHIP	VOLUNT. SECT.	78	260.4	-	5.3	265.7
	INGO	6	23.1	-	0.6	23.7
	INDUSTRIAL COOPERATION	46	75.2	-	3.8	79.0
MULTILATERAL PROGRAMS	FINANCIAL INSTITUTIONS	9	240.1	-	0.7	240.8
	HUMANITARIAN ASSISTANCE	6	-	66.5	0.5	67.0
	FOOD AID -BILATERAL	-	-	190.9	-	190.9
	-MULTILATERAL	10	150.9	-	0.8	151.7
	MULTI . TECH. COOPERATION	15	152.5	-	1.2	153.7
AGENCY EXECUTIVE	CORPORATE SERVICES	22	-	-	1.6	1.6
FINANCE AND CORPORATE INFORMATION	CORPORATE SERVICES	125	-	-	20.3	20.3
PERSONNEL AND ADMIN.	CORPORATE SERVICES	130	-	-	19.5	19.5
POLICY	CORPORATE SERVICES	66	-	-	5.7	5.7
COMMUNI-CATIONS	CORPORATE SERV. DEVELOPMENT INFO.	28 9	- -	- 7.3	7.7 0.7	7.7 8.0
INTERNATIONAL CENTRE FOR HUMAN RIGHTS AND DEMOCRATIC DEVELOPMENT		-	5.0	-	-	5.0
TOTALS		1,117	907.2	1,258.1	112.7	2,278.0

C. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Global Political and Social Influences: Within the past year, monumental and unanticipated changes have taken place in the international arena - the dissolution of the Soviet Union, political and economic shifts in Eastern Europe, the Gulf War and its aftermath. These events are having an impact on development cooperation, as are a variety of other political, economic, technical and social phenomena. Democratization and famine in Africa, the rise of nationalism amongst ethnic groups, continued rapid economic growth in industrialized East Asian countries, demographic pressures around the world, a growing disparity between developing countries, the emergence of trading blocks, an international inability to resolve the debt problem, an increased concern for human rights and good governance, new technologies, especially new information technologies, and an upsurge (driven in part by preparations for UNCED) in international concern for the environment's globalized issues and integrated problems - all of these have significant implications for development cooperation.

The Economies of the Developing Countries: Developing countries as a whole have grown in 1990 at a faster rate in real terms than the world economy. This performance, however, disguises great regional variations. Asian countries have experienced very rapid growth rates as a result of successful export-based economic strategies and export diversification coupled with high levels of domestic investment. Sub-Saharan Africa and heavily indebted countries have registered much slower growth in 1990 as a consequence of low domestic savings and investment ratios, unfavourable terms of trade and high real interest rates negatively impacting debt service obligations.

High debt levels, debt servicing and the need for sound economic policies continue to represent major challenges for both donor and recipient countries. According to the latest data published by the World Bank, the debt burden of the developing countries on the whole is not projected to show much change in 1991. The total debt stock at the end of 1991 is projected to be US $1,281 billion, unchanged from the previous year. Debt indicators show only small variations from their 1990 levels. However, the World Bank notes important differences between country groups. A large number of the poorer countries, mainly in Sub-Saharan Africa, face unsustainable high debt burdens. Some middle-income countries, especially in Latin America, have completed debt reduction operations and are getting increased access to private capital markets, while East Asian countries are experiencing a slight fall in their debt indicators.

The vast majority of economic policy reform programs undertaken by developing countries aim to enhance the role of market forces and the private sector within a stable and less distorted macroeconomic environment in order to attract investment and capital inflows. At the same time, they try to maintain or expand basic social services so as to minimize the social costs associated with economic reform programs. The World Bank and the IMF continue to provide financial support for debt reduction in those cases where the debt burden is most serious and the countries are implementing serious adjustment programs. The Paris Club of official creditors continues to meet an important number of countries that want to reschedule their official external debt

obligations. It has provided special treatment to some lower middle-income countries, and debt relief to eligible low-income, highly indebted countries.

The success of economic policy reform programs depends critically on the adoption of appropriate domestic policies and favourable external economic conditions. For the period 1990-94, forecasts indicate a softening of export markets for developing countries due to a weakening of commodity prices and slower industrial country growth. These countries could gain significant economic benefits if industrial countries reduced restrictive measures imposed on the labour-intensive exports of developing countries. A rapid and successful conclusion of the Uruguay Round trade negotiations, taking place under the auspices of the GATT, is of prime importance for developing countries.

High real interest rates in developed countries and sharp reductions in commercial bank lending and foreign direct investment to developing countries resulted in negative aggregate net transfers to developing countries from 1984 to 1988. In 1989 and 1990, net transfers to developing countries were once again positive. According to World Bank estimates, these transfers will decrease slightly in 1991 to US $11.5 billion from US $16 billion in 1990, largely due to an increase in the actual interest payments made by Latin American countries in 1991.

Despite measures to increase the flow of resources through official channels and continued progress in direct investment and other new forms of private portfolio flows, the total volume of net financial transfers to developing countries will likely remain inadequate to meet the needs of economic growth, poverty reduction, environmental conservation, structural adjustment and resolution of debt difficulties.

There will be little relief for those countries encountering debt servicing difficulties if average real interest rates remain high in the coming years. Low-income and debtor developing countries will have to continue to adapt their production structure to respond to less favourable and more volatile terms of trade. They will also have to face the likely prospect of no increases in external financing in light of the massive financial needs of Eastern Europe and the new independent republics of the USSR.

Global ODA flows will continue to play a significant role in the social and economic growth of developing countries, particularly the poorest. However, ODA is not in itself sufficient to ensure Third World development. Developing countries themselves must maintain their commitment to policy reform and greater mobilization of domestic resources and savings to stimulate social and economic development. Efforts must also be made by the international community to promote non-inflationary growth in industrialized countries, reduce protectionism and develop a more open trading system.

Complexity of Program Delivery: In delivering the aid program, CIDA faces difficulties, not experienced by other government departments, that make the delivery of the program exceedingly complex.

The program operates in sovereign developing countries with very diversified local conditions, unpredictable political situations and geographic, economic, socio-cultural and linguistic differences. The program is provided through three basic channels (bilateral, multilateral and partnership), to 158 countries or regions in nine

sectoral areas and 19 main sectors, as well as a wide range of multilateral institutions.

In addition, CIDA relies on partner organizations or executing agencies for all aspects of the implementation of its bilateral program and for varying but increasing amounts of other managerial functions (planning, control, evaluation). The transfer mechanisms run from highly liquid mechanisms related to structural adjustment at one end of the spectrum to traditional bilateral projects at the other end. They include mechanisms such as private sector development funds, country focus projects, parallel financing and lines of credit. On the partnership program side, CIDA provides grants and contributions on a cost sharing basis (in dollars or kind) to Canadian non-profit and profit-making organizations to support their programs and projects as developed and managed by organizations.

The Canadian Economy: The Canadian economy is slowly emerging from a period of recession. Canada's real rate of growth of Gross Domestic Product (GDP) for 1991 is expected to be approximately -1%. In 1992, growth is expected to average about 2.7%. As a result of the economic situation, the program is becoming of significant interest to suppliers of both goods and services as a means of financing their international initiatives. This situation translates into additional pressure on the program delivery.

2. Initiatives

The following new initiatives will be pursued in 1992-93:

Sustainable Development: In 1991, CIDA concluded that sustainable development is an integrating concept that provides an analytical framework for putting Sharing Our Future into effect. Five interrelated pillars of sustainable development were identified: environmental, economic, political, social and cultural sustainability. CIDA has prepared a discussion paper as a starting point for exploring the concept and its implications for programming in the Agency. The framework will be discussed over the fiscal year 1992-93 with those groups interested and involved in the development process. Within CIDA, Country Policy Frameworks (CPFs) are being developed for the largest recipients of Canadian assistance to guide the Agency in programming decisions for that recipient. The CPFs will be implemented primarily through Canadian partners.

Strategic Management Review: A Strategic Management Review was launched in 1990-91 to address the ability of CIDA to respond efficiently and effectively to the challenge of managing the aid program in the '90s. A major consulting firm was engaged to undertake this review, and its report was released in November 1991. The main findings were that:

- even though CIDA's efficiency is in line with other international donors, Canada's program is dispersed in more countries, more sectors and more delivery channels than other donors;
- CIDA's much wider mandate creates demanding organizational challenges in terms of management, skills and resource base; and
- although CIDA has adapted well to its environment and delivers a high quality aid program, its response to stakeholder pressures has compartmentalized

management with a resulting loss of strategic direction. Its reaction to prudence and probity criticisms has led to a risk avoidance syndrome reducing efficiency and effectiveness.

The report concluded that CIDA's ability to meet its mandate in the future - to remain relevant in the Third World and to ensure its durability and credibility with Canadians - is threatened and that CIDA should:

- either reduce the scope of its mandate in proportion to its available resources, both monetary and human, or maintain its mandate but increase the level of its resources;

- focus its energy on the development of strategic skills and abilities; and

- more clearly define its accountability framework.

In November 1991, the Minister for External Relations and International Development announced the second phase of the review, which is a stage of informing, briefing and consulting all the major players, partners and stakeholders involved in Canada's development assistance program on the analysis, conclusions and recommendations of the report. In 1992-93, CIDA intends to finalize the consultation process, review the results of the consultations and present its recommendations to the government.

Children's Summit: The Children's Summit took place in September 1990 under the co-chairmanship of the Prime Minister. The Summit Action Plan sets out a range of challenges in many sectors affecting children, with targets for a major breakthrough by the year 2000. CIDA has begun its response to the Summit Action Plan with a number of initiatives in areas such as immunization and the campaign against micro-nutrient malnutrition.

CIDA estimated that it spent $1 million per day in 1991-92 for programs and projects benefitting children. A special allocation of $10 million in 1991-92 provides funding for initiatives that respond directly to the Action Plan signed by the Summit delegates. In addition, funding in the amount of $2 million has been earmarked for the Fund for Children in Difficult Circumstances for 1991-92 and 1992-93. The objective of the Fund is to promote a safe, healthy and stimulating living environment for street children, child labourers, neglected/abused children, child prostitutes and children exploited by drug dealers. The Fund will support activities undertaken through partnerships between Canadian development NGOs/Institutions and Canadian domestic groups, experienced in programming for children in difficult circumstances, and local organizations in eligible countries.

In 1991-92, the government undertook a second phase of the highly successful Canadian International Immunization Program. A major component of this program is the $30 million program entered into with the Canadian Public Health Association (CPHA). Under the terms of this five-year commitment, CPHA and its partner organizations will continue the immunization efforts commenced in Phase I of the program and enhance the focus on developmental sustainability by concentrating on the strengthening of primary health care delivery systems in developing countries of the Commonwealth and la Francophonie. This program, which originated from a concern

of the Prime Minister for child health, was a $43 million program of Special Programs Branch during the period 1986-91. It was carried out through an agreement with CPHA, which implemented it in conjunction with several Canadian and international NGOs. The program undertook activities needed to build up national child immunization programs, such as training, community mobilization, health systems improvements and equipment, and thus contributed to raising immunization rates in 22 Commonwealth countries and 21 countries of la Francophonie, primarily in Africa.

Health and Welfare Canada has the lead responsibility to develop a special Summit action plan for Canada that will include concrete activities. CIDA is working closely with that department because of its international responsibilities. CIDA activities and funding related to the Children's Summit follow-up in 1992-93 will be determined in the course of the following months.

Study on Assessing the Financial Viability of CIDA Partners: The Agency relies on partner organizations or executing agencies for project implementation. In addition, the receivership of World University Services of Canada (WUSC) raised some questions regarding the Agency's capacity to analyze the strength and operational capabilities of its partners. As a result, the Agency commissioned a study in 1991 to review existing Agency practices and make recommendations for an improved process for assessing the financial viability of CIDA's partners. This study will identify means to measure the capability of its potential partners, to assess the risks involved before any partnership arrangement is concluded, and to take informed management decisions. The study will be completed by March 1992. Based on the results of the study, an improved process will be developed in 1992-93 for implementation.

Previously Reported Initiatives:

Environment: CIDA completed a comprehensive review of its environmental policies and programs during 1991-92 to respond to new international and domestic pressures on environment and development. CIDA's Policy For Environmental Sustainability was approved and announced by the Minister for External Relations and International Development in January 1992, after consultations with other government departments and agencies and with CIDA's client and partner groups in Canada. An implementation strategy will be developed in 1992-93. The strategy will focus on the ecological basis for development, the economics of environment, and the relationships between poverty and population and the environment. In the context of Canada's foreign policy framework and international development mission, increased emphasis will be given to ensuring environmentally sustainable development in the ODA program, in particular to support environmental initiatives in developing countries, to integrate environmental elements into sectoral activities and to strengthen environmental assessment procedures.

CIDA, along with EAITC and Environment Canada, will co-manage international environment initiatives supported through the Green Plan ($141.9 million over six years). These initiatives will focus on building international partnerships to solve global environmental problems, both multilaterally and bilaterally. CIDA will also manage Canada's participation in the GEF. The Canadian contribution to the GEF is $38.3 million. It consists of $10 million to the Core Fund and $13.3 million to the Montreal Protocol Fund, both funded from the Green Plan, and $15 million co-financing by CIDA.

The GEF is operated jointly by the World Bank, the United Nations Environment Program and the UNDP. It is a pilot program under which grants or concessional loans will be provided to developing countries to help them implement programs to protect the global environment. Four areas of focus have been identified: limiting emissions of greenhouse gases, protection of biodiversity, protection of international waters and protection of the ozone layer.

CIDA is a lead department, along with EAITC and Environment Canada, in preparations for the UNCED. CIDA is working to ensure that a balance between developmental and environmental objectives is achieved in the Canadian position. Issues under discussion at UNCED and of particular relevance to development assistance are poverty alleviation, women in development, land resource management and desertification, forest management and water resources management.

Mandatory environmental evaluation procedures have now been fully implemented by CIDA. They have been applied to all government-to-government projects in the National Initiatives (Bilateral) Program since 1986 and to the partnership programs within the Canadian Partnership Branch since 1988. Efforts to strengthen environmental impact assessment procedures and practices by multilateral agencies and by other bilateral aid agencies are being pursued. Through the Environmental Assessment and Review Process, CIDA has been given 12 person-years in 1992-93 for the implementation of the Canadian Environment Assessment Act.

CIDA's system for reporting expenditure data by themes that cut across the traditional economic and social sectors is being revised to permit disbursement information such as that related to environment to be aggregated geographically and by program.

Acquired Immune Deficiency Syndrome: The continuing need to address the AIDS pandemic is now fully reflected in CIDA's programming. The Agency adopted an AIDS policy in 1990 to serve as a framework for the support of AIDS control activities by governmental and non-governmental agencies in developing countries as well as for continued financial support of activities by the World Health Organization's Global Program on AIDS.

CIDA's policy on AIDS is to support the efforts of national and international agencies aimed at containing the spread of the Human Immunodeficiency Virus in the populations of developing countries. In 1992-93, the issue of AIDS will be addressed in the CPFs of those countries facing major obstacles to achieving sustainable development because of the epidemic. Resources allocated to the prevention and control of AIDS in developing countries since 1987 amount to about $83.5 million. In 1990-91 and 1991-92, expenditures on AIDS control and prevention in developing countries will approximate $31.5 million. The allocation for 1992-93 is forecast at $12.2 million.

Gulf Crisis: The government's ODA response to the Gulf Crisis for 1990-91 and 1991-92 should total $94.1 million. In 1990-91, the government provided $45.5 million for emergency and humanitarian assistance for displaced persons and assistance to the countries in the region most directly affected by the crisis and the economic sanctions. In 1991-92, $48.6 million should be spent. Of this, $32 million is for displaced persons and countries in the region. An amount of $16.6 million is specifically targeted for humanitarian assistance and food aid to the Kurds. Further responses in 1992-93 to

the aftermath of the Gulf Crisis will be included in ongoing Agency programming. Canada has accepted an invitation to participate in the multilateral peace process.

Human Resource Development: One of the ODA Charter's four key principles and priorities is to help developing countries to help themselves by strengthening the ability of people and institutions to solve their problems in harmony with their natural environment. CIDA has defined HRD to include capacity-building activities related to the acquisition, generation or transfer of knowledge and skills by institutions or individuals in order to enable them to play a more active and productive role in sustainable development. Broadly speaking, these activities include: support for education and skills training; development of institutional policies and capacities; scholarships and awards for education and training activities in Canada, in developing countries and in third countries; technology transfer and training within capital and technical assistance projects; community development and participation; and encouragement of Canadian firms and institutions to develop viable partnerships with their counterparts in developing countries.

In its programming, CIDA treats HRD as a dimension that cuts across all traditional economic and social sectors, as well as specific programs and projects involving education, training, institutional development and development research. CIDA delivers HRD through its multilateral and bilateral channels, utilizing a range of transfer mechanisms in the private and public sectors.

In recent years, disbursements in the HRD sector by CIDA and other agencies, such as IDRC and ICOD, have increased both in absolute and relative terms (e.g. from an estimated 13.6% of total disbursements in 1986-87 to 16.9% in 1989-90, with HRD disbursements rising over 53% from about $213 million to over $327 million). These figures do not include disbursements in economic sectors, such as agriculture, energy and forestry, where the HRD activity was considered a secondary sector.

The ODA strategy target of doubling to 12,000 the number of CIDA-assisted students and trainees, both in Canada and abroad, has been met. The proportion of women students and trainees has been increasing (currently almost one third), as has the percentage of Canadian experts on assignment who are women (over one quarter). Growth in HRD disbursements has been accomplished by a number of means. Program budgets have been increased to reflect HRD's higher priority. Innovative new programs and projects have been developed with partners to focus on HRD or to include an HRD component. Targets were established for growth in the number of beneficiaries (i.e. students). Better working relationships and new linkages have been developed with partners for the planning and implementation of HRD activities. CIDA's HRD program management has shifted away from a "hands on" mode towards more contracting out.

HRD is expected to continue to grow in both absolute and relative importance in 1991-92 and 1992-93. HRD will feature more prominently as a theme that cuts across other sectors or as a core sector in the preparation of many of the CPFs for the largest recipients of Canadian assistance.

Women in Development: CIDA's WID program was initiated in 1984 to increase the participation of women in economic and social development and to ensure that they benefit from such activities. The commitment to WID remains a cornerstone of Canadian development assistance policy. Increased participation of women is one of

Canada's six development priorities and it is also a theme which cuts across all other priorities.

Equal participation by women in the development process is fundamental to the achievement of sustainable development. The process of decentralization has enhanced CIDA's knowledge of the conditions of women in major recipient countries and has facilitated the identification of programming possibilities. By utilizing local WID experts, CIDA has been able to develop more strategic WID programs. CIDA continues to provide international leadership in the area of WID and extends technical assistance to partner organizations wishing to develop a WID policy or strategy. CIDA provides information on WID issues, supports gender and development training, and initiates special events and policy dialogue to promote gender equity with our partner organizations.

In 1992-93, the WID Directorate will concentrate its efforts at the programming level to remove the impediments to women participating in decision-making systems and institutions such as education, credit, health and legal systems. The Directorate will formulate a WID program strategy as an input to the preparation of each CPF being drafted to support developing countries' efforts to achieve sustainable development. An evaluation of CIDA's WID policy is currently underway.

CIDA has not traditionally reported aggregate disbursement data on WID activity by geographic region and program. WID is an issue that cuts across program and sectoral boundaries. WID activity tends to be integrated into both National Initiatives and Partnership Programs in all economic and social sectors.

Africa 2000: In May 1986, the government made a commitment to African recovery and long-term development. Known as "Africa 2000", this commitment envisaged concentration on three priority sectors identified by the Organization of African Unity in preparation for the United Nations (UN) Special Session on Africa: agriculture, reforestation and food security, with special emphasis on women. In support of this political commitment, the government announced that $150 million would be allocated to Africa 2000 initiatives over five fiscal years (1986-87 to 1990-91). A small administrative unit was set up to coordinate and assist in the operations of the various components of the program, which were carried out in various branches of CIDA.

In March 1991, CIDA decided that the coordinating unit would be disbanded. Programming responsibility would remain totally with the managers of the branches responsible for the funding. The name Africa 2000 was retained as an umbrella for reporting purposes, but on an ex post facto rather than planned basis. Partnership Africa-Canada would remain a key activity and continue to have an important role to play.

Africa 2000 continues to provide support to African development efforts through a variety of channels:

- PAC, a coalition of over 100 Canadian NGOs, with the objectives of promoting development in Africa (by supporting and strengthening African NGOs in order that Africans themselves become the agents of their own development) and of increasing the Canadian public's understanding of and support for African development;

- strengthening activities pertaining to mobilization, participation and training of African women; support of community-based groups, NGOs and training and research institutes working to prevent environmental degradation in Africa; and funding in the sectors of small business, education, leadership development and communications;

- involvement of African and Canadian municipalities in long-term development cooperation relationships both at the official and community levels, by promoting municipal linkage arrangements through the International Office of the Federation of Canadian Municipalities, and assistance to Canadian municipalities in helping African municipalities by training their professional staff, increasing administrative efficiency, assisting in environmental protection measures and creating community-based aid projects; and

- support to help Canadian businesses overcome the special problems encountered in business collaborations in Africa and to increase the developmental impact of projects; increasing the voluntary sector development education activities related to Sub-Saharan Africa; and informing Canadians of the progress of the African Recovery Program and encouraging continued public support for African assistance activities.

Cumulative aid and operating disbursements under Africa 2000 will reach about $149 million in 1992-93.

Figure 7: Africa 2000 Resource Summary

(thousands of dollars)	**Estimates 1992-93**	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Voluntary Sector Support	**16,100**	18,800	18,496
International Non-Governmental Organizations	**2,000**	2,300	1,922
Industrial Cooperation	**500**	1,000	997
Multilateral Technical Cooperation	**4,000**	5,000	5,400
Scholarships	**750**	650	981
International Humanitarian Assistance	**700**	-	410
Development Information	**620**	620	581
Operating Expenditures	**-**	-	96
	24,670	28,370	28,883

Note: The Africa 2000 Resource Summary is presented for information purposes only. Africa 2000 funding is already included in the Estimates of the regular programs.

Debt Relief and Debt Forgiveness: The Forgiveness of Debt (Sub-Saharan Africa) Act, legislation to forgive Sub-Saharan African ODA debt approximating $672 million, came into effect on 25 March, 1990. In March 1990, the government announced its intention to forgive the ODA debt of Commonwealth Caribbean countries as a concrete gesture to ease their heavy debt burden and support their structural adjustment efforts. This will involve approximately $182 million worth of debt. The action required to give effect to the debt forgiveness should be completed in 1992-93.

Decentralization: As part of the expenditure review process announced by the government in December 1989, CIDA reviewed the results of decentralization, in

consultation with EAITC and Treasury Board, to increase its cost-effectiveness while preserving the benefits of additional personnel and authorities in the field. Upon completion of the review, CIDA undertook to streamline decentralization in close cooperation with EAITC and the Treasury Board Secretariat. The total expected savings from 1990-91 to 1994-95 for CIDA and EAITC are 148.2 P-Ys and $60.2 million in administrative costs (1990-91: $8.8 million and 9.6 P-Ys; 1991-92: $13.9 million and 28.3 P-Ys; 1992-93: $13 million and 34.3 P-Ys; 1993-94 and 1994-95: $24.5 million and 76 P-Ys). This streamlining is being carried out in all decentralized programs. CIDA and EAITC are continuing to monitor and evaluate the decentralization experience in order to determine the longer-term direction of program delivery.

Global Education and Development Education: Created in 1989 by the Minister for External Relations and International Development, the National Advisory Committee on Development Education tabled a preliminary report in April 1990. Titled "We Journey Together", the report focused on CIDA's Public Participation Program and many of its 11 recommendations were accepted and implemented. Presented to the Honourable Monique Landry in December 1990, the Committee's first annual report, "Towards a Global Future", focused on Global Education programs, and target audiences for development education and International Development Week. The Minister accepted the spirit of the report and the objectives that underlaid most of its recommendations. In June 1991, the Committee produced a special report on the International Development Week held in February 1991. The Minister shared the Committee's analysis of the Week and stated that the recommendations would be useful in strengthening future international development weeks. A third report on sustainable development and the most effective ways of bringing this subject to the attention of the Canadian public should be tabled in February 1992.

Structural Adjustment: The government has continued its efforts to provide financial support, through both bilateral and multilateral channels, to countries undertaking structural adjustment programs. In supporting structural adjustment programs in Sub-Saharan African countries, the government has coordinated its efforts with other governments and multilateral donors within the context of the Special Program of Assistance for Africa. The government has also stressed the need to protect or expand basic social services in the context of adjustment efforts to minimize the social costs and maximize the social benefits associated with economic reform programs.

The following initiatives have been integrated into regular operations. The performance information with respect to these initiatives is now reflected in the Analysis by Activity section:

- Centres of Excellence (see page 45);
- Youth Initiatives Program (see page 45);
- CIDA Regional Offices (see page 47); and
- Development Information (see page 55).

D. Program Effectiveness

The assessment of program effectiveness is of particular importance as the delivery of the program is subjected to constraints not experienced by other government departments. The CIDA program operates in independent, sovereign developing countries. It is complex because of very diversified local conditions, unpredictable political situations and geographic, cultural and linguistic differences.

Because of the quasi-experimental environment in which CIDA evolves, an iterative approach to development is required. Hence, information about the use and results of development assistance is an integral and indispensable tool for sound program management for CIDA. CIDA's evaluation system is aimed at serving the requirements of development programming at the activity, program and corporate levels.

At the development activity level, program branches, with the participation of recipient countries, evaluated some 100 bilateral projects in 1990. Some of the key evaluation findings revealed a need to improve project planning by an improved understanding of the target groups, to ensure institutional sustainability upon project completion, to improve project monitoring and to better integrate project evaluation feedback into the review of country programs. CIDA also undertook, in collaboration with Canadian partners, some 40 institutional evaluations focusing on the partners' performance in delivering CIDA funded development assistance activities. A study of the utilization of NGO evaluations indicated that the evaluation process inside both the NGOs and CIDA is progressing well and improving. The evaluation data supports the finding that NGOs are utilizing the evaluations to improve their organizational and delivery capacities.

At the program level, CIDA's Audit and Evaluation Division has completed the evaluation of the Africa 2000 Program. The main conclusions were that the Africa 2000 program has achieved its objectives of developing partnerships and institution building in Africa. The evaluation also concludes that the program was creative and has complied with the ODA strategy. Evidence showed that most projects funded were in agriculture, afforestation and food security. Also, the program made significant contributions to the financing of projects aiming at improving the capacity of African women for self-development. Finally, the evaluation concludes that the program contributed in a special way to the building of awareness among the Canadian public.

The corporate studies under way cover a wide spectrum of concerns. Corporate evaluations of CIDA's involvement in particular sectors provide feedback on areas of success and improvements. The evaluation of the fishery sector concluded that there is a mix of successes and failures, but on balance the record of achievement is encouraging. In this sector, acknowledged by the World Bank, FAO and UNDP to be more complex than others and pose more difficult administrative problems, the CIDA experience compares favourably. The evaluation of CIDA's investments in the energy sector is about to be completed. The study focuses on the economic, social, institutional and environmental impacts of CIDA's electric power sector activities on recipient countries, and the economic impacts in Canada.

An important thematic corporate evaluation on WID is under way. A WID policy was approved in 1984 to improve CIDA's performance in incorporating women into the mainstream of its development efforts. An evaluation assessment recommended that

the results of this evaluation be expressed in terms of its concrete achievements within developing countries and its impact on CIDA's projects and programs.

The Third annual evaluation report on CIDA's decentralization provides a preliminary assessment of the extent to which the objectives and principles for decentralization are met. Overall, CIDA's decentralization shows positive results in the improvement of the delivery of the bilateral assistance program. A preliminary survey of Canadian partners' views indicates that small and intermediate partners feel more vulnerable because of the side-effects of decentralization.

Finally, the use of Corporate Memory as an electronic information storage and feedback tool continued to grow with the inclusion of the OECD DAC Evaluation Inventory. CIDA's staff can now access lessons learned from evaluations commissioned by other DAC members.

Impact on the Canadian Economy: The objective of Canadian assistance is to promote sustainable development in Third World countries. Therefore, development priorities prevail in setting objectives for the ODA program. Nevertheless, Canada derives many important direct returns from the program.

Canadian ODA is delivered through several channels and different rules govern each channel. As a result, the overall delivery system is complex. It is designed to allow as many Canadians as possible - companies, universities, voluntary agencies and groups, individuals, public institutions and provincial governments - to play an important role in responding to the development needs of the Third World. Substantial procurement in Canada arises from the activities of all delivery channels, including the Partnership Program, where decisions concerning development projects and procurement sources are made by Canadian partners.

During 1990-91, disbursements in Canada for the Geographic Programs totalled $697.7 million. This included $120.5 million for goods and equipment, $115.9 million for commodities, $324.4 million for business services and $136.9 million for contribution agreements with international and national organizations.

The Bilateral and Multilateral Food Aid programs purchased over $275.4 million in food commodities in Canada in 1990-91. This included 1,015,081 tons of wheat, 115,846 tons of wheat flour, 10,296 tons of fish, 8,766 tons of skim milk, 28,179 tons of pulses, 24,883 tons of vegetable oils and 8,952 tons of maize.

In 1990-91, the Canadian Partnership Branch contributed over $60 million to the Canadian commercial sector to foster and develop long-term business relations with partners in developing countries. The management and technological expertise of Canadian firms is widely appreciated by the private sectors of these countries. The main areas of contribution were in the industrial sector ($17 million or 28%), human resource development ($10 million or 17%), energy ($8 million or 13%), primary products ($8 million or 13%) and mining and metallurgy ($5 million or 8%). In many cases, the experience acquired by Canadian firms through the ODA program is a crucial asset to support their expansion.

CIDA's contributions to Canadian NGOs and institutions are channelled through the Canadian Partnership Branch. In 1990-91, these contributions amounted to $229.7

million. The funds were used primarily to support projects in sectors such as health, education and community development. These organizations source a major part of their goods and services in Canada.

Scholarships are granted to students from developing countries to study in Canada and to Canadians to undertake research in developing countries. These scholarship programs accounted for $21 million in 1990-91. Special emphasis is placed on students from the Commonwealth and La Francophonie.

International financial institutions, such as the World Bank and regional development banks, received a total of $566 million in 1990-91. Canadian firms are increasingly accessing contracts with IFIs to establish markets overseas.

In order to increase the developmental impact of Canadian development funds, CIDA and the Export Development Corporation (EDC) co-finance a number of projects and lines of credit. The results are increased export opportunities for Canadian firms and the creation of job opportunities in export-oriented industries. Total co-financing with EDC amounted to $62 million in 1990-91. CIDA has also adopted a similar strategy in co-financing development programs with the IFIs.

There were 4,444 registrees in CIDA's consultant registry in 1990-91. During this period, 1,350 service contracts were signed with individuals, firms, organizations and institutions across Canada with a total value of $544.1 million.

The following table presents the distribution, by region, of $1.2 billion of the ODA expenditures in Canada, along with regional population and GDP shares. (It should be noted that this amount does not include all ODA expenditures in Canada. Expenditures in Canada by international partners and suppliers that operate nationally or have an international legal status, as well as CIDA's administrative expenses, are not included.)

	Percentage of ODA Disbursements in Canada, 1990-91	Population Distribution in 1990	GDP Share in 1990
Atlantic	7%	9%	6%
Central	63%	62%	65%
West	30%	29%	29%

Finally, for every dollar spent on the ODA program, it is estimated that approximately $0.65 returns directly to Canada for the procurement of goods and services and program administration. Most of the remaining funds are used for local-cost financing and contributions to international and multilateral organizations.

Section II
Analysis by Activity

A. Partnership Program

(The total 1992-93 ODA Partnership Program is $1,400 million, of which CIDA accounts for $901 million[1]. The shaded areas in the diagram represent ODA funding channelled through CIDA's Partnership Program.)

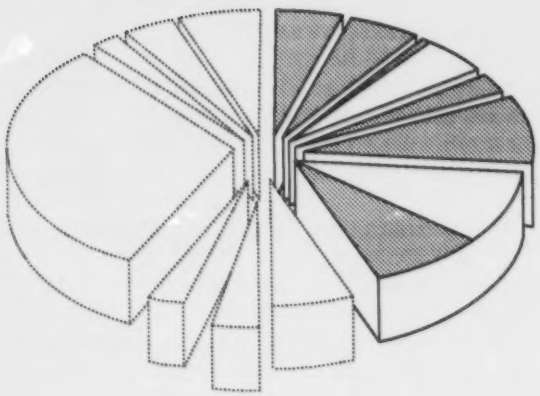

Objectives:

- to support the activities of global and regional multilateral organizations and Canadian organizations, institutions and private sector firms in their development programs and projects with the people and organizations of developing countries;
- to alleviate global hunger through the provision of emergency and development food aid; and
- to foster greater knowledge and understanding among Canadians of international cooperation and development.

Description

The Partnership Program finances the efforts of national and international partners in the development process. The main characteristic of this program is that these partners are responsible for planning and implementing their own programs and projects. The Partnership Program activity encompasses the following programs: International Financial Institutions, Voluntary Sector Support, International Non-Governmental Organizations, Industrial Cooperation, the International Centre for Human Rights and Democratic Development (ICHRDD), Multilateral Technical Cooperation and Multilateral Food Aid. With the exception of the ICHRDD which is not organizationally part of CIDA, these programs are managed by CIDA's Multilateral Programs Branch and Canadian Partnership Branch.

Note 1: The amount of $901 million is provided for comparison purposes only with the ODA Partnership Program. It cannot be compared with the 1992-93 Estimates provided in Figure 8 on the following page. The amount of $901 million includes the issuance of notes to the IFIs, while the data shown in Figure 8 includes the encashment of notes to IFIs but excludes the issuance of notes to these institutions.

The Partnership Program includes the World Bank Group, which reports through the Minister of Finance. It also includes the International Development Research Centre, the International Centre for Ocean Development and grants and contributions administered by EAITC, which are all reported through the Main Estimates of EAITC. Finally, it includes imputed interest costs for advance payments of grants and contributions (see page 79).

Resource Summaries

The ODA Partnership Program accounts for 46.3% of the 1992-93 ODA expenditures. CIDA's Partnership Program accounts for 40.4% of total CIDA program expenditures and 14.5% of total CIDA person-years.

Figure 8: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1992-93		Forecast 1991-92		Actual 1990-91	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Budgetary						
International Financial Institutions	229,100	9	148,102	12	164,390	13
Voluntary Sector Support	260,400	76	267,110	74	251,340	76
International Non-Governmental Organizations	23,100	6	22,090	6	26,166	6
Industrial Cooperation	75,200	46	70,880	45	62,312	46
International Centre for Human Rights and Democratic Development	5,000	-	4,000	-	3,000	-
Multilateral Technical Cooperation	152,500	15	169,300	17	159,280	11
Multilateral Food Aid*	150,900	10	214,700	10	182,101	10
	896,200	162	896,182	164	848,589	162
Operating expenditures	12,401	-	14,151	-	14,227	-
Non-budgetary						
International Financial Institutions	11,000	-	19,300	-	14,186	-
	919,601	162	929,633	164	877,002	162

* The Multilateral Food Aid Division also manages the Bilateral Food Aid Program (see Figure 10, page 50).

Of the total CIDA 1992-93 Estimates for the Partnership Program activity, 98.6% relates to grants, contributions and other transfer payments, 1.1% is for personnel costs and 0.3% is for other operating costs. A further breakdown of the above planned expenditures is provided in Figure 21 on page 78.

Africa 2000 funds in the amount of $22.6 million are included in the Estimates of the above programs (for details, refer to Figure 7 on page 35).

The ODA Partnership Program also includes the following resources which are not reported through the Main Estimates of CIDA:

- World Bank Group funding, 1992-93 Estimates of $319.8 million;
- IDRC, 1992-93 Estimates of $115 million;
- ICOD, 1992-93 Estimates of $13.3 million;
- grants and contributions funded through EAITC, 1992-93 Estimates of $45.9 million; and
- imputed interest costs of $ 4.5 million.

The amount of $920 million reported in Figure 8 under the CIDA Partnership Program can be reconciled to the total ODA Partnership Program of $1,400 million as reported in Figure 1 on page 7, as follows:

		($ millions)
Total CIDA Partnership Program		920
plus:	funding for the World Bank Group, IDRC, ICOD, grants and contributions administered by EAITC and imputed interest costs	498
plus:	amount provided for grants, contributions, cash payment and issuance of notes to IFIs (see Figure 20, page 77)	234
less:	amount provided for grants, contributions, cash payment and encashment of notes to IFIs (see Figure 20, page 77)	(240)
less:	operating expenditures which are reported as part of Administration at the ODA level	(12)
Total Partnership Program for ODA purposes		1,400

Figure 9: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91					
	Actual		Main Estimates		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Budgetary						
International Financial Institutions	164,390	13	145,700	15	**18,690**	**(2)**
Voluntary Sector Support	251,340	76	257,700	76	**(6,360)**	-
International Non-Governmental Organizations	26,166	6	21,700	6	**4,466**	-
Industrial Cooperation	62,312	46	66,800	46	**(4,488)**	-
International Centre for Human Rights and Democratic Development	3,000	-	3,000	-	-	-
Multilateral Technical Cooperation	159,280	11	160,700	15	**(1,420)**	**(4)**
Multilateral Food Aid*	182,101	10	155,000	10	**27,101**	-
	848,589	162	810,600	168	**37,989**	**(6)**
Operating Expenditures	14,227	-	14,663	-	**(436)**	-
Non-Budgetary						
International Financial Institutions	14,186	-	14,700	-	**(514)**	-
	877,002	162	839,963	168	**37,039**	**(6)**

* The Multilateral Food Aid Division also manages the Bilateral Food Aid Program (see Figure 11, page 51).

Explanation of Change: The difference of $37 million or 4% between 1990-91 actual expenditures and the Main Estimates is primarily due to the following adjustments:

	($000)
• additional resources approved for statutory note encashments for International Financial Institutions ($19.145 million through transfers from Treasury Board's Reserve for Statutory Overruns, of which $10 million was shown in Supplementary Estimates "C");	19,145
Other adjustments:	
• reallocation of funds from National Initiatives to Multilateral Food Aid for relief efforts associated with the Gulf War, Afghanistan, Ethiopia and Sudan;	17,807
• internal reallocation of funds from Voluntary Sector ($6.360 million) to Multilateral Food Aid for relief efforts associated with the Gulf War and famine relief in Africa; and	-
• internal reallocation of $4.466 million from Industrial Cooperation to INGOs for relief efforts associated with the Gulf War.	-

Performance Information and Resource Justification

International Financial Institutions: The IFI program is managed by the Multilateral Programs Branch. This program supports four regional multilateral development banks as well as IFAD and the Common Fund for Commodities (Second Account). In addition, CIDA works closely with the Department of Finance in formulating Canada's priorities, policy positions and funding negotiation strategy for the World Bank and consults directly with the development staff of the World Bank in establishing Canada's regional and country-specific priorities. CIDA administers a number of technical assistance funds to promote Canadian program objectives in areas such as the environment, training and evaluation, and to support Canadian consultants seeking a commercial relationship with the Bank.

The four regional development banks are the Asian (ASDB), African (AFDB), Inter-American (IADB) and Caribbean banks. More than 90% of Canada's funding to the regional development banks is allocated to their special funds for lending to the poorest developing countries. This type of lending is offered at low interest rates and is provided on highly concessional terms. The subscribed capital shares (to support non-concessional lending) and assistance to the special funds provided by Canada and other member countries enable these institutions to mobilize private capital through borrowings from the private capital markets and to finance development programs and projects on a partnership basis with borrowing member countries in the Third World.

CIDA's support for the regional development banks has been very effective. The banks continue to be well regarded by global capital markets and most raise approximately 80% of their required funds for development lending purposes from private capital market borrowings on the basis of guarantees provided by Canada and other OECD shareholders. Canada's subscribed capital, therefore, has a significant multiplier effect in making development resources available to the Third World.

The Common Fund was designed to fund research, development, marketing and trade promotion projects in the field of commodities, but to date it has been impossible to establish a truly effective mechanism. In 1992-93, the Cabinet will review Canada's continued participation.

Canada's participation in the GEF (as discussed in the Environment sub-section, pages 31 and 32) will be administered by the IFI program.

Highlights of 1991-92 include agreement on a replenishment of the Asian Development Fund and Canadian participation in the Multilateral Investment Fund for Latin America and the Caribbean. In 1992-93, it is expected that negotiations for a replenishment of the International Development Association will be concluded. A new round of negotiations is also expected to begin on a replenishment of IFAD's resources.

In April 1991, Canada hosted the Annual General Meeting of the ASDB in Vancouver. The hosting of such meetings is an expression of Canada's responsibilities as a member of the bank and provides an opportunity for direct contact for Canadian private sector, government and non-government organizations with a major international banking concern.

Voluntary Sector Support: The Voluntary Sector program provides financial support for the programs and projects of fund-raising NGOs as well as of institutions such as universities, colleges, cooperatives, professional associations, unions and volunteer-sending organizations. This program is comprised of the Institutional Cooperation and Development Services program (ICDS), the NGO program, the Public Participation Program (PPP) and the Management for Change program (MFC).

The ICDS program supports the international development initiatives of Canadian educational institutions, cooperatives, unions, volunteer-sending organizations and youth organizations. This response is in the form of policy input, management support and direct funding assistance. Financial support is restricted to activities which are consistent with CIDA's goal of sustainable development. In 1990-91, the ICDS program provided support for 424 projects and programs of 175 Canadian partner organizations. ICDS funding serves a catalytic role by permitting the enhancement of existing partnerships between Canadian and developing country partners. This support to strengthening relationships is an ongoing process of a long term nature.

The Centres of Excellence Program was launched in the summer of 1988. The primary objective of the centres is to assist Canadian universities to improve their world-class standing in teaching, training and researching development issues. Six centres are now in full operation: le Groupe universitaire de Montréal "Villes et développement" - Institut national de la recherche scientifique, the Centre of Excellence for the development of community-based programs for the physically disabled - Queen's University, le Programme d'analyses et de recherches économiques appliquées au développement international - Université de Montréal, the International Centre for Human Settlement - University of British Columbia, the Canada-Asia Partnership Program - University of Calgary, and the Centre for Refugee Studies - York University. Approximately $5.4 million will be required in 1992-93 for the Centres of Excellence. It is expected that an evaluation will take place in 1992-93 to determine the results achieved to date and to suggest what modifications, if any, should be made to the program.

In September 1991, a Youth Program was created as a new section within ICDS, grouping the activities of the Youth Initiatives Program (YIP), and four programs providing multi-year support for youth (Canada World Youth, Canadian Crossroads International, Capilano College and the University of Ottawa's program "Institut de développement international de coopération"). Under the YIP, the projects of over sixty organizations and groups were provided with approximately $3.6 million in 1991-92 to enable approximately 1,600 young Canadians to participate in either development education projects in Canada or in overseas assignments and exchanges with youth in developing countries. In 1992-93, it is expected that $3.6 million will also be required for the YIP. Additionally, the four other programs enabled 900 young Canadians to raise their level of awareness as well as that of their communities through active participation in world development.

The NGO program supports the efforts of Canadian voluntary sector organizations, engaged in fund-raising, to carry out their development programs and projects overseas, mostly through counterpart organizations in developing countries. The program funds 108 NGOs directly, plus three Decentralized Funds managed by selected NGOs which, through a process of peer review, fund another 93 NGOs. Fifty

NGOs currently receive program funding, 151 receive funding on a project-by-project basis.

In 1990, the NGO Division expanded the process of selecting small NGO projects through a peer review process. NGOs in Québec and Ontario were identified to manage small project funds similar to the program in Alberta, which has been operating for seven years. These selected NGOs manage the project files and provide training in management and development. The decentralization program will be expanded to include British Columbia within the next two years.

NGO Division initiated in 1990-91, and expanded in 1991-92, a program to support innovative and new initiatives in the context of the Agency's focus on sustainable development. Efforts were concentrated on environment initiatives, one aspect of which encourages linkages between Canadian and Third World environment NGOs. Work has also begun on enhancing the participation of Canadian indigenous communities in international development.

PPP supports development education activities that raise the awareness of Canadians about international cooperation issues and development needs. On average, PPP reviews over 300 project submissions a year. During 1991-92, PPP maintained its support to over 200 organizations and institutions involved in development education in Canada. Throughout the year, a special emphasis was put on the implementation of the Global Education Strategy that reaches teachers in all provinces, and strengthening links with the provincial associations for international cooperation which coordinate within their respective provinces the activities of organizations and institutions involved in development education in Canada.

The objective of the MFC program is to strengthen the management capacity of developing country governments and institutions. In 1990-91, the MFC program provided support for 245 projects to improve senior managerial capacities in developing countries. In 1991-92, emphasis was on creating linkages between Canadian municipalities and their Third World counterparts.

International Non-Governmental Organizations (INGO): This program supports the work of INGOs to develop global awareness and understanding of key development challenges in areas such as democratic development, population, human rights, gender equity and environment, that enhance Canadian initiatives in international development cooperation.

In 1990-91, the INGO program supported over 130 organizations. Of the major INGOs supported in 1991-92, 20 are in the environment field, 16 in population and health, 18 in human rights and democratic development and 13 in gender equity. These INGOs are built on a solid base of grassroots support combined with professional, scientific and technical knowledge. Each has its own international governing body composed of leaders from many countries, is supported by a number of bilateral and multilateral donors and focuses on a select concrete issue. Thus, they offer Canada access to world-wide networks of information and ideas, thereby enriching Canadian initiatives on these issues. Major INGOs are: World Resources Institute, African Centre for Democracy and Human Rights, Women's World Banking, International Planned Parenthood Federation and World Conservation Union.

Industrial Cooperation (INC): This mutually beneficial program supports the initiatives of Canadian corporations and business groups to form long term business relationships with their counterparts and clients in Third World countries with a view to strengthening industrial planning infrastructure and enterprise development in a sustainable manner. While encouraging the business community to play an active role in international development, CIDA is also strengthening its ties with the private sector and giving Canadian companies a chance to increase their competitiveness in the markets of Asia, Latin America, the Caribbean and Africa.

In 1992-93, INC will respond to requests from approximately 400 Canadian companies seeking to become more involved as partners in international development. Particular attention will be paid to project definition studies, joint venture and technology transfer projects, as well as to those involving training and technical assistance.

In 1991-92, the program's expenditures are allocated as follows: 35% to Africa, 32% to Asia, 17% to the Americas and the Caribbean and 16% to specialized training institutes and multilateral projects. Overall, more than 700 projects will be supported.

In 1990-91, the INC program supported close to 700 new and ongoing projects directed at establishing business ties throughout the developing world.

From April 1989 to October 1991, the INC program has received 1,148 requests for assistance. Of these, 817 have been approved for a total of $157 million. During the same period, 589 Canadian organizations have received financial support from INC. From January 1989 to August 1991, Canadian clients of the INC program have reported the signature of 167 business agreements with their partners in developing countries and total earnings for Canada of $542 million from projects supported by INC. For their part, developing countries have benefited from the creation of 1,563 jobs and a projected total capital investment of $557 million.

To further improve its effectiveness and assist its Canadian partners to improve theirs, the program is establishing a new unit dedicated to a systematic collection of results on all INC-supported projects. This three-year program started in October 1991. The mandate of this unit will be to retrieve and analyze the lessons learned and disseminate them to the Canadian private sector.

CIDA has set up regional offices representing the Agency to attract competent Canadian business partners that could work with CIDA on its projects in the developing world. The following offices have been established: Montréal and Vancouver in 1988-89, Calgary and Winnipeg in 1989-90, and Moncton in 1990-91. The average operational cost of each office is approximately $120,000 per year.

International Centre for Human Rights and Democratic Development: ICHRDD is an independent corporation established by special federal legislation, with an independent Board of Directors. It reports to Parliament through the Secretary of State for External Affairs. Funding is mainly provided through the Main Estimates of CIDA. However, the Centre has the authority to receive funding from private and other public sources. Its mandate is to support cooperation between Canada and other countries in the promotion, development and strengthening of institutions and programs that give effect to the rights and freedoms enshrined in the International Bill of Human Rights.

Multilateral Technical Cooperation (MTC): Technical cooperation increases the human resource capacity of a developing country through the increase in knowledge, intellectual ability and technical capability of its people. In 1991-92, MTC supported the development assistance programs managed by over 40 multilateral development agencies. These organizations include UN agencies (such as UNDP, UNICEF, the UN Population Fund, the UN Development Fund for Women and the World Health Organization's Special Program on AIDS), Commonwealth and la Francophonie development institutions (including the Commonwealth Fund for Technical Cooperation and l'Agence de coopération culturelle et technique), the family of agricultural research organizations under the umbrella of the Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR) and other technical cooperation organizations and programs.

MTC Division actively participates in the governing bodies of these institutions and in interdepartmental discussions in Canada to promote Canadian foreign policy and development objectives. In 1990-91 and 1991-92, Canada was instrumental in promoting the inclusion of forestry within the CGIAR, an initiative which will be implemented in 1992-93. Within the UN system, Canada has pressed for improved programming through the use of program reviews and multi-donor evaluations. Canada will be leading a multi-donor review of UNICEF in 1992-93. Canada also played a significant role in 1991-92 in the establishment of a new regime within the UNDP for supporting programs implemented by UN specialized agencies and in the development of a programming committee which should, in the long run, improve the efficiency and effectiveness of the organization.

MTC and Policy Branch have joint responsibility for ensuring the international follow-up to the Children's Summit through such programs as vaccine research and a vitamin A/iodine deficiency program in 1992-93. It is also likely that the preparation for and follow-up to the UNCED conference in 1992 in Brazil will demand MTC participation.

Multilateral Food Aid: Canadian multilateral food aid is channelled primarily through the World Food Program. The WFP also manages the International Emergency Food Reserve and Protracted Refugee Operations. Food distributed by the WFP to over 100 countries is provided either directly to especially vulnerable groups such as mothers and children, or it is channelled through its food-for-work program. Under the latter program, employment is provided in rural works projects such as roads and irrigation canals, in return for payment in food. In addition, the WFP also addresses emergency situations and provides assistance to refugees.

B. National Initiatives

(The total 1992-93 ODA National Initiatives Program is $1,427 million, of which CIDA accounts for $1,258 million. The shaded areas in the diagram represent ODA funding channelled through CIDA's National Initiatives Program.)

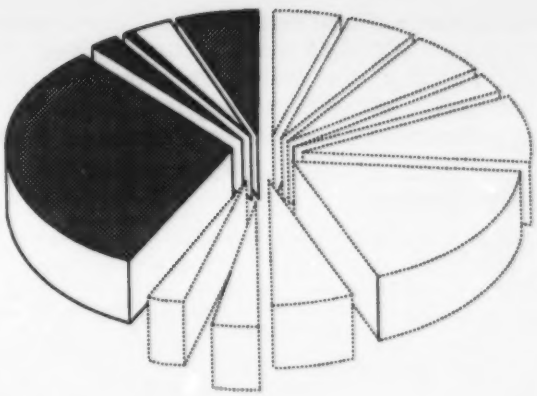

Objectives:

- to enable the Government of Canada to initiate its development cooperation objectives in specific countries in keeping with Canada's foreign policy interests;
- to undertake bilateral development cooperation agreements between governments recognizing that the prime responsibility for national development rests with government; and
- to provide international humanitarian assistance to alleviate human suffering caused by disasters of natural or human origin.

Description

The National Initiatives Program supports five development programs in which the Canadian government plays a direct role in determining which projects and activities will be funded. These five programs are: Bilateral Food Aid, Scholarships, International Humanitarian Assistance, Development Information and Geographic Programs.

The National Initiatives Program includes the Multilateral Debt Reduction Initiatives, which are reported through the Minister of Finance. It also includes the Canadian Commonwealth Scholarship and Fellowship Plan and Export Development Corporation Section 31 (Concessional Financing) Canada Account, which are reported through the Main Estimates of EAITC. Finally, it includes the Foreign Student Support and the resources associated with Supply and Services Canada Service Fees (see pages 79 and 80).

Resource Summaries

The ODA National Initiatives Program accounts for 47.2% of the 1992-93 ODA program expenditures. CIDA's National Initiatives Program accounts for 57.2% of the total CIDA program expenditures and 52.3% of the total CIDA person-years.

Figure 10: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1992-93		Forecast 1991-92		Actual 1990-91	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Bilateral Food Aid*	190,900	-	176,800	-	200,180	-
Scholarships	10,500	4	12,300	4	11,438	4
International Humanitarian Assistance	66,500	6	93,800	8	111,092	7
Development Information	7,300	9	7,280	9	7,091	9
	275,200	19	290,180	21	329,801	20
Geographic Programs						
Americas Branch	178,600	74	157,658	76	154,118	72
Asia Branch	360,600	87	325,566	90	311,304	88
Africa and Middle East Branch**	443,700	136	478,426	138	448,148	136
Operations Services Branch	-	90	1,830	84	782	91
Professional Services Branch	-	178	-	158	-	165
	982,900	565	963,480	546	914,352	552
Operating expenditures	45,480	-	44,132	-	41,808	-
	1,303,580	584	1,297,792	567	1,285,961	572

* The Bilateral Food Aid Program is managed by the Multilateral Food Aid Division (see Figure 8, page 41).
** Reflects the amalgamation of the Anglophone Africa Branch and the Francophone Africa Branch.

Of the total CIDA 1992-93 Estimates for the National Initiatives activity, 96.5% relates to grants and contributions, 2.8% is for personnel costs and 0.7% is for other operating costs. A further breakdown of the above planned expenditures is provided in Figure 21 on page 78.

Africa 2000 funds in the amount of $2.1 million are included in the above programs (for details, refer to Figure 7 on page 35).

The ODA National Initiatives Program also includes the following resources which are not reported through the Main Estimates of CIDA:

- the Canadian Commonwealth Scholarship and Fellowship Plan, 1992-93 Estimates of $11 million;
- Foreign Student Support, 1992-93 Estimates of $92 million;
- Supply and Services Canada Service Fees, 1992-93 Estimates of $2.1 million;

- Multilateral Debt Reduction Initiatives, 1992-93 Estimates of $12.9 million; and

- Export Development Corporation Section 31 (Concessional Financing) Canada Account, 1992-93 Estimates of $50 million.

The amount of $1,304 million reported in Figure 10 under the CIDA National Initiatives Program can be reconciled to the total ODA National Initiatives Program of $1,427 million as reported in Figure 1 on page 7, as follows:

		($ millions)
Total CIDA National Initiatives		1,304
plus:	funding for the Canadian Commonwealth Scholarships and Fellowship Plan, Foreign Student Support, Supply and Services Canada Service Fees, Multilateral Debt Reduction Initiatives and Export Development Corporation Section 31 (Concessional Financing) Canada Account.	168
less:	operating expenditures which are reported as part of Administration at the ODA level for ODA purposes	(45)
Total National Initiatives for ODA purposes		1,427

Figure 11: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91					
	Actual		Main Estimates		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Bilateral Food Aid*	200,180	-	209,200	-	(9,020)	-
Scholarships	11,438	4	10,700	4	738	-
International Humanitarian Assistance	111,092	7	59,200	5	51,892	2
Development Information	7,091	9	7,200	9	(109)	-
	329,801	20	286,300	18	43,501	2
Geographic Programs						
Americas Branch	154,118	72	152,400	71	1,718	1
Asia Branch	311,304	88	371,600	84	(60,296)	4
Africa and Middle East Branch**	448,148	136	428,800	133	19,348	3
Operations Services Branch	782	91	-	94	782	(3)
Professional Services Branch	-	165	-	166	-	(1)
	914,352	552	952,800	548	(38,448)	4
Operating Expenditures	41,808	-	42,546	-	(738)	-
	1,285,961	572	1,281,646	566	4,315	6

* The Bilateral Food Aid Program is managed by the Multilateral Food Aid Division (see Figure 9, page 43).
** Reflects the amalgamation of the Anglophone Africa Branch and the Francophone Africa Branch.

Explanation of Change: The difference of $4.3 million or 0.3% between 1990-91 actual expenditures and the Main Estimates is primarily due to the following adjustments:

	($000)
• additional resources approved through Supplementary Estimates "B" for International Humanitarian Assistance in Afghanistan and the Gulf area;	17,000
• additional resources approved through Supplementary Estimates "B" for Scholarships;	1,200
• additional resources approved through Supplementary Estimates "B" ($15.655 million) and Supplementary Estimates "C" ($19.144 million) for Geographic Programs, subsequently internally reallocated for International Humanitarian Assistance and Food Aid for Ethiopia, Afghanistan and Sudan;	34,799
Other adjustments:	
• reallocation of funds from Geographic Programs to Partnership Program for the relief efforts associated with the Gulf War, Afghanistan, Ethiopia and Sudan;	(17,807)
• frozen allotments in Geographic Programs to offset additional statutory note encashments made by the Department of Finance ($20 million) and International Financial Institutions ($9.145 million); and	(29,145)
• internal reallocation of funds to International Humanitarian Assistance from Geographic Programs ($25.873 million) and Bilateral Food Aid ($9.020 million) for relief efforts in the Gulf War area, Africa, Afghanistan and Thailand.	-

Performance Information and Resource Justification

Under the National Initiatives activity in 1992-93, CIDA plans the following:

Figure 12: National Initiatives Activity Statistics

Branch - Program	Approx. No. of Active Projects	Number of Countries	Core Countries	Major Sectors by Order of Importance
Multilateral Programs Branch (Bilateral Food Aid Program) $190.9 million	The principal commodities provided are wheat and other cereal products (70%), vegetable oils, skim milk powder, fish and other food items (30%).			
Professional Services Branch (Scholarships Program) $10.8 million 4 P-Ys	Training programs in Canada offered to various developing countries in high priority fields (e.g. management and administration, engineering and technology, computer science, agriculture, education, health and nutrition). Approximately 60% of the total budget is allocated to the Programme de bourses de la Francophonie, 35% for other on-going programs, and 5% for new programs.			
(Professional and Technical Support) $16.5 million 178 P-Ys	A team of sectoral specialists who provide professional and technical advice to all five program branches (mainly the three geographic branches) as well as to other corporate services branches, involving program and project development, implementation and evaluation activities in more than one hundred developing countries. Responsible for assessing and mobilizing Canadian private and public sector capabilities to implement over 1,500 projects.			
Multilateral Programs Branch (International Humanitarian Assistance Program) $67.0 million 6 P-Ys	Approximately 68% of the International Humanitarian Assistance Program will be devoted to assistance to refugees in Africa, Asia and Central America; 27% will be disbursed in assistance to victims of natural disasters; 5% will be allocated in support of disaster preparedness and mitigation activities.			
Communications Branch (Development Information Program) $8.0 million 9 P-Ys	Providing materials (films, videos, magazines, teaching guides, etc.) designed to increase the awareness of international interdependency among Canadian youth and media,and to support the development education efforts being carried out by educators; co-production of audiovisual materials with Canadian and international film and video producers.			
Americas Branch (Geographic Programs) $183.7 million 74 P-Ys	255	37	Guyana, Haiti (pending normalization of political situation), Central America, Jamaica, Eastern Caribbean, Peru	Agriculture, Education, Human Resource Dev., Institutional Strengthening, Energy, Economic Support
Asia Branch (Geographic Programs) $367.2 million 87 P-Ys	350	17	Bangladesh, China, India, Indonesia, Nepal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thailand	Human Resource Dev.,Energy, Agriculture, Economic and Financial Support, Institutional Support, Education, Population and Human Settlements
Africa and Middle East Branch (Geographic Programs) $453.8 million 136 P-Ys	445	71	Burkina Faso, Cameroon, Guinea, Ivory Coast, Niger, Mali, Rwanda, Senegal, Zaire, Egypt, Ghana, Kenya, SADCC, Tanzania, Zambia, Zimbabwe	Agriculture, Economic Support, Education, Energy, Human Resource Development, Transportation
Operations Services Branch (Geographic Programs) Technical Support $5.7 million 90 P-Ys	Assistance provided in the delivery of the geographic assistance programs as follows: support and technical services (52%), management consultation (41%) and other related assistance (7%). Procurement and service contracts (close to 1,500 service contracts in 1990-91) for the delivery of the aid program, management of the Bilateral General Account and provision of legal services.			

Note: The financial resources provided include both operating and transfer payment expenditures. For further details, see Figure 21, page 78.

Bilateral Food Aid: Through this program, food is given either on a government - to - government basis or through Canadian NGOs to meet either emergency or development objectives. Emergency food aid is given in response to exceptional food shortages arising from natural disasters or civil strife.

While food aid helps to reduce a food deficit, it must also contribute to efforts to improve food self-reliance and food security. The provision of bilateral food aid may be conditional on a recipient country's commitment to reform its economic policies in support, for example, of agricultural and rural development. Often, bilateral food aid is also sold in the recipient country, generating local currency for subsequent investment in agricultural development projects.

In 1990-91 and 1991-92, major bilateral recipients were Bangladesh, Ethiopia, Sudan and Mozambique. The latter two require large quantities of emergency food aid due to drought and/or conflicts. In 1992-93, the Horn of Africa will be an area of intense concern. The bilateral program also provided food to refugees such as the Afghans in Pakistan. The main NGO recipient is the Canadian Foodgrains Bank, whose private donations from farmers are matched by CIDA.

Scholarships: The primary objective of the Scholarships Program is to strengthen the capacity of developing countries through the provision of education, training and skills to individuals. This program has a global coverage (i.e. it is not regional or country-based) and covers a variety of disciplines in the fields of science, engineering, health, agriculture and management. There are six specific academic and practical sub-programs carried out mainly in Canadian institutions: le Programme de bourses de la Francophonie, the Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada Research Associate Program, the Africa 2000 Women's Scholarship Program, the Canada-Israel Joint Training Program in Agriculture and Rural Development, the CIDA Awards Program and the Professional Awards Program. This program is distinct from the country, project or institution-specific scholarship projects of geographic desks, the Canadian Partnership Branch or Multilateral Programs Branch, and accounts for approximately 20% of CIDA's total awards to students and trainees.

The Scholarships Program covers the full-time education costs of 500 students and the short-term training cost for 50 trainees. Education and training are offered at all levels, from practical training for trainees with lower education levels, to research done at the post-doctoral level. Management of the sub-programs is contracted out to Canadian institutions, under objectives and standards of quality and performance set by CIDA. CIDA's Professional Services Branch manages the program.

International Humanitarian Assistance (IHA): The program's main objective is to help to alleviate human suffering resulting from disasters of natural or human origin. Its funding is channelled through multilateral and international organizations, such as agencies of the United Nations and the International Red Cross, as well as through a limited number of Canadian NGOs. It is also responsible for the funding of disaster preparedness and prevention programs in developing countries.

An example of CIDA's international humanitarian assistance in 1990-91 and 1991-92 was the response to the needs of people displaced during the Gulf Crisis. IHA Division provided $19.6 million towards appeals from the Red Cross Movement, UN agencies and Canadian NGOs to provide emergency relief for these people. Additionally,

humanitarian assistance was provided to respond to the Kurdish refugee situation in the Middle East. Special attention was also given to the plight of people affected by conflict and famine in the Horn of Africa, Liberia, Mozambique and Angola. In 1992-93, the focus will continue to be placed on the famine and conflict situation in the Horn of Africa.

In 1991-92, the program was also the channel for the government's response to humanitarian needs emanating from the cyclone in Bangladesh, the repatriation of African National Congress exiles in South Africa, Afghan refugees and the evolving situation in Cambodia.

In 1990-91, in addition to responding to specific emergency appeals, IHA provided $1.5 million to the Pan-American Health Organization to reinforce disaster preparedness in the health sector throughout Latin America and the Caribbean.

The IHA program will continue to incorporate, where appropriate, humanitarian relief concepts and concerns into integrated development programming through CPF exercises. Finally, IHA will support the United Nations High Commissioner for Refugees' ongoing institutional reform, through a management review of the United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees. In 1992-93, the Division will also emphasize enhanced UN coordination for international humanitarian emergencies.

Development Information Program: Through this program, established in 1989-90, CIDA develops and produces information material and activities (directly and through co-productions) to increase the awareness and understanding of Canadians about general development issues such as global interdependence, sustainable development and the nature of development. Key audiences include youth, educators and media.

As in previous years, the program continued to focus its production efforts on material (print and audio-visual) designed to increase development awareness amongst Canadians, particularly youth, and to support the development education efforts being carried out by educators (in both the formal and non-formal sectors). Activities of note during 1991-92 include:

- HOPE, Seeing Our World Through New Eyes, a major exhibit co-production between CIDA and the Aga Khan Foundation, which was visited by over a quarter of a million Canadians in four major cities;
- the distribution of over one million developing world maps to students, educators and other groups;
- the co-production of over 30 films on development with Canadian film-makers, several of which won national and international awards and were viewed by millions of Canadians;
- significant increases in circulation for the children's magazines Somewhere Today (from 42,000 to over 70,000) and Under The Same Sun (from 72,000 to over 110,000), which are available through subscription only;
- the production of seven Third World country profiles; and

- working with the University of Western Ontario in support of Encounter '91 (meetings of Canadian and Third World journalists) as a means of sensitizing Canadian media to international development issues.

While continuing during 1992-93 to focus its efforts on increasing development awareness amongst Canadians, the program will, after three years, undergo a period of re-evaluation, reassessing the messages it delivers, the mechanisms to deliver those messages, the needs of the various audiences and the best means of reaching them (film, video, print, exhibit, partnership programs). Priority is being placed on fewer products in order to achieve a critical mass of development awareness. In this regard, greater emphasis is being placed on collaboration with key development partners (NGOs, educators and other groups) with a view to increasing the reach and impact of awareness efforts. Other collaborative efforts are being undertaken as part of activities to mark International Development Week in February.

Regular consultative mechanisms have been established with NGOs, Ministries of Education, the Global Education coordinators and other groups to extend the program's reach within the school system and to tailor the content of production material to specific educational and informational needs.

Geographic Programs: The three geographic branches - Americas, Asia and Africa and Middle East - are responsible for planning and providing Canada's government - to - government assistance to eligible recipient countries. At the program level, this includes responsibility for the development of CPFs for major recipients, consultations with recipient governments, and participation in donor consultative and support groups. Activities include policy dialogue with recipient governments concerning their needs and the appropriate conditions for the provision of Canadian bilateral assistance. Activities also include the provision of education and training, expert services such as those needed for environmental management, provision of equipment and goods such as medical supplies, provision of commodities such as potash, and support for capital infrastructure projects. Programs and projects are developed in cooperation with the recipient government and reflect both the needs of the country and Canada's ability to meet these needs. Individual projects, as well as the contracts and contribution agreements required for delivery, vary in value from tens of thousands to tens of millions of dollars. With very few exceptions, government - to - government assistance under the Geographic Programs is delivered in kind directly by Canadian suppliers and executing agents or under recipient country procurement, all within the framework of Canadian tied aid and Canadian content requirements. Major activities related to PCIAC and WUSC took place during 1991-92:

PCIAC- In February 1991, the government announced its intention to wind down PCIAC and to transfer to CIDA responsibility for the implementation of approved projects and for any further Canadian ODA assistance related to PCIAC's mandate. These projects are being managed by the three area branches under an Operating Services Agreement with Petro-Canada which is acting as executing agency. Any new projects will be developed in the three geographic branches with the assistance of the Professional Services Branch and the Canadian public and private sectors, as appropriate. CIDA's forecast for completing projects approved by PCIAC is $88.8 million over the period 1991-92 to 1993-94. This comprises the following: 1991-92: $29 million (CIDA and EMRC); 1992-93: $34.5 million (CIDA); and 1993-94: $25.3 million (CIDA). PCIAC was established as a federal Crown Corporation in 1981 under the Canada

Business Corporations Act. Its mandate was to assist developing countries to reduce or eliminate their dependence on imported oil by using Canadian technology and expertise, where possible, for hydrocarbon exploration and related activities. The funding for PCIAC was previously reported to Parliament through the Main Estimates of EMRC.

WUSC- The Agency is evaluating the possibility of writing off from its accounts an outstanding receivable of $788,261 from the non-governmental organization named World University Services of Canada. This organization involves Canadians and people from developing countries in social and academic programs both in Canada and developing countries. On December 4, 1990, WUSC was placed into voluntary receivership. A corporate plan of reorganization prepared by WUSC was supported by CIDA and the creditors accepted the debtor's proposal. CIDA did not file its preferred claim as this would have caused the unsecured creditors to reject the settlement proposed, causing the bankruptcy of WUSC.

Americas: The government's Long Term Strategy for Latin America, including the decision to join the Organization of American States (OAS), signals Canada's interest in assuming a more active role in the political and socio-economic affairs of the hemisphere. The implementation of this strategy carries with it, as well, expectations for increased Canadian technical and economic assistance to governments and institutions in Latin America. The program, too, will continue to support Canada's established role in alleviating some of the outstanding debt issues in the region by exploring debt-swap opportunities. This refers to exchanging outstanding ODA, and sometimes commercial, debt due to Canada for the equivalent in the local currency of the indebted country. The local currency that is generated through this mechanism is, in turn, utilized for development projects in that country.

Dramatic socio-economic developments have occurred and are continuing to occur in many Latin American countries, and, with continuing steady guidance of economic reforms, growth in the region for 1992 is forecast at 2.2%, up appreciably from the previous year (1.1%). The debilitating environment of stagnation, recession and runaway inflation has begun to clear. It remains to be seen whether the countries of the region can continue the ambitious programs of economic reform and restructuring, which avoid fiscal deficits, restrain monetary growth, maintain realistic exchange rates, liberalize currency controls and further reduce import tariffs. While these measures have potential for accelerating growth, they can, in the absence of mitigating programs, impact severely on the poor. The values of democracy and respect for human rights have triumphed not only in the revolutionary transformation in Central and Eastern Europe, but in the more evolutionary process of democratic change in most countries in the Americas. Free trade initiatives are emerging from these developments. Both the Andean countries and those of the Southern Cone of South America are aspiring to unify and integrate their economies through trade instruments. Major efforts are being made to breathe new life into the existing Caribbean Common Market and the previously moribund Central American Common Market.

A major component of the Canadian bilateral program in 1991-92, as in the previous year, is support for structural adjustment programs for Jamaica, Guyana, Costa Rica, Honduras, Nicaragua, Bolivia, Uruguay and Peru (which has new agreements and understandings with major international financial institutions) that complements reform policies being implemented in these countries. In conjunction with

the implementation of economic reforms, CIDA assigns a high priority to sponsoring policy dialogue and funding initiatives for social programs designed to ease the adjustment process and improve the productive capacity of the poor.

Canada's membership in the OAS is indicative of the growing and active support for integration efforts. In 1991-92, CIDA will contribute $2.1 million to the OAS technical cooperation program. This contribution is expected to increase by approximately 10% in 1992-93.

The Central America peace process has had the effect of reducing regional conflicts and improving the prospects for cooperation among Central American countries. The recent peace accord ending El Salvador's civil war is another hopeful step in the peace process. New initiatives such as the Partnership for Democracy and Development and the Unit for Democratic Development with the OAS are further examples of progress being achieved. In Guatemala and El Salvador, where the human rights situation has been less than satisfactory, aid remains channelled through Canadian NGOs directly to community groups, including refugees and displaced persons. Additionally, the program has financed initiatives directly supportive of human rights, e.g. legal assistance in 1990-91 for street children in Guatemala.

Canadian bilateral development assistance initiatives approved for implementation in 1991-92 and in subsequent years in the Americas include: the provision for lines of credit for Canadian goods such as fertilizers, telecommunications, mining and oil and gas equipment targeted for strategic economic sectors and food (aid) commodities; support for environmental management to Jamaica and for rain forest preservation in the Amazon; an initiative with the World Wildlife Foundation to preserve the rain forest in Costa Rica; a program of economic assistance for Peru designed as balance of payments support; a contribution for arrears clearance in Nicaragua in the context of Canada's debt strategy; assistance to the Ministers of Education of the Organization of Eastern Caribbean States for the development of an educational reform strategy; project assistance to the University of the West Indies to strengthen regional university centres in the areas of strategic planning and financial management, for improved regional human resource development capacities and to enhance sustainable development programming; support for the West Indies Commission to promote regional economic integration; and a partnership arrangement with ICOD to conduct a Caribbean marine resource survey, and with IDRC to support economic policy research institutions in Peru.

Asia: In recent years, the developing countries of South Asia passed through a particularly turbulent and disruptive period as a result of adverse conditions in the global economy, external shocks related to events in the Middle East in 1991 and domestic factors of an economic and political character. With the exception of the Philippines, economic growth in South East Asia was the fastest in the world and the Pacific Rim has become a global economic force. The gap between the rapidly industrializing economies in South East Asia and the slower-growth economies in South Asia and Indochina has widened. This gap has highlighted the different development issues and problems faced by Asian countries and has emphasized the need for different responses to reverse the trends.

The orientation of CIDA's Asia program is evolving from more traditional programs of assistance to broader cooperation focusing on sustainable development and

the building of partnerships between recipient countries and Canada. In 1991-92, a new strategic plan for Asia was adopted.

Under the strategy, part of the program, primarily targeted to South Asia, will be focused on economic and social policy reform, environment, good governance and human rights. It is intended to respond to the major development challenges, population growth, inadequate social policies and the need for economic policy reform. Examples of projects in these areas include the Rural Development Program in Bangladesh, Fourteen Coastal Cities in China, Applied Economic and Business Policy Linkages in India, assistance to the Water and Energy Commission Secretariat in Nepal, Rehabilitation through Education and Training in Sri Lanka, National Conservation Strategy in Pakistan and the Cambodia-Canada Development Program in Cambodia.

The different developmental needs of those developing countries in South East Asia now making a rapid integration into the world economy, with fast industrialization and the related effects on the environment, are shaping another part of the program. For these countries, assistance in environment, private sector collaboration, institution building and economic policy research are the priorities. Examples of projects in these areas include Environmental Management in Indonesia, Institute of Economic Research in Malaysia, Small and Medium Enterprise Development in Thailand and Environment and Natural Resources Management in the Philippines.

Program goals for Canadian bilateral assistance to Asia are to: a) promote sustainable development in Asian countries; and b) support the transformation of the relationship between Canada and Asian countries to broader-based and mutually beneficial cooperation.

While objectives embodied in CPFs may vary from one country and region to another, four broad objectives guide the Asia program: a) strengthening the institutional capacity of Asian countries to develop and implement policies conducive to sustainable development; b) cooperating on the resolution of national, regional and global environmental problems; c) promoting collaboration between the Asian and Canadian private sectors in support of Asian development priorities; and d) fostering institutional linkages and networks between Canada and Asia.

CPFs for Indonesia, Pakistan, Bangladesh and Thailand were approved in 1991-92. These CPFs define specific program objectives and orientations at the country level. A CPF for India will be completed in 1992-93. CPFs for China and the Philippines, and a regional strategy for South East Asia, will be initiated in 1992-93. A greater integration of activities undertaken through different delivery channels will be sought through integrated country programming.

Highlights of projects recently approved include: Fourth Population and Health in Bangladesh, Asia Pacific Foundation under the Asia regional program, Environmental Management in China, Economic Linkages project in India and Local Government Support in the Philippines.

Africa and Middle East: In 1991-1992, the deterioration of the political, social and economic environment continued to affect the African continent to the point of constituting an unprecedented challenge both for African governments and for all development partners. The Gulf War, the dissolution of the USSR and the impact of

civil war have generated a climate of socio-political uncertainty fed by the disintegration of traditional alliances. This context contributed to disturbing Africa's fragile economies and increased disparities between oil-producing and oil-consuming countries.

While the Branch provided development assistance in this unstable environment, work programs met established priorities, mainly with regard to structural adjustment, poverty alleviation, human resources development and the environment. Efforts were also made to extend the program analysis framework beyond social and economic development components to examine issues related to the characteristics of good government.

The 1991-1992 financial resources were allocated to the following sectors: economic and financial support (22.7%), agriculture (21.2%), education (11%), transportation (6.5%), human resources development (5.8%) and energy (4.6%).

In Francophone Africa in 1990-1991, funds were allocated mainly to support recipient countries in the areas of economic and financial support, education, agriculture, industry and transportation. In Anglophone Africa, disbursements were concentrated in areas of priority such as economic and financial support, agriculture, education, transportation and infrastructure (water supply and sanitation).

As far as the environment is concerned, two active projects in 1990-1991 are worth mentioning: first, the protection and development of the Nile by supporting Egyptian efforts to protect the river banks and water of the Nile ($10 million); and second, support for scientific research to control desert locusts affecting several countries in Anglophone Africa ($2.5 million). A small-business support project was also set up in Burkina Faso during the same period, making $3.4 million available to viable African small businesses to provide them with advisory support and financial services.

The seriousness of the global crisis and its impact on the delivery of our aid programs highlighted the interrelationship among the African continent's development problems and led to a re-examination of strategies, priorities and operational procedures in an environment of rapid and constant change during 1991. In light of these constraints, the merger of the Africa branches in the fall of 1991 is intended to give CIDA a more integrated approach to the continent and to improve the effectiveness of its aid programs.

A new Africa can emerge from the present crisis, provided that the process of radical change, now irreversibly set in motion, is expedited. Only a more united, democratic and "entrepreneurial" Africa can aspire to participate fully in the global economy in the next century. In this regard, support for regional integration of African countries will form the basis of Canada's activities in Africa. This theme will tie together the policies developed by African countries themselves to make them more consistent. In concrete terms, support for economic reform and the private sector, and the environment and poverty alleviation, will continue to be areas of intervention. Democratization and human rights will receive particular attention. The implementation of these objectives will require close consultation with our partners, especially regional institutions such as the Southern African Development Co-ordination Conference and other donors, as well as joint action by all of the Agency's channels of

intervention to maximize their impact. Budgetary flexibility between sub-regions must be central to this implementation process.

In terms of support for the democratization process, CIDA will continue, together with EAITC, to monitor the development of the situation and to support the efforts of countries that promote grassroots participation in the affairs of State. Canadian activities have so far been aimed at strengthening the ability of people and institutions to cope with the liberalization process and the challenges it creates. In the future, the strategy will also seek to promote the full participation of all segments of the population in the development process to ensure the viability of this process and to facilitate the emergence of more balanced relations among and within countries, in order to reduce sources of friction and economic disparities. This approach will be complemented, however, by suitable measures in countries where the situation stagnates or deteriorates.

These objectives will not necessarily mean an increase in budgets but rather encouragement of the process and activities requiring such grassroots participation. Zambia, Benin and Niger are some of the countries where improvements are emerging and should be given particular support. Nearly half a million dollars have been set aside to upgrade the capacities of Zimbabwe's Legal Resources Foundation to enable it to provide paralegal training and services to regions and groups with limited access to legal services. A training program is also planned to prepare legal-aid workers to meet the specific needs of these groups. In South Africa, the primary objective of CIDA's $15 million annual aid program is to support the transition to a democratic non-racist government.

Structural adjustment activities will be given particular attention. CIDA will apply its analytical capabilities to the review of public spending to ensure that adequate attention is paid to key development sectors such as health and education.

Similarly, CIDA will place greater emphasis on regional integration issues in international forums and programs focusing on Africa, such as the Global Coalition for Africa and the Special Program of Assistance for Sub-Saharan Africa, in order to strengthen international consensus on regional integration in Africa and the commitment of countries that support it.

Operations Services Branch (OSB): Coordination of common program activities and technical support for the three Geographic Programs is provided by the Area Coordination Group of OSB. OSB also provides policy advice, services to program branches and quality control in contracting and procurement functions. Finally, OSB provides legal services via the Office of the General Counsel with its staff from the Department of Justice.

Following an observation made by the Auditor General, CIDA's Procurement Division has completed a study on the viability of instituting a Fair Price Declaration audit procedure. As a result, such a process is being initiated at present and will be implemented for the beginning of 1992-93. This process will allow CIDA to audit price declarations made by suppliers following the award of non-competitive contracts. In addition, and operating on a parallel basis, a random verification of Canadian Content declarations made by suppliers to CIDA will be introduced in fiscal year 1992-93.

Following three observations made by the Auditor General in his 1988 report, the Agency issued "Guidelines for the Preparation of Terms of Reference for Canadian Executing Agencies and Project Monitors". In a meeting of the Public Accounts Committee, the Agency made a commitment to conduct a review to ensure that these guidelines have been implemented. The Audit and Evaluation Division will undertake this review early in the 1992-93 fiscal year.

OSB has coordinated the development of CIDA positions on procurement related issues. OSB has represented the Agency at interdepartmental committees and has provided briefings to the Minister on significant issues related to both CIDA specific procurement and overall federal government initiatives. These issues have included Canadian Content, Intergovernmental Agreement on Government Procurement, Procurement Review Board and Open Bidding Policy.

In 1991-92, the Sharing our Future commitment to establish general lines of credit to promote greater participation of the Canadian business community in international development efforts was operationalized through the establishment of the Private Sector Development Fund program. Pilot projects have been established in four countries (Morocco, Colombia, Zimbabwe and Pakistan), each with a budget of $5 million. Experience gained from the pilot projects will enable CIDA to undertake a more broadly based implementation of the concept across the Geographic Programs as part of regular program activities.

In October 1991, a $0.5 million Electoral Observation Fund project was implemented with the cooperation of EAITC. The objective of the project is to contribute to the democratic development of certain developing countries as part of our foreign policy and development objectives that include promoting international peace and security, greater respect and protection of human rights, and a more equitable participation by the electorate in the process.

As part of ongoing management improvement activities, the Area Coordination Group undertook the revision and computerization of the Agency's guidelines for the programming and implementation of bilateral programs. All headquarters staff now have electronic access to the Handbook. Field staff will have local access in 1992.

Professional Services Branch (PSB): PSB provides professional and technical input into CIDA's policies, strategies, programs, projects and activities in four broad sectors: social and human resource development, natural resources, environment and infrastructure. The Branch is responsible for policy in the areas of human resource development, institutional development and linkages, and women in development. PSB is also responsible for the formulation of Agency sectoral programming guidelines in environment as well as in other sectors. The Branch assesses the availability and competitiveness of Canadian goods and services, and provides technical and administrative support for the consultant selection process; monitors initiatives involving women in development and environment (including assessment and compliance with relevant Canadian environmental legislation and regulations); and manages the Scholarships Program.

In 1992-93, special attention will be given to the environment. PSB will pursue its efforts to strengthen CIDA's programming through the development of environmental strategies for selected countries and regions in consultation with CIDA's partners and

stakeholders at both the program and project levels. CIDA staff will continue to improve their skills and the Agency's environmental assessment methodology. Additional training has clearly demonstrated an enhanced ability of staff to identify and address environmental issues. A major training program on environment and development will be available in 1992-93.

The Branch will also focus its efforts in the environment on formulating environmental strategies and programs as part of the Agency's CPFs and on consultation with CIDA's partners and stakeholders. In addition, increased efforts will be made in the continued development of technical guidelines, compliance monitoring and the development of institutional strengthening projects for environmental sustainability.

Administratively, the Branch is shown in the National Initiatives Program, although its services are provided to both the Partnership and the National Initiatives Programs. PSB provides professional and technical services to all five program branches (mainly to the three geographic programs) as well as to several of the other corporate services branches (e.g. Policy Branch and Communications Branch). PSB maintains close working relationships with Canadian firms and institutions as well as with all levels of government involved in Canada's ODA program. PSB also fosters professional contacts with sectoral specialists in other bilateral and multilateral aid agencies (e.g. IBRD, FAO, the World Health Organization, the UN Population Fund and the regional development banks).

C. Corporate Services

(The total 1992-93 ODA administration is $194 million, of which CIDA accounts for $113 million. The shaded areas in the diagram represent CIDA's operating expenditures.)

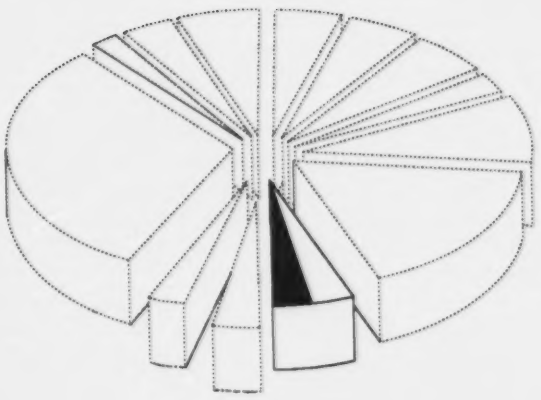

Objective:

- to ensure that the Agency has the necessary support services to enable the efficient and effective achievement of the international development assistance program objectives within the framework of federal government policies, procedures and controls.

Description

The Corporate Services activity provides the Agency with support services not directly related to specific programs. These services, the costs of which are classified as indirect administration (as opposed to direct administration which is easily identifiable with the delivery of a particular aid program) are rendered by the following CIDA branches: Agency Executive, Finance and Corporate Information, Personnel and Administration, Policy and Communications.

Resource Summaries

The Corporate Services activity represents 2.4% of the 1992-93 CIDA program expenditures and 33.2% of the total person-years. Corporate Services is part of the total ODA administration which represents 6.5% of the total 1992-93 ODA program expenditures.

Figure 13: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1992-93		Forecast 1991-92		Actual 1990-91	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Agency Executive	1,563	23	1,862	23	1,869	23
Finance and Corporate Information*	20,282	125	16,909	124	20,263	128
Personnel and Administration	19,544	130	19,623	130	14,207	131
Policy*	5,685	68	5,991	65	6,082	68
Communications	7,695	28	7,872	26	6,422	26
	54,769	371	52,257	368	48,843	376

* Reflects the transfer of the Internal Audit Division and the Corporate Management Systems Section from Finance and Corporate Information Branch to Policy Branch.

Of the total 1992-93 Estimates for the Corporate Services activity, 42.6% is for personnel costs and the balance relates to other operating costs and capital costs. A more detailed expenditure breakdown is provided in Figure 21 on page 78.

Corporate Services represents a portion of CIDA's total operating expenditures and is reported as Administration at the ODA level. The link between Corporate Services planned expenditures of $55 million and ODA administration of $194 million reported in Figure 1 on page 7 can be made as follows:

	($ millions)
Total CIDA Corporate Services	55
plus: operating expenditures reported in the Partnership Program (see Figure 8, page 41) and in the National Initiatives Program (see Figure 10, page 50)	58
Total CIDA administration (see Figure 21, page 78)	113
plus: administration reported through the Main Estimates of:	
- EAITC	73
- other government departments	8
Total ODA administration	194

Figure 14: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91					
	Actual		Main Estimates		Change	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Agency Executive	1,869	23	1,855	21	**14**	**2**
Finance and Corporate Information*	20,263	128	18,074	138	**2,189**	**(10)**
Personnel and Administration	14,207	131	13,214	131	**993**	**-**
Policy*	6,082	68	5,259	67	**823**	**1**
Communications	6,422	26	7,341	28	**(919)**	**(2)**
	48,843	376	45,743	385	**3,100**	**(9)**

* Reflects the transfer of the Internal Audit Division and the Corporate Management Systems Section from Finance and Corporate Information Branch to Policy Branch.

Explanation of Change: The difference of $3.1 million or 7% between 1990-91 actual expenditures and the Main Estimates is primarily due to the following adjustments:

	($000)
• additional resources approved through Supplementary Estimates "B" to meet increased operating expenses;	1,000
• additional resources approved through Treasury Board Vote 5 for salary and fringe benefit costs; and	3,859
• transfer of funds to Geographic Programs through Supplementary Estimates "C".	(1,620)

Performance Information and Resource Justification

Agency Executive Services: Include the offices of the President and Senior Vice-President. The President is assisted by the Senior Vice-President whose responsibilities include daily operational management of the ODA program and a lead role in Agency policy formulation. A number of corporate services also fall within the purview of the Senior Vice-President's Office. The Parliamentary Relations Office provides the Minister with daily briefings on Agency issues and plays a liaison role between Parliamentarians and the Agency on ongoing policy and operational matters. The Executive Secretariat consists of two units providing very distinct corporate services. The Correspondence Unit provides a central ministerial correspondence service for the Minister, the President and the Senior Vice-President and channels all formal communication documents between the President and the Minister's Office. The Access to Information and Privacy Unit processes all requests for information under the legislation and provides advice to management. A Secretariat for the President's and Senior Vice-President's major on-going committees - President's Committee, Project Review Committee, Audit and Evaluation Committee - is an integral part of the Executive Secretariat. The planning for all Agency and Directors' fora is coordinated by the Executive Secretariat. Also, the Audit and Evaluation Division of Policy Branch reports directly to the President.

Finance and Corporate Information: Involves the provision of financial and information management advice, systems and services, as well as informatics and telecommunications support to assist the Agency in accomplishing its mission. This includes the provision of guidance and support to management through the analysis of issues and the proposal of policy, as well as system or process innovations to improve the Agency's ability to respond to a large ODA budget and complex aid programs and delivery mechanisms.

Personnel and Administration: In support of the development assistance program, the Personnel and Administration Branch provides senior management with advice about the sound management of human resources and promotes the formulation, development and implementation of human resources planning, development and management policies and programs for both regular and decentralized operations. It provides counselling services to employees at all levels. Consulting and support services are also offered to management for the implementation of government-wide policies, such as official languages and employment equity. On the administration side, this Branch is also responsible for the provision of logistic services, the purchase of materials, supplies and equipment related to Agency administrative requirements and the implementation of government policies such as management of information holdings and security.

Issues surrounding CIDA's human resource management continue to be a priority and the objectives established for the implementation of corporate strategies and programs in 1991-92 should continue until 1993-94. The Branch provides advice and consultation on organization structures and human resource management to improve the utilization of human resources and to follow up the recommendation aimed at improving operational procedures. A spousal employment assistance program was launched to enable employees with dual career families to accept posts overseas by facilitating the employment of spouses with valued skills to offer to the development assistance program. As a direct result of the Agency's mission statement, a career development strategy was designed to support the organizational changes represented by its implementation, especially the adoption of a more knowledge-based organizational approach to Canadian aid program delivery.

The Branch plays a leading role in implementing government policy on managing information holdings. The implementation of the Documentation Improvement Program will contribute to establishing a solid foundation for organizing, classifying, retrieving and retaining documentation. This program is an integral part of managing CIDA's information and will be completed during the next four fiscal years. Administratively, more effective use of the space allocated to the Agency and improved communications, both in working groups and with posts, continue to be priorities. An employee health and safety survey was conducted to better identify any problems that might be related to the work environment. The results will be analyzed, and a series of recommendations will be made to management. Among other things, the action plan will concern air quality, work stations, office furnishings and equipment, and the creation of a fitness program for employees. The Branch has been selected as the focal point for input to government-wide committees established under the umbrella of Public Service 2000 and to link decisions which will emerge from Public Service 2000 with ongoing programs of the Agency.

Policy: The responsibilities of Policy Branch include: (1) facilitating the coordination of policies within the Agency and serving as the focal point for international aid

coordination efforts; (2) formulating and analyzing policy options for senior management and the President's Committee; (3) serving as the focal point for CIDA interdepartmental input on Canadian policies which affect low-income developing countries; (4) managing the corporate strategic planning processes; (5) managing the IAE budget and making recommendations to the President and Ministers regarding eligibility and allocations; (6) collecting, analyzing and disseminating corporate information and managing the Development Information Centre; and (7) providing administrative support for evaluation and internal audit. The Audit and Evaluation Division reports directly to the President.

In late 1989-90, Policy Branch established an Agency-level Policy Coordinating Committee to support policy coherence within CIDA. The Committee is responsible for coordinating the development and assessment of policy options for important corporate policy issues and identifying areas where policies may need to be developed by CIDA. It may also undertake tasks assigned by other Agency-level committees. The Committee addresses central issues, such as macro-economic policy, debt reduction, environment and sustainable development. The Committee has reviewed policy proposals for counterpart funds, economic sustainability frameworks, integrated country programming and sectoral policies, such as AIDS and education. In 1991-92, its work focused more specifically on the priorities respecting the sustainable development framework established at the 1991 Retreat of the President's Committee. Work was begun on guidelines for preparing CPF documents, analysis of the components of sustainable development that will lead to policy guidelines for human rights, democratic development, good governance, the factors involved in social sustainability, including poverty alleviation, and the application of appropriate cultural sensitivity to development.

In 1991-1992, Policy Branch completed the new CIDA Policy on Environmental Sustainability. This policy was endorsed by the Agency's President's Committee and approved and released by the Minister as part of International Development Week. The policy commits CIDA to integrate environmental considerations fully into all its decision-making and its activities. High priority is being given to helping developing country governments and peoples to improve their capacity to deal with environmental problems, in the context of sustainable development. In 1992-93, Policy Branch will coordinate the preparation of an Agency-wide Implementation Strategy on Environmental Sustainability, which states environmental objectives and program priorities set by each program and service branch, and develops guidelines for implementing the policy.

Policy Branch has led the CIDA effort in preparing Canada for the UNCED, in Brazil in 1992. CIDA is leading the Canadian effort on a number of UNCED issues, including poverty and environment, the role of women in environmental management, and institutional arrangements for UNCED follow up.

Communications: The Communications Branch is responsible for making communications and consultation an integral and essential part of virtually all CIDA policies and programs. This will enable the Agency to play a leadership role in informing Canadians about the ODA projects and programs of the government and its partners, and in encouraging their active support and participation. The Branch is also responsible for the Development Information Program, which falls under the National Initiatives activity, whose objective is to stimulate greater public awareness of international development issues.

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Details of Financial Requirements by Object

CIDA's financial requirements by object are presented in Figure 15 below.

Figure 15: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	**Estimates 1992-93**	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Personnel			
Salaries and wages	**59,281**	57,319	59,337
Contributions to employee benefits plans	**9,485**	8,836	9,364
Other personnel costs	**519**	385	660
	69,285	66,540	69,361
Goods and Services			
Transportation and communications	**11,620**	11,725	9,514
Information	**1,640**	1,407	1,063
Professional and special services	**24,173**	24,233	19,280
Rentals	**1,339**	1,877	2,361
Purchased repairs and upkeep	**834**	969	862
Utilities, materials and supplies	**1,704**	1,654	1,611
All other expenditures	**-**	80	89
	41,310	41,945	34,780
Total operating	**110,595**	108,485	104,141
Capital	**2,055**	2,055	737
Transfer payments	**2,154,300**	2,149,842	2,092,742
Total budgetary expenditures	**2,266,950**	2,260,382	2,197,620
Non-budgetary (loans, investments and advances)	**11,000**	19,300	14,186
	2,277,950	2,279,682	2,211,806
Loan repayments	**60,000**	57,000	60,205
Total expenditures - net of loan repayments	**2,217,950**	2,222,682	2,151,601

Note: The non-cash requirements pertaining to capital subscriptions and advances for issuance of non-interest bearing, non-negotiable demand notes in the amount of $226.7 million with respect to Canada's involvement in the regional International Financial Institutions, are presented in the Estimates against Vote L40 and Vote L45. These items are not included here as this table reflects only the cash requirements of the CIDA program.

2. Personnel Requirements

The CIDA personnel costs of $69.3 million account for 61.5% of the total operating expenditures of the program. Information on person-years and average annual salary by category is presented in Figure 17 on pages 71 and 72.

Figure 16: Person-Year Requirements by Activity

	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Partnership Program	**162**	164	162
National Initiatives	**584**	567	572
Corporate Services	**371**	368	376
	1,117	1,099	1,110

The person-year requirements for 1992-93 are 18 P-Ys or 1.6% higher than the 1991-92 forecast utilization. This increase is due to:

	P-Ys
• additional resources approved for the Environment Assessment and Review Process;	12
• additional resources approved for the transfer of responsibilities from PCIAC to CIDA (4 P-Ys approved for 1991-92 compared to 7 P-Ys for 1992-93);	3
• person-year under-utilization as a result of the Public Service Alliance of Canada strike. These P-Ys will be required in 1992-93;	20
• decrease of resources approved for decentralization for the period of 1988-89 to 1991-92 only; and	(15)
• decrease of resources approved for IFI bank meetings for the period of 1989-90 to 1991-92 only.	(2)

Figure 17: Details of Personnel Requirements

	Person-Years* Controlled by Treasury Board			Current	1992-93 Average
	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91	Salary Range	Salary Provision
Management	94	83	93	61,500-138,300	87,477
Scientific and Professional					
Agriculture	7	8	7	20,359-68,833	66,529
Biological Sciences	4	-	1	20,599-71,785	70,441
Economics, Sociology and Statistics	12	14	11	20,000-84,700	67,469
Education	6	6	6	18,709-72,105	65,923
Engineering and Land Survey	48	38	37	28,856-78,176	72,268
Forestry	7	6	6	20,599-71,503	67,459
Library Science	3	1	2	25,371-60,147	36,156
Physical Sciences	12	6	5	22,384-76,743	57,779
Other	2	1	1	-	74,809
Administrative and Foreign Services					
Administrative Services	130	134	130	17,470-72,817	50,889
Commerce	21	24	23	18,702-77,182	64,641
Computer Systems Administration	22	19	18	22,310-73,032	50,112
Financial Administration	38	37	36	15,516-69,789	58,051
Information Services	26	23	26	17,329-65,839	53,073
Organization and Methods	6	6	7	17,121-70,600	51,191
Personnel Administration	25	28	24	16,390-67,273	50,866
Program Administration	265	269	265	17,470-72,817	59,373
Purchasing and Supply	44	41	41	16,292-70,600	51,919
Technical					
Drafting and Illustration	2	2	2	19,852-51,443	39,274
General Technical	2	3	3	16,124-71,058	42,858
Social Science Support	6	7	6	16,124-73,716	45,621
Other	2	2	2	-	51,550
Administrative Support					
Clerical and Regulatory	177	196	206	16,504-40,509	30,472
Data Processing	3	3	2	17,165-47,383	33,764
Secretarial, Stenographic and Typing	149	138	146	16,356-40,768	29,617
Operational					
General Services	2	3	3	16,989-51,984	24,722
	1,116	1,098	1,109		

* Refer to the following page.

Figure 17: Details of Personnel Requirements (Cont'd.)

	Other Person-Years*				1992-93
	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91	Current Salary Range	Average Salary Provision
Senior Levels	1	1	1	113,600-165,500	-

***Person-Year** - refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in Schedule I, Part I, staff appointed pursuant to Section 39 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order-in-Council. Also, the person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

Other person-years are those not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the controlled and other person-years for the program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1991. The average salary column reflects the estimated salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Transfer Payments

CIDA grants, contributions and other transfer payments of $2,165.3 million account for 95.1% of CIDA's program expenditures. Further information is given below.

Figure 18: Details of Grants and Contributions

(dollars)	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Grants			
Partnership Program			
Grant to the North South Institute	1,000,000	1,000,000	750,000
(S) Grant to the International Centre for Human Rights and Democratic Development pursuant to Section 28(a) of the International Centre for Human Rights and Democratic Development Act	5,000,000	4,000,000	3,000,000
Development assistance to international development institutions and organizations for operations and general programs as well as specific programs and projects, and for special program and project expenses directly related thereto	157,400,000	173,700,000	159,280,000
Food aid assistance to international development institutions or international non-governmental organizations for the benefit of recipients in developing countries and for special program and project expenses directly related thereto	150,800,000	158,200,000	161,391,413
Grants to Canadian, international, regional and developing country institutions, organizations and agencies, developing country governments, their organizations and agencies and to provincial governments, their organizations and agencies in support of development cooperation and development education programs, projects and activities and for special program and project expenses directly related thereto	115,000,000	80,110,000	61,517,999
Grants to international non-governmental organizations in support of development assistance programs, projects and activities and for special program and project expenses directly related thereto	21,000,000	20,690,000	20,620,335
	450,200,000	437,700,000	406,559,747
National Initiatives			
Humanitarian assistance and disaster preparedness to countries, their agencies and persons in such countries, and to international institutions and Canadian and international non-governmental organizations for operations and general programs and specific programs, projects, activities and appeals and for special program and project expenses directly related thereto	66,400,000	83,200,000	103,992,500
Development assistance as education and training for individuals and for special program and project expenses directly related thereto	10,500,000	12,300,000	11,438,453
	76,900,000	95,500,000	115,430,953
Total Grants	527,100,000	533,200,000	521,990,700

Figure 18: Details of Grants and Contributions (cont'd.)

(dollars)	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Contributions			
Partnership Program			
Contributions to Canadian, international, regional and developing country institutions, organizations and agencies, developing country governments, their organizations and agencies and to provincial governments, their organizations and agencies in support of development cooperation and development education programs, projects and activities and for special program and project expenses directly related thereto	**144,400,000**	186,000,000	189,072,339
Contributions to international non-governmental organizations in support of development assistance programs, projects and activities and for special program and project expenses directly related thereto	**2,100,000**	1,400,000	5,545,300
Incentives to Canadian, international and developing country private investors, institutions, organizations, and governments in support of industrial cooperation programs, projects and activities as well as special program and project expenses directly related thereto	**75,200,000**	70,880,000	62,312,272
Development assistance to international development institutions and organizations for operations and general programs as well as specific programs and projects, and for special program and project expenses directly related thereto	**100,000**	100,000	2,669,412
Food aid assistance to international development institutions or international non-governmental organizations for the benefit of recipients in developing countries and for special program and project expenses directly related thereto	**100,000**	56,500,000	20,709,507
Contribution to the Inter-American Development Bank	**2,600,000**	2,700,000	2,575,128
	224,500,000	317,580,000	282,883,958
National Initiatives			
Development assistance, including payments for loan agreements issued under the authority of previous Appropriation Acts, to developing countries and their agencies and institutions in such countries and contributions to Canadian, international and regional institutions, organizations and agencies, to provincial governments, their organizations and agencies, and to Canadian private sector firms in support of regional and country specific projects, programs and activities, and for special program and project expenses directly related thereto	**962,900,000**	963,480,000	914,351,749
Food aid assistance to developing countries, their agencies and persons in such countries, or to Canadian non-governmental organizations for the benefit of recipients in developing countries and for special program and project expenses directly related thereto	**190,900,000**	176,800,000	200,179,802

Figure 18: Details of Grants and Contributions (cont'd)

(dollars)	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Contributions (cont'd.)			
National Initiatives (cont'd.)			
Humanitarian assistance and disaster preparedness to countries, their agencies and persons in such countries, and to international institutions and Canadian and international non-governmental organizations for operations and general programs and specific programs, projects, activities, and appeals and for special program and project expenses directly related thereto	100,000	10,600,000	7,100,000
Contributions to Canadian or international communications organizations, other federal, provincial or municipal governments, broadcasters and producers, other donor governments and institutions in support of the development information program involving the production and dissemination of development information, educational materials and related activities	7,300,000	7,280,000	7,091,000
	1,161,200,000	1,158,160,000	1,128,722,551
Total Contributions	1,405,700,000	1,475,740,000	1,411,606,509
Other Transfer Payments*			
Partnership Program			
(S) Encashment of notes issued to the development assistance funds of the international financial institutions in accordance with the International Development (Financial Institutions) Assistance Act	221,500,000	140,902,000	159,144,829
Total Other Transfer Payments	221,500,000	140,902,000	159,144,829
Total Grants, Contributions and Other Transfer Payments	2,154,300,000	2,149,842,000	2,092,742,038

* Other Transfer Payments exclude non-budgetary transfer payments of $11 million for 1992-93.

4. Net Cost of Program

The total CIDA program costs, including $13 million for services provided without charge by other departments, are shown in Figure 19 below.

Figure 19: Total Cost of the Program for 1992-93

(thousands of dollars)	Main Estimates 1992-93	Add Other Costs*	Estimated Net Program Cost 1992-93	1991-92
Partnership Program	919,601	5,723	**925,324**	847,733
National Initiatives	1,303,580	4,409	**1,307,989**	1,327,894
Corporate Services	54,769	2,991	**57,760**	57,456
	2,277,950	13,123	**2,291,073**	2,233,083

* Other costs of $13 million consist of:

	($000)
Operating Expenditures:	
• accommodation received without charge from Public Works;	6,323
• employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat;	2,102
• cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services Canada; and	126
• employee compensation payment - Department of Labour.	72
	8,623
Aid Expenditures:	
• imputed interest on advance payments - Department of Finance.	4,500
	13,123

B. Other Information

1. International Assistance Envelope vs. CIDA Program

The IAE expenditures presented in Part I of the Main Estimates (see Figure 1, page 7) are calculated on an appropriation basis and include an amount of $234 million for grants, contributions, cash payment and promissory notes to be issued by CIDA to international financial institutions. The CIDA expenditures (Program by Activities, page 12) are calculated on a cash basis and include an amount of $240 million for grants, contributions, cash payment and encashment of previously issued promissory notes.

Figure 20 below reconciles the IAE expenditures on an appropriation basis to the CIDA expenditures on a cash basis for 1992-93.

Figure 20: Reconciliation between IAE (appropriation) and CIDA (cash)

		($ millions)
International Assistance Envelope (see Figure 1, page 7)		3,061
plus:	repayment of previous years' loans	60
less:	non-CIDA IAE donors	(849)
CIDA expenditures, appropriation basis		2,272
plus:	encashment of notes, grants, contributions and cash payment - CIDA program	240
less:	issuance of notes, grants, contributions and cash payment - CIDA program	(234)
CIDA expenditures, cash basis		2,278

2. Expenditures Breakdown by Activity and Object

As a linkage to the activity structure and the Agency's organizational structure, Figure 21 provides a more detailed breakdown of expenditures than appears elsewhere in this document.

Figure 21: Expenditures Breakdown by Activity and Object

(thousands of dollars)			1992-93 Estimates					
	P-Yrs	Personnel Costs	Other Operating Costs	Total Operating Costs	Grants	Contributions	Other Transfer Payments	Total Costs
Partnership Program								
International Financial Institutions	9	522	205	727	4,900	2,700	232,500	**240,827**
Voluntary Sector	76	4,575	680	5,255	116,000	144,400	-	**265,655**
International Non-Governmental Organizations	6	383	187	570	21,000	2,100	-	**23,670**
Industrial Cooperation	46	2,805	1,039	3,844	-	75,200	-	**79,044**
International Centre for Human Rights and Democratic Development	-	-	-	-	5,000	-	-	**5,000**
Multilateral Technical Cooperation	15	970	232	1,202	152,500	-	-	**153,702**
Multilateral Food Aid	10	653	150	803	150,800	100	-	**151,703**
Total Partnership Program	162	9,908	2,493	12,401	450,200	224,500	232,500	**919,601**
National Initiatives								
Bilateral Food Aid	-	-	-	-	-	190,900	-	**190,900**
Scholarships	4	274	80	354	10,500	-	-	**10,854**
International Humanitarian Assistance	6	394	108	502	66,400	100	-	**67,002**
Development Information	9	536	170	706	-	7,300	-	**8,006**
	19	1,204	358	1,562	76,900	198,300	-	**276,762**
Geographic Programs								
Americas Branch	74	4,291	772	5,063	-	178,600	-	**183,663**
Asia Branch	87	5,242	1,332	6,574	-	360,600	-	**367,174**
Africa and Middle East Branch	136	8,147	1,933	10,080	-	443,700	-	**453,780**
Operations Services Branch	90	4,937	792	5,729	-	-	-	**5,729**
Professional Services Branch	178	12,240	4,232	16,472	-	-	-	**16,472**
Total National Initiatives	584	36,061	9,419	45,480	76,900	1,181,200	-	**1,305,580**
Corporate Services								
Agency Executive	22	1,316	247	1,563	-	-	-	**1,563**
Finance and Corporate Information	125	7,270	13,012	20,282	-	-	-	**20,282**
Personnel and Administration	130	9,006	10,538	19,544	-	-	-	**19,544**
Policy	66	4,059	1,626	5,685	-	-	-	**5,685**
Communications	28	1,665	6,030	7,695	-	-	-	**7,695**
Total Corporate Services*	371	23,316	31,453	54,769	-	-	-	**54,769**
Total Agency	1,117	69,285	43,365	112,650	527,100	1,405,700	232,500	**2,277,950**

* Other Operating Costs for Corporate Services include capital expenditures of $ 2,055,000.

3. Non-CIDA Components of ODA Activities

Under the Partnership Program:

World Bank Group: This Group is composed of the IBRD and its associated institutions, the International Finance Corporation, the International Development Association and the Multilateral Investment Guaranty Agency. As well, the Enhanced Structural Adjustment Facility of the IMF provides debt service relief to highly indebted least developed countries. A newly created mechanism, the Global Environment Facility, has been added to the portfolio. The World Bank Group funding is reported to Parliament through the Main Estimates of the Department of Finance.

International Development Research Centre: The funding for IDRC is reported to Parliament through the Main Estimates of EAITC. IDRC reports to Parliament through the Secretary of State for External Affairs. It is a Crown Corporation established by special federal legislation. Its mandate is to initiate, encourage, support and conduct research into the problems of developing regions of the world and into the means for applying and adapting scientific, technical and other knowledge to the economic and social advancement of those regions.

International Centre for Ocean Development: The funding for ICOD is reported to Parliament through the Main Estimates of EAITC. However, ICOD reports to Parliament through the Minister for External Relations and International Development. ICOD is a Crown Corporation established by special federal legislation. Its mandate is to initiate, encourage and support cooperation between Canada and developing countries in the field of ocean resource development.

Grants and Contributions, EAITC: The grants and contributions managed by EAITC are reported to Parliament through the Main Estimates of that department. These grants and contributions cover the discretionary and assessed payments to international organizations, as well as certain costs related to the Francophone Summits, which are reported as ODA.

Imputed Interest Costs: This covers the imputed interest on advance payments. CIDA has been exempted from the Treasury Board policy on advance payments for grants and contributions. However, the additional interest charges incurred by the federal government as a result are considered to be an imputed ODA program expenditure.

Under the National Initiatives Program:

Canadian Commonwealth Scholarship and Fellowship Plan: The funding for this program is reported to Parliament through the Main Estimates of EAITC. The objective of the plan is to provide awards to students from the other Commonwealth countries (46 of which are developing countries) to enable them to pursue their academic studies in Canada.

Foreign Student Support: This item represents the estimated share of federal transfers to the provinces for post-secondary education which benefits foreign students from ODA-eligible developing countries studying in Canada in development-related fields. These funds can be considered an indirect subsidy to the development of those countries.

Supply and Services Canada Service Fees: In 1992-93, the method of funding for a number of mandatory services provided by Supply and Services Canada (SSC) will move from revenue dependency to appropriation funding. These services included Acquisitions (negotiating and administering contracts), Traffic Management (contracting for the movement of personnel and materiel) and Major Crown Projects (the provision of dedicated contracting services in support of large acquisitions).

Departments and agencies will no longer be required to pay these services to SSC starting in 1992-93. However, each department and agency will reduce their reference levels by the amounts normally paid to SSC in the form of service fees. CIDA's contribution to the refinancing of SSC mandatory services is $2.1 million.

Multilateral Debt Reduction Initiatives: This item refers to debt service relief and/or forgiveness for developing countries of official Canadian debt negotiated through multilateral fora such as the Paris Club. Examples are the debt owed to the Canadian Wheat Board and the Export Development Corporation. This debt reduction will be reported in the Main Estimates of the Department of Finance.

Export Development Corporation Section 31 (Concessional Financing) Canada Account: Section 31 refers to concessional export financing for commercial sales in developing countries that are not deemed to be creditworthy for other financing from the Export Development Corporation. The funding is provided under the authority of Section 31 (Canada Account) of the Export Development Corporation Act. This financing is reported in the Main Estimates of EAITC under the Export Development Corporation.

INDEX

Acquired Immune Deficiency Syndrome (AIDS)	15, 32, 48, 68
Activity Structure	22, 26, 78
Africa and Middle East	23, 25, 26, 50, 51, 53, 56, 59, 78
Africa 2000	15, 34, 35, 37, 41, 50, 54
Americas	23, 26, 47, 50, 51, 53, 56-58, 78
Asia	23, 26, 47, 50, 51, 53, 56, 58, 59, 78
Auditor General	61, 62
Bilateral Food Aid	7, 22, 38, 49-54, 78
Canadian Content	56, 61, 62
Centres of Excellence	36, 45
Children's Summit	15, 18, 30, 31, 48
Communications Branch	53, 64-66, 68, 75, 78
Complexity of Program Delivery	28
Corporate Services	12, 17, 19, 20, 23, 26, 64-66, 70, 76, 78
Country Policy Framework (CPF)	29, 34, 55, 68
Debt Relief, Debt Forgiveness, Debt Reduction	7, 16, 23, 28, 35, 49, 51, 80
Decentralization	16, 34-36, 38, 70
Development Assistance Committee (DAC)	9, 38
Development Education	16, 36, 45, 46, 53, 55, 73, 74
Development Information	7, 8, 23, 26, 35, 36, 49-51, 53, 55, 68, 75, 78
Eastern Europe	4, 5, 7, 27, 28, 57
Environment	4, 14, 27, 31, 32, 37, 46, 59, 60, 62, 63, 68, 70, 79
External Affairs and International Trade Canada (EAITC)	4, 5, 7, 14, 16, 23, 31, 32, 36, 41, 42, 49, 61, 62, 65, 79, 80
Fair Price Declaration	61
Finance and Corporate Information Branch	64-67, 78
Finance (Department of, Minister of)	5, 7, 20, 44, 49, 52, 76, 79, 80
Foreign Policy Framework (FPF)	4, 31
Francophonie (La)	22, 30, 31, 39, 48, 53, 54
Geographic Programs	7, 18, 20, 23, 38, 49-53, 56, 61, 62, 66, 78
Gulf Crisis, Gulf War, Gulf Area	15, 18-20, 27, 32, 33, 43, 52, 54, 59
Human Resource Development (HRD)	15, 33, 58
Impact on the Canadian Economy	38
Imputed Interest	7, 23, 41, 42, 76, 79
Industrial Cooperation (INC)	7, 22, 35, 40, 41, 43, 47, 74, 78
Initiatives	29-36
International Assistance Envelope (IAE)	4-8, 23, 24, 68, 77

International Centre for Human Rights and Democratic Development (ICHRDD) 23, 25, 40, 47, 73, 78
International Financial Institutions (IFIs) 4, 7, 8, 10, 11, 13, 17, 19, 20, 22, 39-44, 52, 57, 69, 70, 75, 77, 78
International Humanitarian Assistance (IHA) 7, 19, 22, 35, 49, 50-55
International Non-Governmental Organizations (INGOs) 7, 22, 40, 41, 43, 46, 73-75

Mandate 21
Multilateral Food Aid 7, 18-20, 22, 38, 40, 41, 43, 48, 50, 51, 78
Multilateral Technical Cooperation (MTC) 7, 22, 35, 40, 41, 43, 48, 78

National Initiatives 6, 7, 12, 17-20, 22, 24, 26, 32, 34, 43, 49-51, 53, 63, 65, 68, 70, 73-76, 78, 79

Operations Services Branch (OSB) 23, 50, 51, 53, 61, 62, 78
Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) 9, 38, 44
Organization Structure 25

Partnership 6, 7, 12, 17-19, 22, 24-26, 28, 32, 34, 38, 40-42, 52, 54, 63, 65, 70, 73-76, 78, 79
Personnel and Administration Branch 64-67, 78
Personnel Requirements 70-72
Petro-Canada International Assistance Corporation (PCIAC) 7, 15, 17, 18, 56, 57, 70
Policy Branch 48, 64-68
Professional Services Branch (PSB) 23, 50, 51, 53, 54, 56, 62, 63, 78

Regional Offices 36, 47

Scholarships 5, 7, 20, 22, 33, 35, 39, 49-54, 62, 78
Services Provided Without Charge 76
Strategic Management Review 14, 29
Structural Adjustment 5, 16, 28, 29, 35, 36, 57, 60, 61, 79
Study on Assessing the Financial Viability of CIDA Partners 16, 31
Supply and Services Canada (SSC) 5, 7, 23, 49, 50, 76, 80
Sustainable Development 4, 14-16, 29, 36, 58, 59, 68

Voluntary Sector 7, 22, 35, 40, 41, 43, 45, 78

Women in Development (WID) 15, 21, 32-34, 37, 62
World Bank 5, 9, 27, 28, 32, 37, 39, 41, 42, 44, 79
World University Services of Canada (WUSC) 31, 56, 57

Youth Initiatives Program (YIP) 36, 45

Agence canadienne de développement international

Budget des dépenses 1992-1993

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1992

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1993-III-53
ISBN 0-660-56598-6

Imprimé sur du papier recyclé

Printed on recycled paper

Budget des dépenses de 1992-1993

Partie III

Agence canadienne de développement international

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document est divisé en trois sections. La section I donne un aperçu du programme et un résumé des plans et de son rendement actuel. Les lecteurs désirant avoir plus de détails trouveront à la section II, pour chaque activité, les résultats prévus et d'autres renseignements sur le rendement, qui justifient les ressources demandées. La section III fournit d'autres renseignements sur les coûts et les ressources, ainsi que des analyses spéciales qui permettent au lecteur de mieux comprendre le programme.

La section I est précédée d'une introduction et des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. L'introduction situe le programme par rapport à son contexte canadien et international. Les détails fournis sur les autorisations de dépenser assurent la cohérence par rapport aux autres documents budgétaires et permettent d'évaluer les résultats financiers du programme pour l'année écoulée.

Le présent document a été conçu de manière à faciliter la consultation. La table des matières expose le contenu de chaque section. De plus, les multiples renvois indiqués dans le document fournissent au lecteur des détails sur des postes de dépense qui présentent un intérêt particulier. Un index est également inclus afin de faciliter les recherches sur des sujets spécifiques.

La Partie III du Budget des dépenses devrait être lue parallèlement au Rapport annuel de 1990-1991 de l'Agence, qui renferme plus de renseignements sur les organisations et les pays ayant obtenus des fonds d'aide publique au développement du Canada au cours de l'exercice 1990-1991.

Table des matières

Introduction

A. L'enveloppe de l'aide internationale du Canada 4
B. Coordination internationale de l'aide au développement 9

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1992-1993 10
B. Emploi des autorisations en 1990-1991 13

Section I
Aperçu du programme

A. Plans pour 1992-1993 et rendement récent
   1. Points saillants 14
   2. Sommaires des besoins financiers 17
B. Données de base
   1. Mandat 21
   2. Objectif du programme 21
   3. Organisation du programme en vue de son exécution 22
C. Perspectives de planification
   1. Facteurs externes agissant sur le programme 27
   2. Initiatives 29
D. Efficacité du programme 38

Section II
Analyse par activité

A. Programme de partenariat 42
B. Initiatives nationales 52
C. Services généraux 69

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du programme
   1. Besoins financiers par article 75
   2. Besoins en personnel 76
   3. Paiements de transfert 79
   4. Coût net du programme 82
B. Autres renseignements
   1. Enveloppe de l'aide internationale vs. le programme de l'ACDI 83
   2. Ventilation des dépenses par activité et par article 84
   3. Éléments de l'APD autres que ceux de l'ACDI 85

INDEX 87

Introduction

Pour bien comprendre le programme de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), il faut d'abord comprendre le contexte, canadien et international, dans lequel cette Agence fonctionne.

A. L'enveloppe de l'aide internationale du Canada

Le Canada fournit une aide au développement depuis 1946. Afin d'appuyer le développement durable dans les pays en développement, cette aide a d'abord été accordée par l'entremise du ministère des Affaires extérieures. En 1960, la gestion du programme canadien d'aide au développement, qui prenait de plus en plus d'ampleur, a été confiée au Bureau de l'aide extérieure des Affaires extérieures. En 1968, l'ACDI était créée pour servir de principal mécanisme d'acheminement de l'aide canadienne au développement.

Dans le Budget de 1991, le gouvernement a institué l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) pour financer l'aide publique au développement (APD) et les autres initiatives d'aide internationale, telles l'initiative de l'Europe de l'Est. On voulait ainsi améliorer la planification et le contrôle budgétaires.

Au cours de 1991, le gouvernement a continué d'innover, adoptant une perspective plus globale de la politique extérieure et intégrant davantage la politique étrangère aux priorités intérieures, notamment aux objectifs d'unité nationale, de compétitivité et de développement durable. En consultation avec d'autres ministères, le ministère des Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) prépare chaque année un cadre de politique étrangère (CPE) pour mettre en relief les principaux courants et défis internationaux confrontant le Canada, arrêter les orientations de la politique étrangère, et cerner les objectifs fondamentaux. En 1992, les grands axes du CPE sont : le renforcement de la sécurité coopérative, la création d'une prospérité durable, ainsi que la promotion de la démocratie et du respect des valeurs humaines. Cette dernière orientation se traduit par la promotion des droits de la personne, de la règle de droit, des principes démocratiques fondamentaux, d'une bonne gestion publique et de politiques économiques saines dans les pays partenaires, ainsi que le maintien de notre engagement concernant les politiques relatives au soulagement de la pauvreté et à l'aide humanitaire.

Ces nouvelles initiatives permettront de mieux harmoniser les objectifs de la politique étrangère du Canada en matière d'APD, de sécurité et de commerce. L'APD nourrit de nombreux rapports avec les objectifs nationaux. Par exemple, la capacité du Canada à atteindre des objectifs nationaux passe de plus en plus par la prospérité du monde en développement. En aidant les pays du tiers monde à alléger leurs attentes économiques non réalisées, le programme d'APD favorise la stabilité et la paix dans le monde. L'économie du Canada étant une de celles qui dépendent le plus du commerce, le Canada ne peut donc méconnaître le potentiel économique et commercial du tiers monde. Enfin, par suite de la mondialisation des questions, telle celle de l'environnement, l'avenir du Canada est intrinsèquement lié à celui du tiers monde.

Le Budget de 1990 a limité la croissance des décaissements du budget de l'APD à 5 p. 100 par an pour 1990-1991 et 1991-1992. Une réserve a été établie afin de

rencontrer les besoins pressants d'assistance, particulièrement pour l'Europe de l'Est et les anciennes républiques soviétiques. Les décaissements budgétaires de l'enveloppe de l'aide internationale devraient croître de 3 p.100 en 1992-1993. La moitié de cette croissance sera utilisée afin d'augmenter les décaissements nets de l'APD tandis que l'autre moitié servira à augmenter la réserve.

L'ACDI est le ministère fédéral directement chargé de la gestion de la majeure partie du budget d'APD du Canada. Certaines composantes de l'EAI canadienne font partie des budgets de dépenses d'autres ministères, notamment les suivantes :

- **Finances**

  pour le soutien accordé par le Canada aux institutions suivantes :

  - la Banque mondiale, qui est formée de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de ses institutions associées, à savoir la Société financière internationale, l'Association internationale de développement et l'Agence multilatérale de garantie des investissements, et

  - la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international (FMI);

- **Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada**

  pour les fonds visant :

  - le Centre de recherches pour le développement international (CRDI);

  - le Centre international d'exploitation des océans (CIEO);

  - les fonctions administratives à l'étranger se rapportant à l'APD, certaines subventions et contributions et certaines bourses d'études assimilées à l'APD, versées à des organisations internationales, et

  - une réserve pour combler les besoins pressants d'assistance, particulièrement pour l'Europe de l'Est et les anciennes républiques soviétiques, et

- **Approvisionnements et Services Canada**

  pour les fonds visant certains services obligatoires, tels les acquisitions et la gestion des transports.

Le développement est un processus long et difficile, qui requiert la participation de tous les secteurs d'une société. Cela se reflète dans le programme de l'ACDI qui fait appel aux compétences des entreprises, des organismes volontaires, des universités, des ministères fédéraux et provinciaux et, bien entendu, à celles de leurs homologues dans les pays en développement. Le processus du développement peut être bénéfique pour le donateur et pour les pays bénéficiaires. Alors que les experts canadiens aident les pays en développement à créer les institutions dont ils ont besoin, le Canada profite des

contacts et des liens subséquents qui sont établis et qui entraînent fréquemment des retombées économiques et commerciales. Pour assurer l'harmonie des politiques du Canada en matière d'aide au développement, l'ACDI entretient d'étroites relations avec plusieurs ministères, notamment les AECEC, Finances et Agriculture Canada. L'ACDI maintient également des liens étroits avec d'autres pays donateurs, les Nations Unies, la Banque mondiale ainsi que d'autres organisations multilatérales.

La stratégie du Canada en matière d'aide au développement intitulée Partageons notre avenir continue de servir de fondement au programme d'APD du Canada. Selon cette stratégie, l'aide canadienne est divisée en deux parties : la première partie des fonds est consacrée à un **Programme de partenariat**, qui évolue selon les initiatives des nombreux partenaires canadiens et internationaux du gouvernement dans le domaine du développement, tandis que l'autre partie sert à appuyer un **Programme des initiatives nationales**, dans le cadre duquel une aide bilatérale et d'autres contributions sont octroyées pour des projets de développement soutenus par le gouvernement canadien.

La répartition des fonds est illustrée au tableau 1. Ce tableau démontre les affectations du programme canadien de l'EAI, telles qu'elles figurent dans le Budget des dépenses principal de 1992-1993. L'ACDI est chargée d'exécuter la majeure partie des programmes relatifs à l'APD. Les programmes d'APD exécutés par l'ACDI représentent 74 p.100 de l'EAI. Le tableau 1 présente le total des besoins de l'EAI selon les crédits. Tous les autres chiffres fournis dans la Partie III du Budget des dépenses sont présentés selon les décaissements. Cela signifie que le tableau 1 fait état de la délivrance de billets à vue à l'intention des institutions financières internationales (IFI), tandis que les autres tableaux indiquent les décaissements à l'égard de ces mêmes institutions. Le tableau 20 dans la section Renseignements supplémentaires de ce document (page 83) fait le rapprochement entre l'EAI (crédits) et les dépenses du programme de l'ACDI (décaissements).

Tableau 1: Ventilation de l'enveloppe de l'aide internationale

(en millions de dollars)	**Budget des dépenses 1992-1993**	Budget des dépenses 1991-1992
Programme de partenariat		
Institutions financières internationales:		
- ACDI	**234**	247
- Ministère des Finances	**320**	359
Soutien au secteur bénévole (ACDI)	**260**	277
Organisations non gouvernementales internationales (ACDI)	**23**	23
Coopération industrielle (ACDI)	**75**	75
Centre de recherches pour le développement international	**115**	123
Centre international d'exploitation des océans	**13**	13
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (ACDI)	**5**	4
Coopération technique multilatérale (ACDI)	**153**	164
Aide alimentaire multilatérale (ACDI)	**151**	158
Subventions et contributions (AECEC)	**46**	47
Frais d'intérêts théoriques	**5**	5
Total partiel, Programme de partenariat	**1 400**	1 495
Initiatives nationales		
Aide alimentaire bilatérale (ACDI)	**191**	213
Bourses d'études:		
- ACDI	**11**	12
- AECEC	**11**	9
Coûts reliés aux étudiants étrangers	**92**	88
Assistance humanitaire internationale (ACDI)	**67**	67
Information sur le développement (ACDI)	**7**	10
Programmes géographiques (ACDI) (Note 1)	**983**	1 028
Frais d'administration d'Approvisionnements et Services Canada	**2**	-
Initiatives multilatérales de réduction de la dette (Ministère des Finances)	**13**	-
Société pour l'expansion des exportations, Article 31 (Financement à des conditions de faveur) Compte du Canada (AECEC)	**50**	-
Total partiel, Initiatives nationales	**1 427**	1 427
Administratif		
ACDI	**113**	114
AECEC	**73**	76
Autres ministères	**8**	8
Total partiel, Administratif	**194**	198
Aide publique au développement brute	**3 021**	3 120
Moins: le remboursement de prêts des années antérieures	**60**	57
Aide publique au développement nette	**2 961**	3 063
Plus: Réserve (Note 2)	**100**	57
Enveloppe de l'aide internationale	**3 061**	3 120

Note 1: Ces chiffres incluent le budget de la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (PCAI), suite à la décision du gouvernement du 26 février 1991 de transférer d'Energie, Mines et Ressources Canada (EMRC) les responsabilités de PCAI à l'ACDI.

Note 2: Une réserve a été établie pour combler les besoins pressants d'assistance, particulièrement pour l'Europe de l'Est et les anciennes républiques soviétiques. De cette réserve, une somme de 16 millions de dollars est présentée dans le Budget des dépenses de 1992-1993 des AECEC.

Le diagramme ci-dessous donne la répartition de l'EAI par canal d'assistance pour 1992-1993, en pourcentage, selon la stratégie canadienne pour la coopération au développement. Les zones ombragées correspondent à l'APD acheminée par l'intermédiaire de l'ACDI. Les éléments de l'APD qui ne se rapportent pas à l'ACDI sont définis dans la section Renseignements supplémentaires (voir les pages 85 et 86).

Tableau 2 : Enveloppe de l'aide internationale par canal d'assistance, 1992-1993 (Note 1)

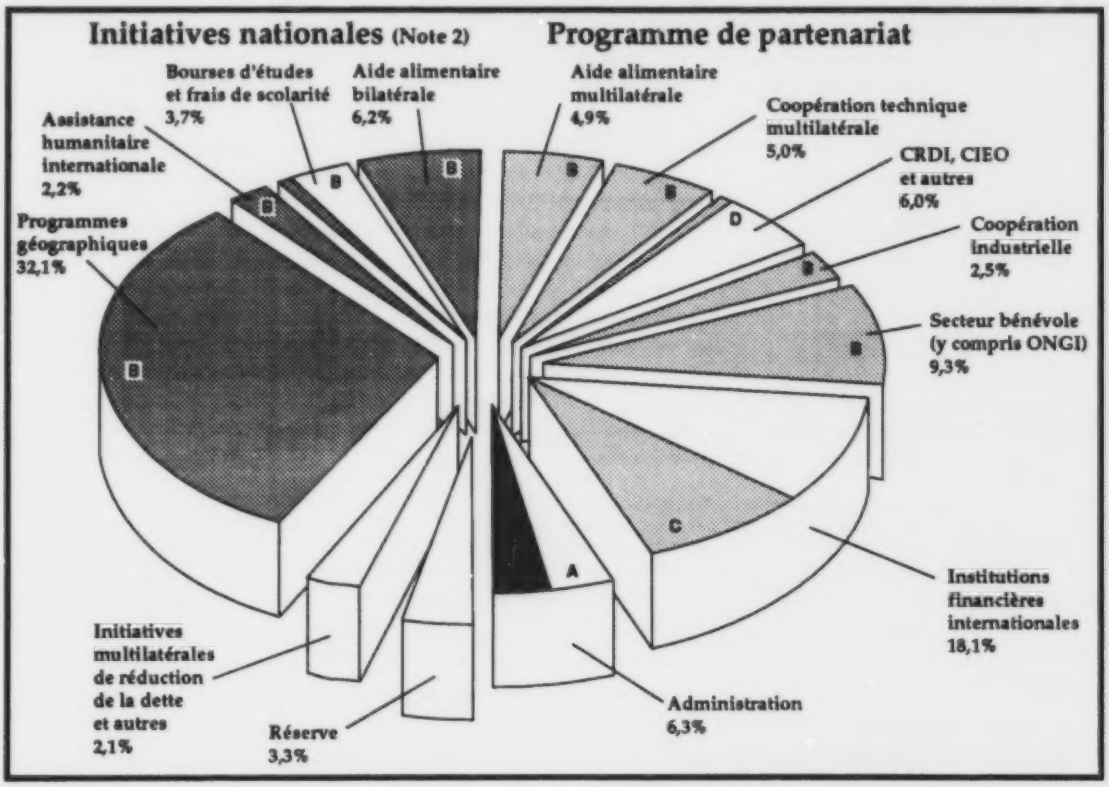

Note 1: Les lettres A, B, C et D renvoient à la section Autorisations de dépenser de la page 10 afin d'identifier les sources de financement des programmes.

Note 2: Les ressources allouées au Programme d'information sur le développement et au remboursement de prêts des années antérieures, lesquels ne représentent que 0,2 p. 100 et -1,9 p. 100 de l'EAI, ne figurent pas au tableau 2 ci-dessus.

B. Coordination internationale de l'aide au développement

Le Canada est membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui regroupe des pays occidentaux industrialisés travaillant ensemble à favoriser la croissance et la coopération économiques dans le monde. Le Comité d'aide au développement (CAD), dont font partie 18 pays donateurs, est chargé de promouvoir l'aide au développement ainsi que le dialogue entre les pays industrialisés et les pays en développement. Le CAD fait également rapport sur le rendement annuel des donateurs et des bénéficiaires en matière d'APD pour évaluer le volume et la croissance des apports d'APD, définir les secteurs de concentration, prévoir les tendances et les besoins futurs et cerner les problèmes et les contraintes, particulièrement en ce qui concerne la capacité d'absorption des pays en développement. Grâce à sa participation au CAD, le Canada peut mettre ses ressources en commun avec celles d'autres donateurs et tirer parti de leur savoir et de leur expérience. Il peut ainsi mieux évaluer son rendement dans le domaine de l'aide au développement par rapport aux pratiques internationales et, au besoin, rectifier ses programmes et politiques.

Le Canada fait également partie de divers groupes consultatifs de la Banque mondiale et des tables rondes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ces organismes permettent aux donateurs et aux bénéficiaires de chercher ensemble comment améliorer la coordination et la qualité des politiques et des programmes d'aide au développement.

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1992-1993 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal 1992-1993	Budget principal 1991-1992	*
	Agence canadienne de développement international			
	Budgétaire			
30	Dépenses de fonctionnement	**103 165**	104 450	(A)
35	Subventions et contributions	**1 927 800**	1 983 900	(B)
(L)	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	**221 500**	99 300	(C)
(L)	Paiements en vertu de la Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	**5 000**	4 000	(D)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**9 485**	9 092	(A)
	Total du budgétaire	**2 266 950**	2 200 742	
	Non-budgétaire			
L40	Délivrance de billets aux fonds d'institutions financières internationales	-	-	
L45	Paiement et délivrance de billets aux institutions financières internationales -Souscriptions au capital	**500**	500	(C)
(L)	Paiements aux institutions financières internationales - Souscriptions au capital	**10 500**	18 800	(C)
	Total du non-budgétaire	**11 000**	19 300	
	Total de l'organisme	**2 277 950**	2 220 042	

* Les lettres A, B, C et D peuvent être utilisées de concert avec celles du tableau 2 à la page 8 afin d'identifier les programmes en vertu desquels les crédits ci-haut sont octroyés.

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits	(en dollars)	Budget principal 1992-1993
	Agence canadienne de développement international	
30	Agence canadienne de développement international- Dépenses de fonctionnement et autorisation a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement; et b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement, conformément au Règlement d'assistance aux stagiaires et coopérants adopté en vertu du décret en conseil CP 1978--1268 du 20 avril 1978, y compris les modifications ou tout autre règlement que peut adopter le gouverneur en conseil en ce qui concerne: (i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard; (ii) le soutien de personnes des pays en développement en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard; et (iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement.	**103 165 000**
35	Agence canadienne de développement international- Subventions et contributions inscrites au Budget et paiements aux institutions financières internationales conformément à la Loi sur l'aide au développement international (institutions financières), à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins de l'aide au développement international, de l'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées, ou services.	**1 927 800 000**
L40	Délivrance de billets à vue, non-productifs d'intérêts et non-négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 217 600 000 $ conformément à la Loi sur l'aide au développement international (institutions financières) à titre de contributions aux fonds d'institutions financières internationales.	**1**
L45	Paiement évalué à 500 000 $, le montant en question ne devant pas dépasser l'équivalent de 418 000 $ US, et délivrance de billets à vue, non-productifs d'intérêts et non-négociables, évalués à 9 100 000 $, le montant en question ne devant pas dépasser l'équivalent de 7 672 375 $ US, conformément à la Loi sur l'aide au développement international (institutions financières) à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales.	**500 000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1992-1993							Budget principal 1991-1992
	Années-personnes autorisées*	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
		Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programme de partenariat	162	12 401	-	896 200	908 601	11 000	919 601	842 005
Initiatives nationales	584	45 480	-	1 258 100	1 303 580	-	1 303 580	1 323 655
Services généraux	370	52 714	2 055	-	54 769	-	54 769	54 382
	1 116	110 595	2 055	2 154 300	2 266 950	11 000	2 277 950	2 220 042
Années-personnes autorisées en 1991-1992	1 114							

* Voir le tableau 17, aux pages 77 et 78 pour des renseignements supplémentaires sur les années-personnes.

B. Emploi des autorisations en 1990-1991 - Volume II des Comptes publics

Crédits	(en dollars)	Budget principal	Total disponible	Emploi réel
Agence canadienne de développement international				
	Budgétaire			
30	Dépenses de fonctionnement et autorisation d'engager des personnes pour travailler dans les pays en développement et de dispenser instruction et formation à des personnes des pays en développement	94 224 000	96 827 150	**95 513 948**
35	Subventions et contributions inscrites au Budget	1 906 700 000	1 960 699 526	**1 930 597 209**
(L)	Paiements aux institutions financières internationales	140 000 000	159 144 829	**159 144 829**
(L)	Paiements en vertu de la Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, autorisation maximale annuelle en vertu de l'article 28 de la Loi	3 000 000	3 000 000	**3 000 000**
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 728 000	9 364 000	**9 364 000**
	Total de l'organisme-Budgétaire	2 152 652 000	2 229 035 505	**2 197 619 986**
	non-budgétaire			
L40	Délivrance de billets aux fonds d'institutions financières internationales	1	229 500 000	**229 500 000**
L45	Délivrance de billets aux institutions financières internationales	1	14 700 000	**14 316 408**
L46b	Délivrance de billets aux institutions financières internationales	-	500 000	**482 581**
(L)	Paiement à la Banque asiatique de développement	3 800 000	3 770 376	**3 770 376**
(L)	Paiement à la Banque interaméricaine de développement	4 800 000	4 565 963	**4 565 963**
(L)	Paiement à la Banque africaine de développement	6 100 000	5 849 471	**5 849 471**
	Autorisations existantes déjà approuvées	-	3 434 941 352	-
	Total de l'organisme - Non-budgétaire	14 700 002	3 693 827 162	**258 484 799**

Section I
Aperçu du programme

A. Plans pour 1992-1993 et rendement récent

Partageons notre avenir, annoncée en 1988, représente la stratégie de l'APD du Canada. Les valeurs et les principes énoncés dans celle-ci continuent de s'appliquer.

En 1991, l'ACDI a adopté comme énoncé de mission "appuyer le développement durable dans les pays en développement". Bien que la définition de développement durable continue d'évoluer, le concept fournit un cadre adaptable dans lequel on applique la stratégie et on évalue la rigueur des programmes relativement au développement. Selon les opinions actuelles, les principales caractéristiques du concept sont : une perspective à long terme, le respect de la diversité/du pluralisme, une approche intégrée, le besoin d'équité et de justice, et le recours à des approches favorisant la participation. Le concept du développement durable repose sur cinq piliers interreliés, c'est-à-dire environnemental, économique, politique, social et culturel.

Au cours de la prochaine année, l'ACDI continuera d'appliquer les principes de la stratégie à l'intérieur du cadre conceptuel du développement durable, tout en s'adaptant à l'environnement mondial en mutation.

1. Points saillants

Examen de la gestion stratégique: La phase I de l'examen de la gestion stratégique de l'ACDI s'est terminée en 1991-1992. Cet examen porte sur la capacité de l'ACDI à relever avec efficience et efficacité le défi de gérer le programme d'aide dans les années 90. La phase II, qui constitue un processus de consultation, est en cours et devrait prendre fin en 1992-1993. Suivant le résultat des consultations, des recommandations seront faites au gouvernement (voir page 30).

Environnement: En 1991, l'ACDI a terminé l'examen exhaustif de ses politiques et programmes environnementaux afin de répondre aux nouvelles pressions exercées à l'échelle nationale et internationale concernant l'environnement et le développement. La politique environnementale en matière de développement durable de l'ACDI a été approuvée suite à de nombreuses consultations auprès de ses clients et de ses partenaires au Canada.

De concert avec les AECEC et Environnement Canada, l'ACDI travaille aux préparatifs de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui aura lieu en 1992. Elle veille entre autres à ce qu'un équilibre soit établi au niveau de la position canadienne entre les objectifs liés au développement et ceux concernant l'environnement. L'ACDI, les AECEC et Environnement Canada cogéreront aussi les initiatives appuyées par le truchement du Plan vert (141,9 millions de dollars sur six ans). Ils collaborent en outre dans une série d'initiatives à l'appui de progrès internationaux sur le plan environnemental. L'ACDI administrera la participation du Canada à la Facilité pour l'environnement global (FEG). La contribution canadienne à la FEG est de 38,3 millions (voir page 32).

Crise du Golfe: L'intervention du gouvernement en matière d'APD pour la crise du Golfe devrait coûter en tout 94,1 millions de dollars pour 1990-1991 et 1991-1992. Une somme de 45,5 millions a été déboursée en 1990-1991 et 48,6 millions sont prévus en 1991-1992 pour les secours d'urgence et l'assistance humanitaire. En 1992-1993, les activités de l'Agence pour répondre aux conséquences de la crise du Golfe seront entreprises dans le cadre des programmes réguliers (voir page 33).

Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale: En février 1991, le gouvernement a annoncé son intention de mettre graduellement fin aux opérations de PCAI et de céder à l'ACDI la responsabilité de réaliser les projets approuvés et futurs liés au mandat d'APD de PCAI. L'ACDI prévoit des décaissements de l'ordre de 88,8 millions de dollars de 1991-1992 à 1993-1994 pour compléter les projets approuvés de PCAI; les prévisions de l'ACDI pour 1992-1993 sont de 34,5 millions (voir page 61).

Sommet pour les enfants: L'ACDI a commencé à donner suite au plan d'action du Sommet pour les enfants tenu en 1990 en lançant un certain nombre d'initiatives à l'intérieur de sa programmation régulière, comme l'immunisation et la campagne contre les carences en micro-nutriments. Elle a aussi affecté 10 millions de dollars en 1991-1992 pour financer des initiatives qui répondent directement au plan d'action signé par les délégués du Sommet. Les activités et ressources financières de l'ACDI pour assurer le suivi du Sommet pour les enfants en 1992-1993 seront établies dans les prochains mois (voir page 30).

Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA): Depuis 1987, l'ACDI a déboursé 83,5 millions de dollars pour la prévention et le contrôle du SIDA dans les pays en développement. En 1992-1993, l'ACDI se concentrera sur les pays qui, à cause de l'épidémie, font face à des obstacles majeurs à la réalisation du développement durable. L'Agence prévoit dépenser 12,2 millions de dollars pour cette initiative en 1992-1993 (voir page 33).

Perfectionnement des ressources humaines (PRH): Les décaissements de l'ACDI et des autres organismes impliqués dans le domaine du PRH ont augmenté ces dernières années (passant d'environ 213 millions de dollars en 1986-1987 à 327 millions en 1989-1990, à l'exclusion des décaissements faits dans les secteurs économiques où le PRH est une activité secondaire). Le PRH devrait continuer de croître en 1991-1992 et en 1992-1993. On vise à augmenter la participation des femmes, à élaborer de nouveaux projets et des programmes axés sur le PRH, à accroître le nombre de bénéficiaires et à établir de nouveaux liens avec les partenaires (voir page 33).

Intégration des femmes dans le développement (IFD): La décentralisation a permis à l'ACDI d'élargir ses connaissances sur les conditions des femmes dans les principaux pays bénéficiaires et a facilité l'identification de possibilités de programmation. En 1992-1993, les efforts seront concentrés sur la levée des barrières empêchant les femmes de participer aux institutions et aux systèmes de décision. Une évaluation de la politique de l'ACDI dans le domaine de l'IFD est présentement en cours (voir page 34).

Afrique 2000: En mars 1991, l'ACDI a décidé de laisser les fonctions de programmation d'Afrique 2000 entre les mains des directions générales responsables du financement. Les décaissements cumulatifs faits par l'entremise d'Afrique 2000 devraient atteindre 149 millions de dollars en 1992-1993. Partenariat Afrique Canada (PAC) continuera d'avoir un rôle important à jouer (voir page 35).

Étude d'évaluation de la viabilité financière des partenaires de l'ACDI: L'ACDI a commandé une étude en 1991-1992 afin de revoir ses méthodes actuelles et d'élaborer des recommandations visant à améliorer le processus d'évaluation de la viabilité financière de ses partenaires. Ce processus amélioré sera conçu en 1992-1993 (voir page 31).

Allégement et annulation de la dette: Le gouvernement a entamé les procédures nécessaires pour donner effet à son annonce d'annuler la dette liée à l'APD des pays des Antilles membres du Commonwealth. Un montant de 182 millions de dollars devrait être annulé en 1992-1993 (voir page 36).

Décentralisation: L'ACDI a examiné les résultats de la décentralisation en consultation avec les AECEC et le Conseil du Trésor. Suite à cet examen, l'ACDI a entrepris de rationaliser la décentralisation, en étroite collaboration avec les AECEC et le Secrétariat du Conseil du Trésor, en vue de réaliser, de 1990-1991 à 1994-1995, une économie de coûts administratifs totalisant 60,2 millions de dollars et une économie de 148,2 années-personnes (A-P) (pour l'ACDI et les AECEC) (voir page 36).

Éducation mondiale et éducation au développement: Depuis sa création en 1989 par la ministre des Relations extérieures et du Développement international, le Conseil consultatif national sur l'éducation au développement a produit les rapports suivants : "Progresser ensemble" (avril 1990), "Vers un avenir interdépendant" (décembre 1990) et un rapport spécial sur la Semaine du développement international (juin 1991). Un rapport sur le développement durable devrait être déposé en février 1992 (voir page 37).

Ajustement structurel: Le gouvernement continue d'appuyer les efforts des pays en développement à restructurer leurs économies, tout en soulignant la nécessité de protéger ou d'élargir les services sociaux de base. Ceci vise à réduire au minimum le coût social et à optimiser les avantages sociaux liés aux politiques de réforme économique (voir page 37).

2. Sommaires des besoins financiers

Tableau 3: Besoins financiers par activité

(milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Différence	Détails à la page
Budgétaire				
Programme de partenariat	**908 601**	910 333	(1 732)	42
Initiatives nationales	**1 303 580**	1 297 792	5 788	52
Services généraux	**54 769**	52 257	2 512	69
	2 266 950	2 260 382	6 568	
Non-budgétaire				
Programme de partenariat	**11 000**	19 300	(8 300)	42
	2 277 950	2 279 682	(1 732)	
Années-personnes*				
Contrôlées par le C.T.	**1 116**	1 098	18	76
Autres	**1**	1	-	
	1 117	1 099	18	

* Voir le tableau 17, pages 77 et 78 pour plus de renseignements sur les années-personnes.

Explication de la différence : Les besoins financiers de 1992-1993 sont inférieurs de 1,7 million de dollars aux dépenses prévues pour 1991-1992. Cette diminution est attribuable principalement aux postes suivants:

(en milliers de dollars)

Programme de partenariat

- augmentation pour l'encaissement de billets à vue par les Institutions financières internationales; 80 998
- réaménagement des fonds à l'intérieur des sous-activités du Programme de partenariat afin de financer l'augmentation des encaissements de billets à vue; (26 000)
- transfert de fonds des Initiatives nationales afin de répondre aux besoins à court terme du Programme au niveau de l'Aide alimentaire. Cela a eu pour effet d'augmenter la prévision de 1991-1992 au-delà de ce qui est la norme, et (56 400)
- diminution des paiements de transfert non budgétaires suite à une réduction de l'encaissement de billets à vue qui furent délivrés antérieurement à la Banque africaine de développement (6,1 millions de dollars) et à la Banque interaméricaine de développement (2,2 millions de dollars). (8 300)

Initiatives nationales

- fonds additionnels pour les projets de PCAI, et 19 200

- diminution principalement attribuable aux ressources nécessaires aux activités de secours dans la région du Golfe en 1991-1992. Ces ressources ne sont pas planifiées en 1992-1993. (14 980)

Explication des prévisions pour 1991-1992: Les prévisions pour 1991-1992, fondées sur les renseignements fournis à la direction le 30 novembre 1991, sont supérieures de 59,6 millions de dollars ou 3 p. 100 à celles qui figurent dans le Budget des dépenses principal de 1991-1992, soit 2 220 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable principalement aux postes suivants:

(en milliers de dollars)

Programme de partenariat

- augmentation pour l'encaissement de billets à vue par les Institutions financières internationales (20 millions de dollars obtenus de la Réserve du Conseil du Trésor pour dépenses législatives et 21,6 millions des Programmes géographiques), et 41 600

- réaménagement interne des fonds de l'activité des Initiatives nationales au profit de l'Aide alimentaire multilatérale pour des activités de secours reliées à la famine en Afrique (30 millions de dollars), l'Ethiopie (20,4 millions) et la situation des réfugiés Kurdes (6 millions). 56 400

Initiatives nationales

- fonds additionnels autorisés par le Budget des dépenses supplémentaire "B" pour le transfert des responsabilités associées à PCAI d'EMRC à l'ACDI; 37 300

- fonds additionnels obtenus du CRDI, par l'entremise du Budget des dépenses supplémentaire "B", pour les activités associées à la crise du Golfe, au suivi du Sommet pour les enfants, à l'Assistance humanitaire et à l'Aide alimentaire; 7 236

Autres ajustements:

- réaménagement interne des fonds des Programmes géographiques pour l'encaissement de billets à vue par les Institutions financières internationales, et (21 600)

- réaménagement interne des fonds au profit de l'Aide alimentaire multilatérale pour des activités de secours reliées à la famine en Afrique (30 millions de dollars), l'Ethiopie (20,4 millions) et la situation des réfugiés Kurdes (6 millions). (56 400)

Autres

- réduction du budget de fonctionnement suite aux réductions annoncées dans le budget fédéral de 1991-1992, et (3 400)
- affectation bloquée pour le Fonds des Nations Unies pour le contrôle des abus de drogues. (1 500)

Tableau 4 : Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991		
	Réel	Budget principal	Différence
Budgétaire			
Programme de partenariat	862 816	825 263	**37 553**
Initiatives nationales	1 285 961	1 281 646	**4 315**
Services généraux	48 843	45 743	**3 100**
	2 197 620	2 152 652	**44 968**
Non-budgétaire			
Programme de partenariat	14 186	14 700	**(514)**
	2 211 806	2 167 352	**44 454**
Années-personnes*			
Contrôlées par le C.T.	1 109	1 118	**(9)**
Autres	1	1	-
	1 110	1 119	**(9)**

* Voir le tableau 17, pages 77 et 78 pour de plus amples renseignements sur les années-personnes.

Explication de la différence: Les dépenses de 1990-1991 sont 44,5 millions de dollars, soit 2 p.100, supérieures au Budget principal. Cette augmentation est attribuable principalement aux postes suivants:

(en milliers de dollars)

Programme de partenariat

- fonds additionnels autorisés pour l'encaissement de billets à vue par les Institutions financières internationales (19,145 millions de dollars par voie de transferts de la Réserve du Conseil du Trésor pour dépenses législatives, dont 10 millions fut inclus dans le Budget des dépenses supplémentaire "C"); 19 145
- fonds additionnels autorisés pour le financement de l'Institut international pour le développement durable, et 1 000

Autre ajustement:

- réaménagement interne des fonds de l'activité des Initiatives nationales au profit de l'Aide alimentaire multilatérale pour des activités de secours dans la région du Golfe, en Afghanistan, en Ethiopie et au Soudan. 17 807

Initiatives nationales

- fonds additionnels autorisés par le Budget des dépenses supplémentaire «B» pour l'Assistance humanitaire internationale en Afghanistan et dans la région du Golfe; 17 000

- fonds additionnels autorisés par le Budget des dépenses supplémentaire «B» pour le Programme des bourses; 1 200

- fonds additionnels autorisés par le Budget des dépenses supplémentaire «B» (15,655 millions de dollars) et le Budget des dépenses supplémentaire «C» (19,144 millions de dollars) pour les Programmes géographiques. Ces fonds ont été par la suite réaffectés à l'Assistance humanitaire internationale et à l'Aide alimentaire pour l'Ethiopie, l'Afghanistan et le Soudan; 34 799

Autres ajustements:

- réaménagement interne des fonds de l'activité des Initiatives nationales au profit de l'Aide alimentaire multilatérale pour des activités de secours dans la région du Golfe, en Afghanistan, en Ethiopie et au Soudan, et (17 807)

- affectations internes bloquées pour contrebalancer l'encaissement de billets à vue supplémentaires effectué par le ministère des Finances (20 millions de dollars) et les Institutions financières internationales (9,145 millions de dollars). (29 145)

Services généraux

- fonds additionnels autorisés par le Budget des dépenses supplémentaire «B» pour faire face à des dépenses de fonctionnement additionnelles; 1 000

- fonds additionnels autorisés par le Conseil du Trésor pour le coût des salaires et des avantages sociaux, et 3 859

- transfert de fonds aux Programmes géographiques par le truchement du Budget des dépenses supplémentaire «C». (1 620)

Les ajustements susmentionnés ont été apportés au programme d'APD et n'ont pas modifié le total des dépenses d'APD du Canada en 1990-1991, à l'exception d'une somme de 26,9 millions de dollars qui s'est ajoutée aux dépenses d'APD de 1990-1991.

B. Données de base

1. Mandat

En vertu du décret en conseil CP 1968-923, en date du 8 mai 1968, l'ACDI est réputée être un «ministère» aux fins de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle relève du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et de la ministre des Relations extérieures et du Développement international. Les pouvoirs des ministres et de l'ACDI en ce qui concerne le programme de l'ACDI et les questions connexes sont établis dans la Loi sur le ministère des Affaires extérieures, dans les lois annuelles portant affectation de crédits et dans la Loi d'aide au développement international (institutions financières).

2. Objectif du programme

Le programme de l'ACDI vise à encourager les efforts des peuples des pays en développement en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement; et accorder une assistance humanitaire et, partant, favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

La charte de l'APD stipule que le programme d'APD de l'ACDI doit s'inspirer des principes suivants :

- **Avant tout lutter contre la pauvreté :** le but premier de l'APD canadienne est d'aider les pays et les populations les plus pauvres du monde;

- **Aider les populations à s'aider elles-mêmes :** l'APD canadienne vise à renforcer la capacité des habitants et institutions des pays en développement de résoudre leurs propres problèmes, sans nuire à l'environnement;

- **Accorder une place prépondérante aux priorités du développement** dans l'établissement des objectifs du programme d'aide. Du moment que ces priorités sont respectées, d'autres objectifs de politique étrangère peuvent être poursuivis, et

- **Faire du partenariat un outil** qui servira à renforcer les liens entre les habitants et institutions du Canada et ceux du tiers monde.

Six priorités en matière de développement ont été identifiées pour le programme d'APD : allégement de la pauvreté, gestion économique saine (qui tienne compte des répercussions sur les populations qu'il est censé aider), participation accrue de la femme au développement, développement respectueux de l'environnement, sécurité alimentaire et approvisionnement en énergie.

3. Organisation du programme en vue de son exécution

Structure des activités : Le programme de l'ACDI se répartit en trois activités gérées par 11 directions générales. Ces trois activités sont: le Programme de partenariat, le Programme des initiatives nationales et les Services généraux. Les ressources liées aux deux premières activités comprennent les dépenses d'aide et les frais d'administration directs. Les ressources comptabilisées sous les Services généraux sont celles des frais d'administration indirects ou frais généraux de fonctionnement. Les frais d'administration directs et indirects (regroupés sous la rubrique «Administration» dans la stratégie d'APD) sont désignés comme étant des dépenses de fonctionnement dans le présent document ainsi que dans les Comptes publics du Canada.

Le Programme de partenariat comprend :

- **les Institutions financières internationales,** qui contribuent au financement de quatre banques régionales de développement (asiatique, africaine, interaméricaine et des Caraïbes), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Fonds commun pour les produits de base;

- **le Soutien au secteur bénévole,** par lequel une aide financière est fournie pour des programmes et des projets de coopération et d'éducation au développement réalisés par diverses organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que par des institutions, telles les universités, collèges, coopératives, associations professionnelles, syndicats et les organisations qui envoient des volontaires à l'étranger;

- **les Organisations non gouvernementales internationales,** qui appuient des organisations internationales à but non lucratif oeuvrant dans le domaine du développement;

- **la Coopération industrielle,** qui encourage les milieux d'affaires canadiens à établir des liens économiques mutuellement avantageux avec leurs homologues des pays en développement;

- **la Coopération technique multilatérale,** qui verse des subventions à divers organismes des Nations Unies, au Commonwealth, à la Francophonie et à de nombreuses organisations internationales de recherche agricole, et

- **l'Aide alimentaire multilatérale,** qui consiste en subventions versées à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au Programme alimentaire mondial (PAM) et à la Réserve alimentaire internationale de crise, qu'administre le PAM.

Le Programme des initiatives nationales comprend :

- **l'Aide alimentaire bilatérale** qui est consentie, soit de gouvernement à gouvernement, soit par la voie d'ONG canadiennes, à des fins de secours d'urgence ou d'activités de développement;

- **le Programme des bourses**, qui comprend les bourses administrées par l'ACDI et celles qui sont accordées à des étudiants du tiers monde par l'intermédiaire d'universités canadiennes;

- **l'Assistance humanitaire internationale**, dont le but est de soulager la souffrance causée par les sécheresses, les mouvements de réfugiés et diverses catastrophes;

- **l'Information sur le développement**, qui vise à sensibiliser les Canadiens aux enjeux du développement et à des questions d'intérêt mondial, et

- **les Programmes géographiques** (appelés depuis toujours «bilatéraux»), administrés par les trois directions géographiques de l'ACDI (Amériques, Asie et Afrique et Moyen-Orient) et par la voie desquels une aide est fournie de gouvernement à gouvernement, ainsi que la Direction générale des services aux opérations et la Direction générale des services professionnels, qui fournissent l'appui professionnel et technique aux autres directions générales.

Les Services généraux fournissent à l'Agence des orientations générales en matière de politique, des services de coordination et des services de soutien communs. Ceux-ci comprennent les dépenses de fonctionnement de l'ACDI qu'il est difficile d'associer à tel ou tel programme particulier. Cette activité exclut les dépenses engagées à l'étranger qui sont comptabilisées par les AECEC.

Le tableau 5, à la page suivante, présente la ventilation de l'EAI en pourcentage et la répartition des ressources de l'ACDI par voie d'acheminement.

Dans ce tableau, la rubrique "CRDI, CIEO et autres" inclut aussi le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, les subventions et contributions administrées par les AECEC et les frais d'intérêts théoriques.

En outre, les ressources associées aux frais d'administration d'Approvisionnements et Services Canada et à la Société pour l'expansion des exportations, Article 31 (Financement à des conditions de faveur) Compte du Canada sont incluses sous la rubrique "Initiatives multilatérales de réduction de la dette et autres".

Les ressources allouées au Programme d'information sur le développement et au remboursement de prêts des années antérieures, lesquels ne représentent que 0,2 p.100 et -1,9 p.100 de l'EAI respectivement, ne figurent pas au tableau 5.

Tableau 5: Ventilation de l'EAI en pourcentage et répartition des ressources de l'ACDI par voie d'acheminement, 1992-1993

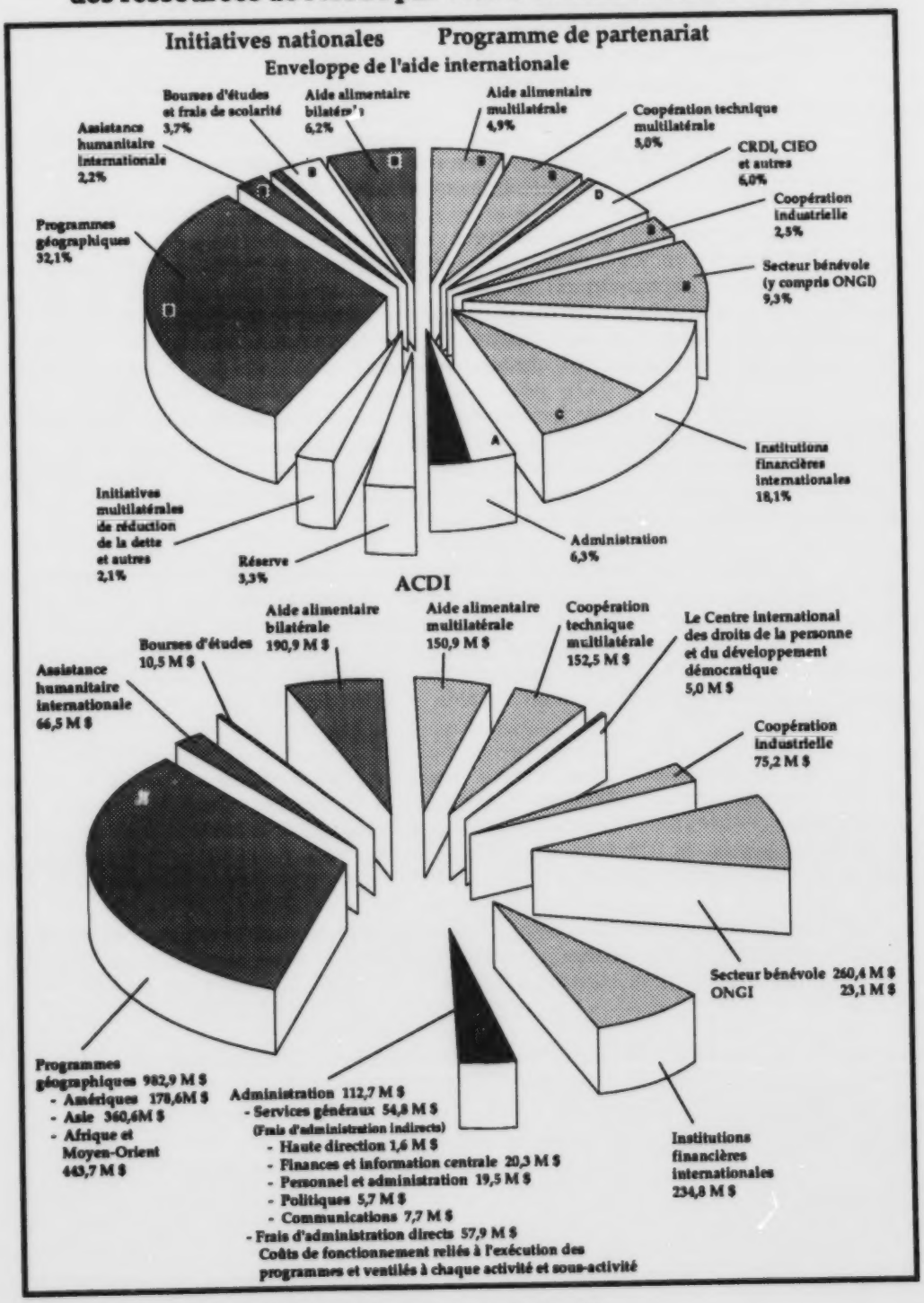

Structure de l'organisation : L'ACDI comprend 11 directions générales, ayant chacune à leur tête un vice-président ou un directeur général, qui rend compte au Président. En sa qualité de chef de la haute direction, le Président de l'ACDI relève de la ministre des Relations extérieures et du Développement international. Le Président est secondé par le Vice-président principal.

Pour donner suite au budget fédéral de 1990-1991, l'Agence a effectué une réorganisation de ses effectifs, visant à réduire sa catégorie de gestion tout en continuant d'offrir une gamme de services et de maintenir une utilisation optimale de ses ressources. L'Agence a ainsi fusionné la Direction générale de l'Afrique francophone et la Direction générale de l'Afrique anglophone sous une même direction générale "Afrique et Moyen-Orient". La nouvelle Direction générale du partenariat canadien fut aussi créée par la fusion de la Direction générale de la coopération avec le monde des affaires et celle des Programmes spéciaux. Cette nouvelle direction générale est chargée d'appuyer les programmes et projets de ses partenaires par l'intermédiaire de programmes de financement établis et réceptifs; d'être la source de connaissances sur les capacités de développement du tiers monde et sur la capacité des partenaires canadiens de l'ACDI; de faciliter l'établissement et la coordination du dialogue entre l'Agence et les partenaires canadiens en matière d'orientations générales; d'aider les organisations canadiennes à sensibiliser le public aux questions de développement; de renforcer la capacité des partenaires à s'adapter à un environnement changeant par l'adoption de mesures appropriées de «renforcement des institutions», et d'encourager l'innovation et d'appuyer les projets créateurs lancés par des partenaires canadiens.

Visant à améliorer son système d'évaluation générale, dans l'esprit de Fonction publique 2000, l'ACDI a réuni les professionnels de la Direction de la vérification interne, de la Direction d'évaluation des programmes et de la Section de la gestion des systèmes organisationnels en une seule Direction d'évaluation et de vérification. L'Agence sera ainsi mieux en mesure d'effectuer les examens intégrés de l'efficacité de la mise en oeuvre de l'aide au développement.

Les trois grandes activités de l'ACDI et leurs rapports avec la structure organisationnelle de l'Agence, ainsi que la répartition des ressources pour 1992-1993, sont exposés au tableau 6 de la page suivante. Ce tableau indique aussi comment le programme de l'ACDI est lié à la structure de l'APD.

Sans faire partie de l'organisation proprement dite de l'ACDI, le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique figure sur ce tableau parce que les fonds qui y sont affectés proviennent du Budget des dépenses principal de l'ACDI (voir page 50).

Tableau 6: Activités et structure organisationnelle (en millions de dollars)

DIRECTION GENERALE	PROGRAMME/ SERVICE	ANNEES-PERSONNES	PARTENARIAT	INITIATIVES NATIONALES	ADMINIS-TRATION	BUDGET DES DEPENSES 1992-1993
			$	$	$	$
AMERIQUES	GEOGRAPHIQUE	74	-	178,6	5,1	183,7
ASIE	GEOGRAPHIQUE	87	-	360,6	6,6	367,2
AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT	GEOGRAPHIQUE	136	-	443,7	10,1	453,8
SERVICES AUX OPERATIONS	SOUTIEN TECH.	90	-	-	5,7	5,7
SERVICES PROFES-SIONNELS	BOURSES D'ETUDES	4	-	10,5	0,3	10,8
	SOUTIEN TECH.	178	-	-	16,5	16,5
PARTENARIAT CANADIEN	SECT. BENEVOLE	76	260,4	-	5,3	265,7
	ONGI	6	23,1	-	0,6	23,7
	COOPERATION INDUSTRIELLE	46	75,2	-	3,8	79,0
PROGRAMMES MULTI-LATERAUX	INSTITUTIONS FINANCIERES	9	240,1	-	0,7	240,8
	ASSISTANCE HUMANITAIRE	6	-	66,5	0,5	67,0
	AIDE ALIMENTAIRE -BILATERALE	-	-	190,9	-	190,9
	-MULTILATERALE	10	150,9	-	0,8	151,7
	COOPERATION TECH. MULTILATERALE	15	152,5	-	1,2	153,7
HAUTE DIRECTION	SERVICES GENERAUX	22	-	-	1,6	1,6
FINANCES ET INFORMATION CENTRALE	SERVICES GENERAUX	125	-	-	20,3	20,3
PERSONNEL ET ADMIN.	SERVICES GENERAUX	130	-	-	19,5	19,5
POLITIQUES	SERVICES GENERAUX	66	-	-	5,7	5,7
COMMUNI-CATIONS	SERV. GENERAUX	28	-	-	7,7	7,7
	INF. SUR LE DEV.	9	-	7,3	0,7	8,0
CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DEVELOPPEMENT DEMOCRATIQUE		-	5,0	-	-	5,0
TOTAUX		1 117	907,2	1 258,1	112,7	2 278,0

C. Perspectives de planification

1. Facteurs externes agissant sur le programme

Influences politiques et sociales dans le monde : Au cours de la dernière année, des changements monumentaux et imprévus se sont produits sur la scène internationale - la désintégration de l'Union soviétique, les changements politiques et économiques en Europe de l'Est, la guerre du Golfe et les conséquences de celle-ci. Ces événements influent sur la coopération au développement, à l'instar d'autres phénomènes politiques, économiques, techniques et sociaux. La démocratisation et la famine en Afrique, la montée du nationalisme dans les groupes ethniques, la croissance économique rapide et continue dans les pays industrialisés de l'Asie de l'Est, les pressions démographiques à l'échelle de la planète, la disparité croissante entre les pays en développement, l'émergence de blocs commerciaux, une incapacité internationale à régler le problème de la dette, une préoccupation accrue pour les droits de la personne et la bonne gestion publique, les nouvelles technologies, en particulier celles de l'information, et la nouvelle importance (stimulée en partie par les préparatifs de la CNUED) qu'on attache à l'échelle internationale aux questions mondiales et aux problèmes intégrés de l'environnement - tous ces éléments ont des répercussions considérables sur la coopération au développement.

La situation économique des pays en développement : Au cours de 1990, les pays en développement ont, dans l'ensemble, connu une croissance plus forte, en termes réels, que celle de l'économie mondiale. Cette croissance varie, cependant, beaucoup d'une région à l'autre. La croissance très rapide de certaines parties de l'Asie est attribuable à de bonnes stratégies économiques, axées sur l'exportation et la diversification des exportations, appuyée par un niveau élevé d'investissement intérieur. En contraste, la croissance a été beaucoup plus lente en Afrique subsaharienne et dans les pays lourdement endettés en 1990, par suite des ratios peu élevés d'épargne et d'investissement intérieurs, des termes d'échange peu favorables et des taux d'intérêt réels élevés qui ont alourdi les obligations liées au service de la dette.

Les niveaux élevés de la dette, le service de la dette et la nécessité de compter sur des politiques économiques rigoureuses représentent toujours les principaux défis qu'ont à relever les pays donateurs et les pays bénéficiaires. Selon les dernières données publiées par la Banque mondiale, on ne prévoit pas que le fardeau de la dette des pays en développement, dans son ensemble, change beaucoup en 1991. On prévoit en fait que l'encours total de la dette à la fin de 1991 demeurera à 1 281 milliards de dollars US comme l'an dernier. Les indicateurs de la dette ne montrent que de faibles variations par rapport à leurs niveaux de 1990. Toutefois, la Banque mondiale note des différences importantes entre les groupes de pays. Un plus grand nombre de pays très démunis, concentrés surtout dans l'Afrique subsaharienne, font face à un fardeau de la dette insoutenablement élevé. Certains pays à revenus moyens, en particulier en Amérique latine, ont terminé les opérations de réduction de la dette et accèdent de plus en plus aux marchés des capitaux privés, tandis que les pays de l'Asie de l'Est accusent une légère baisse dans leurs indicateurs de la dette.

La grande majorité des programmes de réforme économique poursuivis par les pays en développement visent à renforcer le rôle des forces du marché et du secteur privé, dans un environnement macro-économique stable et moins perturbé, de manière

à attirer des investissements et des capitaux. Elles cherchent en même temps à maintenir ou à développer les services sociaux de base en vue de réduire au minimum les coûts sociaux liés aux programmes de réforme économique. La Banque mondiale et le FMI continuent d'accorder un soutien financier destiné à la réduction de la dette des pays trop lourdement endettés et qui poursuivent des programmes sérieux d'ajustement structurel. Le groupe de créanciers publics du Club de Paris continue de rencontrer nombre de pays désirant rééchelonner leurs obligations liées au remboursement de leur dette extérieure. Il a accordé un traitement de faveur à certains pays à revenu moyen, lorsque cela était indiqué, ainsi qu'un allégement de la dette à certains pays à faible revenu admissibles et lourdement endettés.

Le succès des programmes d'ajustement structurel dépend en grande partie de l'application de politiques nationales appropriées et d'une conjoncture extérieure favorable. Pour la période allant de 1990 à 1994, on prévoit que le fléchissement des cours des produits de base et le ralentissement de la croissance industrielle nationale rétréciront les marchés d'exportation des pays en développement. Ces pays pourraient réaliser d'importants gains économiques si les pays industrialisés adoucissaient les mesures restrictives imposées à leurs exportations à fort coefficient de main-d'oeuvre. La conclusion rapide des négociations commerciales de l'Uruguay Round, qui se déroulent sous les auspices du GATT, est d'une importance capitale pour les pays en développement.

Les taux d'intérêts réels élevés dans les pays en développement et les brusques réductions des prêts consentis par les banques commerciales et de l'investissement direct étranger dans ces pays se sont traduits par des transferts nets globaux négatifs de 1984 à 1988. En 1989 et 1990, les transferts nets dans les pays en développement étaient de nouveau positifs. Selon les estimations de la Banque mondiale, ces transferts ont diminué quelque peu en 1991, passant de 16 milliards de dollars US en 1990 à 11,5 milliards US, principalement à cause d'une augmentation des paiements des intérêts réels faits en 1991 par les pays d'Amérique latine.

En dépit des mesures prises pour accroître les apports provenant des voies d'acheminement publiques et du progrès continu des investissements directs et des autres nouvelles formes de transferts de portefeuilles privés, le total des transferts financiers nets consentis aux pays en développement demeurera probablement insuffisant pour répondre aux besoins de la croissance économique, pour lutter contre la pauvreté, pour protéger l'environnement, favoriser l'ajustement structurel et résoudre les problèmes de l'endettement.

Les pays aux prises avec un lourd service de la dette ne connaîtront guère de répit si, au cours des prochaines années, les taux d'intérêt réels demeurent en moyenne élevés. Les pays à faible revenu et les pays endettés devront continuer d'adapter leur structure de production à des termes d'échange moins favorables et plus instables. Ils auront aussi à prévoir une stagnation probable du financement extérieur, compte tenu des besoins financiers énormes de l'Europe de l'Est et des nouvelles républiques indépendantes de l'URSS.

Les apports globaux d'APD joueront donc encore un rôle important dans la croissance économique et sociale des pays en développement, surtout dans les plus démunis d'entre eux. L'APD ne peut toutefois suffire à assurer le développement des pays du tiers monde. Ceux-ci doivent, de leur côté, demeurer déterminés à réaménager

leurs politiques et à consacrer une plus grande partie de leurs ressources et de leur épargne à la promotion du développement économique et social. La communauté internationale, elle, doit déployer tous les efforts voulus pour que la croissance ne soit pas inflationniste dans les pays industrialisés, pour réduire le protectionnisme et établir un système commercial plus ouvert.

Complexité de l'exécution du programme : La mise en oeuvre du programme d'APD présente des difficultés particulières, inconnues des autres ministères fédéraux, qui compliquent considérablement la tâche de l'ACDI.

Le programme est réalisé dans des pays en développement souverains et dans des conditions locales très variées, des situations politiques imprévisibles, et des milieux géographiques, économiques, socioculturels et linguistiques différents. Son exécution s'effectue par l'entremise de trois canaux de base (bilatéral, multilatéral et partenariat) dans 158 pays ou régions, neuf domaines sectoriels et 19 secteurs principaux, et par l'entremise de nombreuses institutions multilatérales.

En outre, l'ACDI confie à ses organisations partenaires ou à des agents d'exécution tous les aspects de la mise en oeuvre de son programme bilatéral ainsi que des fonctions de gestion variées et toujours plus nombreuses (planification, contrôle, évaluation). On compte un large éventail de mécanismes de transfert, depuis les mécanismes à forte composante de liquidités, liés à l'ajustement structurel, jusqu'aux traditionnels projets bilatéraux; mentionnons entre autres les fonds de développement du secteur privé, les projets d'action convergente, le financement parallèle et les lignes de crédit. Au chapitre du programme de partenariat, l'ACDI verse des subventions et des contributions (en dollars ou en nature) à des organisations canadiennes à but lucratif et sans but lucratif afin de cofinancer les programmes et les projets élaborés et réalisés par ces dernières.

La situation économique du Canada : L'économie canadienne sort lentement d'une période de récession. Le taux de croissance réel du Produit intérieur brut (PIB) en 1991 devrait être d'environ -1 p.100. On s'attend à une croissance moyenne de 2,7 p.100 pour 1992. En raison de la situation économique, le programme suscite de plus en plus d'intérêt de la part des fournisseurs de biens et services, à titre de moyen de financement de leurs initiatives internationales. Cette situation entraîne des pressions additionnelles au niveau de la réalisation du programme.

2. Initiatives

Les initiatives suivantes seront poursuivies en 1992-1993:

Développement durable : En 1991, l'ACDI a conclu que le développement durable est un concept intégrateur qui fournit un cadre analytique en vue d'appliquer Partageons notre avenir. Ce concept compte cinq piliers interdépendants : environnemental, économique, politique, social et culturel. L'ACDI a préparé un document de travail servant de point de départ pour explorer le concept et ses répercussions sur la programmation de l'Agence. Le cadre sera examiné au cours de 1992-1993 de concert avec les groupes intéressés et liés au développement. L'ACDI élabore présentement des cadres stratégiques de programme (CSP) à l'intention des principaux bénéficiaires de l'aide canadienne et se fondera sur ces cadres pour prendre des décisions éclairées à

l'égard de chaque bénéficiaire. Les CSP seront appliqués principalement par l'entremise des partenaires canadiens.

Examen de la gestion stratégique : Un examen de la gestion stratégique a été amorcé en 1990-1991. Cet examen porte sur la capacité de l'ACDI à relever avec efficience et efficacité le défi de gérer le programme d'aide dans les années 90. L'importante entreprise de consultation chargée de faire cet examen a rendu son rapport en novembre 1991. Ses principales observations sont les suivantes :

- même si l'ACDI est aussi efficiente que les autres donateurs internationaux, son programme est dispersé dans un plus grand nombre de pays, de secteurs et de canaux d'acheminement qu'eux;

- le mandat beaucoup plus large de l'ACDI crée des défis organisationnels exigeants en ce qui concerne la gestion, les compétences et les ressources de base, et

- bien que l'ACDI se soit bien adaptée à son environnement et offre un programme d'aide de haute qualité, sa réaction aux pressions des intervenants a compartimenté la gestion et entraîné une perte d'orientation stratégique. Sa réaction aux critiques relatives à la prudence et à la probité fait qu'elle manifeste une prudence démesurée, minant ainsi son efficience et son efficacité.

Les auteurs du rapport concluent que la capacité future de l'ACDI à remplir son mandat, qui est de continuer de jouer un rôle pertinent dans le tiers monde et conserver la confiance des Canadiens, est menacée et que l'ACDI doit:

- réduire la portée de son mandat en fonction de ses ressources, tant financières qu'humaines, ou conserver son mandat, mais accroître le niveau de ses ressources;

- consacrer ses énergies au perfectionnement des capacités et des compétences stratégiques, et

- définir plus clairement le cadre de son imputabilité.

En novembre 1991, la ministre des Relations extérieures et du Développement international a annoncé la deuxième phase de l'examen, qui est celle de l'information, du breffage et de la consultation de tous les principaux acteurs, partenaires et intervenants participant au programme canadien d'aide au développement concernant l'analyse, les conclusions et les recommandations du rapport. En 1992-1993, l'ACDI entend mettre la dernière main aux consultations, examiner les résultats de celles-ci et présenter ses recommandations au gouvernement.

Sommet pour les enfants : Le Sommet pour les enfants, dont le Premier ministre était le coprésident, a eu lieu en septembre 1990. Le plan d'action du Sommet expose une série de défis à relever dans une foule de secteurs touchant les enfants, ainsi que des objectifs en vue d'effectuer une percée importante d'ici l'an 2000. L'ACDI a commencé à donner suite au plan d'action du Sommet en lançant une série d'initiatives comme le programme d'immunisation et la campagne contre les carences en micro-nutriments.

L'ACDI évalue à un million de dollars par jour les ressources qui ont bénéficié aux enfants en 1991-1992. Une affectation spéciale de 10 millions de dollars en 1991-1992 sert à financer les initiatives qui répondent directement au plan d'action signé par les délégués du Sommet. En outre, 2 millions de dollars ont été affectés au Fonds des enfants en difficulté pour 1991-1992 et 1992-1993. Celui-ci a pour objectif de promouvoir un milieu de vie sûr, sain et stimulant aux enfants de la rue, travailleurs juvéniles, enfants victimes de négligence et d'abus, enfants prostitués et enfants exploités par les trafiquants de drogues. Le Fonds appuiera les activités engagées dans le cadre de partenariats conclus entre les ONG/Institutions canadiennes et les groupes canadiens régionaux qui ont l'expérience de programmes pour les enfants en difficulté, ainsi que les organisations locales dans les pays admissibles à une aide de l'ACDI.

En 1991-1992, le gouvernement a lancé la deuxième étape du très fructueux Programme canadien d'immunisation internationale. Un élément important de ce programme est l'engagement de 30 millions de dollars conclu avec l'Association canadienne de santé publique (ACSP). Selon cet engagement de cinq ans, cette dernière et ses partenaires poursuivront les efforts d'immunisation déployés dans la phase I du programme et mettront davantage l'accent sur le développement durable en concentrant les énergies sur le renforcement des systèmes de base de soins de santé dans les pays en développement membres du Commonwealth et de la Francophonie. La phase I consistait en un programme de 43 millions de dollars appliqué de 1986 à 1991 par la Direction générale des programmes spéciaux. Il fut créé à la suite des préoccupations exprimées par le Premier ministre concernant la santé des enfants. Il a été mis en oeuvre dans le cadre d'un accord conclu avec l'ACSP qui, elle, l'a appliqué conjointement avec plusieurs ONG canadiennes et internationales. Les responsables du programme ont organisé diverses activités visant l'établissement de programmes nationaux d'immunisation des enfants, comme la formation, la mobilisation des collectivités, l'amélioration des systèmes de santé et des équipements. Ceci a permis d'accroître les taux d'immunisation dans 22 pays du Commonwealth et 21 pays de la Francophonie situés principalement en Afrique.

Le ministère de la Santé nationale et Bien-être social Canada a pour principale responsabilité de concevoir un plan d'action spécial pour le Canada qui inclura des activités concrètes. L'ACDI travaille en étroite collaboration avec ce ministère en raison de ses responsabilités internationales. Les activités de l'ACDI et le montant alloué en 1992-1993 au suivi du Sommet pour les enfants sera déterminé dans les prochains mois.

Étude pour l'évaluation de la viabilité financière des partenaires de l'ACDI: L'ACDI confie à ses organisations partenaires ou à des agents d'exécution la mise en oeuvre des projets. En outre, la mise sous séquestre de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) a soulevé certaines questions quant à la capacité de l'ACDI d'évaluer la viabilité et les possibilités opérationnelles de ses partenaires. L'ACDI a donc commandé une étude en 1991 afin de revoir ses méthodes actuelles et de faire des recommandations pour améliorer le processus d'évaluation de la viabilité financière de ses partenaires. Cette étude identifiera des moyens pour prendre la mesure d'éventuels partenaires, évaluer les risques en cause avant de conclure un accord de partenariat et prendre des décisions de gestion éclairées. A partir des résultats de l'étude qui sera terminée en mars 1992, l'ACDI élaborera un processus amélioré en 1992-1993.

Initiatives annoncées antérieurement:

Environnement : En 1991-1992, l'ACDI a terminé l'examen exhaustif de ses politiques et programmes environnementaux afin de répondre aux nouvelles pressions nationales et internationales concernant l'environnement et le développement. La politique environnementale en matière de développement durable de l'ACDI a été approuvée et annoncée en janvier 1992 par la ministre des Relations extérieures et du Développement international, résultant de consultations tenues auprès d'autres ministères et organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec ses clients et ses partenaires au Canada. Une stratégie de mise en oeuvre sera élaborée en 1992-1993. Elle sera axée sur le développement soucieux de l'écologie, le rapport entre l'économie et l'environnement, de même que les relations entre la pauvreté, la population et l'environnement. Suivant le cadre de la politique étrangère du Canada et sa mission dans le développement international, on mettra davantage l'accent sur le développement environnemental durable dans le programme d'APD, en particulier pour appuyer les initiatives environnementales dans les pays en développement, pour intégrer les éléments environnementaux dans les activités sectorielles et renforcer les méthodes d'évaluation de l'environnement.

De concert avec les AECEC et Environnement Canada, l'ACDI cogérera les initiatives internationales touchant l'environnement et intégrées dans le Plan vert (141,9 millions de dollars sur six ans). Ces activités mettront l'accent sur la création de partenariats à l'échelle internationale afin de résoudre les problèmes d'environnement mondiaux dans le cadre de programmes multilatéraux et bilatéraux. L'ACDI gérera également la participation du Canada à la FEG. La contribution canadienne à la FEG est de 38,3 millions de dollars et se détaille comme suit: 10 millions pour le Fonds central et 13,3 millions au Fonds du protocole de Montréal, tous deux financés à même les ressources du Plan vert, de même que 15 millions de co-financement par l'ACDI. La FEG est administrée conjointement par la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le PNUD. Il s'agit d'un programme pilote dans le cadre duquel des subventions ou des prêts à des conditions de faveur seront offerts aux pays en développement pour les aider à mettre en oeuvre des programmes visant à préserver l'environnement mondial. La Facilité touche quatre domaines : la limitation des émanations de gaz à effet de serre, la protection de la diversité biologique, la protection des eaux internationales et la protection de la couche d'ozone.

L'ACDI participe activement, de concert avec les AECEC et Environnement Canada, aux préparatifs de la CNUED. L'ACDI veille à ce que la position du Canada témoigne de l'équilibre établi entre les objectifs du développement et ceux de l'environnement. Les problèmes à l'étude dans le cadre de la CNUED, et s'appliquant tout particulièrement à l'aide au développement, sont la lutte contre la pauvreté, l'intégration des femmes dans le développement, la gestion des ressources en terres et la désertification, la gestion des forêts ainsi que des ressources marines.

L'ACDI a dûment appliqué les procédures obligatoires d'évaluation environnementale. Elles sont intégrées à tous les projets du Programme des initiatives nationales (bilatérales) depuis 1986 et, depuis 1988, aux programmes de partenariat de la Direction générale du partenariat canadien. Les efforts se poursuivent pour influer sur les études environnementales menées par les organismes multilatéraux et les autres donateurs d'aide bilatérale. L'ACDI participe au Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. Douze années-personnes lui ont été accordées

en 1992-1993 pour la mise en oeuvre de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

L'ACDI est à réviser son système de saisie de données afin d'identifier les dépenses des initiatives qui recoupent les traditionnels secteurs économique et social. Ceci permettra de grouper les données sur les décaissements, telles celles sur l'environnement, par région et par programme.

Syndrome d'immunodéficience acquise: La programmation de l'ACDI tient maintenant dûment compte de la nécessité continue de contenir la pandémie du SIDA. En 1990, l'Agence a adopté une politique sur le SIDA devant servir de cadre à l'appui des activités de contrôle du SIDA par des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux dans les pays en développement. Celle-ci assure aussi un appui financier continu au Programme mondial de lutte contre le SIDA de l'Organisation mondiale de la santé.

L'ACDI a pour politique d'appuyer les efforts des organismes nationaux et internationaux qui visent à contenir l'épidémie du virus d'immunodéficience humaine dans les populations des pays en développement. En 1992-1993, la question du SIDA sera abordée dans les CSP des pays faisant face à des contraintes majeures dans l'application d'une politique de développement durable à cause de l'épidémie. Depuis 1987, quelque 83,5 millions de dollars ont été consacrés à la prévention et au contrôle du SIDA dans les pays en développement. En 1990-1991 et 1991-1992, les déboursés relatifs au contrôle et à la prévention du SIDA s'élèveront à environ 31,5 millions de dollars. Une somme de 12,2 millions de dollars est prévue pour 1992-1993.

Crise du Golfe : L'intervention du gouvernement, en matière d'APD dans la guerre du Golfe devrait coûter 94,1 millions de dollars pour 1990-1991 et 1991-1992. En 1990-1991, le gouvernement a déboursé 45,5 millions pour les secours d'urgence et l'aide humanitaire acheminés aux populations déplacées, de même que pour une aide aux pays de la région les plus directement touchés par la guerre et les sanctions économiques. En 1991-1992, 48,6 millions de dollars devraient être dépensés. De cette somme, 32 millions vont aux populations déplacées, et aux pays touchés, les Kurdes bénéficiant d'une assistance humanitaire et d'une aide alimentaire spéciales de 16,6 millions de dollars. En 1992-1993, les activités de l'Agence pour répondre aux conséquences de la crise du Golfe seront entreprises dans le cadre des programmes réguliers. Le Canada a accepté de participer au processus de paix multilatéral.

Perfectionnement des ressources humaines: L'un des quatre grands principes et priorités de la Charte de l'APD est d'aider les pays en développement à s'aider eux-mêmes en renforçant la capacité des gens et des institutions à régler leurs problèmes en harmonie avec leur milieu naturel. L'ACDI a donné une vaste définition au PHR afin d'inclure les activités de mise en valeur du potentiel lié à l'acquisition, à la production ou au transfert de connaissances et de compétences par des institutions ou des personnes, de manière à leur permettre de jouer un rôle plus actif et plus productif dans le développement durable. Généralement parlant, ces activités incluent : appui à l'éducation et acquisition de nouvelles compétences; élaboration de politiques et de capacités institutionnelles; bourses d'études et activités de formation au Canada, dans les pays en développement et dans les pays du tiers monde; transfert de technologie et formation dans des projets d'immobilisation et d'assistance technique; développement et participation communautaire, et encouragement des entreprises et

des institutions canadiennes à former des partenariats viables avec leurs pendants dans les pays en développement.

Le PRH se reflète dans tous les secteurs traditionnels économiques et sociaux de la programmation de l'ACDI. Il se retrouve aussi au niveau des programmes et des projets plus spécifiques dans les domaines de l'éducation, la formation, le développement institutionnel et la recherche sur le développement. Le PRH s'achemine à travers les canaux multilatéraux et bilatéraux de l'ACDI, utilisant plusieurs mécanismes de transferts des secteurs privé et public.

Ces dernières années, les décaissements dans le secteur du PRH par l'ACDI et d'autres organismes, tels que le CRDI et le CIEO, ont augmenté en termes absolus et relatifs (passant, par exemple, d'environ 13,6 p. 100 des décaissements en 1986-1987 à 16,9 p. 100 en 1989-1990, les décaissements augmentant de 53 p. 100, passant d'environ 213 millions de dollars à plus de 327 millions). Ces chiffres ne comprennent pas les décaissements dans les secteurs économiques, tels que l'agriculture, l'énergie et les forêts, où le PRH est considéré comme un secteur secondaire.

L'objectif de la stratégie d'APD de porter à 12 000 le nombre d'étudiants et de stagiaires aidés par l'ACDI, au Canada et à l'étranger, a été atteint. La proportion d'étudiantes et de stagiaires féminins a augmenté (actuellement, de près du tiers), de même que celle des spécialistes féminins canadiens en affectation (de plus du quart). La croissance des décaissements dans le secteur du PRH a été possible grâce à plusieurs moyens. Les budgets des programmes ont été augmentés afin de tenir compte de la priorité plus grande accordée au PRH. Des programmes et des projets innovateurs ont été conçus avec les partenaires afin de mettre l'accent sur le PRH ou d'incorporer un volet PRH. Des cibles ont été établies pour la croissance du nombre de bénéficiaires (soit les étudiants). De meilleures relations de travail et de nouveaux liens ont été établis avec les partenaires pour la planification et l'engagement d'activités liées au PRH. De plus en plus, l'ACDI cède la gestion de son programme de PRH à des contractuels.

Le PRH devrait continuer de croître en importance absolue et relative en 1991-1992 et 1992-1993. Il dominera encore plus comme secteur de base ou thème convergent dans la préparation de nombreux CSP rédigés à l'intention des principaux partenaires du Canada dans le développement.

Intégration des femmes dans le développement : Le programme de l'IFD de l'ACDI a été lancé en 1984 dans le but d'accroître la participation des femmes dans le développement économique et social et de faire en sorte qu'elles profitent de ces activités. L'engagement vis-à-vis l'IFD demeure une pierre angulaire de la politique de l'aide canadienne au développement. La participation accrue des femmes est l'une des six priorités de développement du Canada et constitue un thème qui recoupe toutes les autres priorités.

Une participation égale des femmes au développement est essentielle à la concrétisation du développement durable. La décentralisation a permis à l'ACDI de mieux connaître les conditions dans lesquelles vivent les femmes des principaux pays bénéficiaires et de déterminer plus facilement les possibilités de programmation. En recourant à des spécialistes locaux de l'IFD, l'ACDI a pu élaborer des stratégies de programmes plus appropriées. L'ACDI continue d'assurer un leadership international

dans le domaine de l'IFD et élargit l'assistance technique aux partenaires désirant élaborer une politique ou une stratégie de l'IFD. L'ACDI fournit des renseignements sur le sujet, appuie les cours de perfectionnement et les cours liés à la condition féminine, organise des événements spéciaux et des discussions sur les politiques afin de promouvoir l'égalité hommes-femmes auprès de ses partenaires.

En 1992-1993, la Division de l'IFD concentrera ses efforts sur la programmation afin de lever les obstacles empêchant les femmes de participer aux systèmes et institutions de décision comme ceux de l'éducation, du crédit, de la santé et du droit. La Division formulera une stratégie de programme d'IFD dont on s'inspirera quand on préparera les CSP à l'appui des efforts des pays en développement pour appliquer une politique de développement durable. Une évaluation de la politique d'IFD de l'ACDI est présentement en cours.

L'ACDI n'a pas cumulé l'ensemble des décaissements de l'IFD par programme et région géographique puisque l'IFD recoupe plusieurs programmes et secteurs. En effet, l'IFD est intégrée dans les projets du Programme des initiatives nationales et du Programme de partenariat, dans tous les secteurs sociaux et économiques.

Afrique 2000 : En mai 1986, le gouvernement du Canada a pris un engagement concernant le redressement de l'Afrique et son développement à long terme. Connu sous le nom d'"Afrique 2000", cet engagement se concentrait sur trois secteurs prioritaires déterminés par l'Organisation de l'unité africaine en prévision de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée à l'Afrique : agriculture, maintien des forêts, et sécurité alimentaire, une attention spéciale étant accordée aux femmes. A l'appui de cet engagement politique, le gouvernement a annoncé que 150 millions de dollars sur cinq ans seraient alloués aux initiatives d'Afrique 2000 (1986-1987 à 1990-1991). Une petite unité administrative a été créée pour coordonner la mise en marche des diverses composantes du programme confiées à différentes directions générales de l'ACDI, ainsi que pour en assurer le bon fonctionnement.

En mars 1991, l'ACDI a décidé que l'unité serait démantelée. La responsabilité de la programmation serait confiée aux gestionnaires des directions générales chargées du financement. Le nom Afrique 2000 a été conservé comme programme-cadre à des fins de rapport, mais sur une base rétroactive plutôt que de planification. Partenariat Afrique Canada demeurerait une activité clé et continuerait de jouer un rôle important.

Afrique 2000 continue d'appuyer les efforts de développement ainsi:

- le PAC, une coalition réunissant plus de 100 ONG canadiennes et ayant pour objectif de promouvoir le développement en Afrique (en appuyant et en renforçant les ONG africaines afin que les Africains eux-mêmes deviennent les artisans de leur propre développement) et de sensibiliser davantage les Canadiens à la nécessité d'appuyer le développement de l'Afrique;

- le renforcement des activités liées à la mobilisation, à la participation et à la formation des Africaines; un appui aux groupes communautaires, aux ONG et aux instituts de formation et de recherche qui travaillent à combattre la dégradation environnementale en Afrique, et une aide financière dans les secteurs de la petite entreprise, de l'éducation, du développement des qualités de chef et des communications;

- la participation de municipalités africaines et canadiennes à des relations à long terme de coopération au développement, aux niveaux officiels et communautaires, afin de promouvoir l'établissement de liens entre les municipalités par l'entremise du Bureau international de la Fédération canadienne des municipalités, ainsi qu'un support aux municipalités canadiennes qui aident les municipalités africaines en formant leurs professionnels, en accroissant leur efficience administrative, en les aidant à prendre des mesures de protection environnementale et en créant des projets d'aide communautaires, et

- une aide aux entreprises canadiennes à surmonter les problèmes particuliers liés à la collaboration commerciale avec des entreprises africaines et à accroître l'impact des projets sur le développement; accroître les activités d'éducation au développement du secteur volontaire relatives à l'Afrique subsaharienne, et informer les Canadiens des progrès du Programme pour le redressement de l'Afrique et encourager l'appui public continu aux activités d'aide à l'Afrique.

Les décaissements cumulatifs (aide et fonctionnement) effectués sous le couvert d'Afrique 2000 atteindront environ 149 millions de dollars en 1992-1993.

Tableau 7: Sommaire des ressources d'Afrique 2000

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1992-1993**	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Soutien au secteur bénévole	**16 100**	18 800	18 496
Organisations non gouvernementales internationales	**2 000**	2 300	1 922
Coopération industrielle	**500**	1 000	997
Coopération technique multilatérale	**4 000**	5 000	5 400
Bourses d'études	**750**	650	981
Assistance humanitaire internationale	**700**	-	410
Information sur le développement	**620**	620	581
Dépenses de fonctionnement	**-**	-	96
	24 670	28 370	28 883

Note: Le sommaire des ressources d'Afrique 2000 n'est présenté qu'à des fins d'information. Les fonds alloués à Afrique 2000 sont déjà inclus dans le budget des programmes réguliers.

Allégement et annulation de la dette : La Loi sur la remise de dettes (Afrique subsaharienne), adoptée le 25 mars 1990, a été proclamée pour permettre d'annuler la dette liée à l'APD de l'Afrique subsaharienne s'élevant à environ 672 millions de dollars. Le même mois, le gouvernement a annoncé son intention d'annuler les dettes liées à l'APD des pays des Antilles membres du Commonwealth, un geste concret visant à soulager leur lourd fardeau de la dette et à appuyer leurs efforts d'ajustement structurel. Le montant s'élève à environ 182 millions de dollars. Les mesures nécessaires pour donner effet à cette annulation de dettes devraient être prises en 1992-1993.

Décentralisation : Dans le cadre de l'examen des dépenses annoncé par le gouvernement en décembre 1989, l'ACDI a examiné les résultats de la décentralisation en consultation avec les AECEC et le Conseil du Trésor, afin d'en accroître la rentabilité

tout en préservant les avantages d'avoir des effectifs et des autorisations additionnels dans les pays. L'examen terminé, l'ACDI a entrepris de rationaliser la décentralisation, en étroite collaboration avec les AECEC et le Secrétariat du Conseil du Trésor, en vue de réaliser, de 1990-1991 à 1994-1995, une économie prévue de 148,2 A-P et 60,2 millions de dollars en coûts administratifs pour l'ACDI et les AECEC (1990-1991 : 8,8 millions de dollars et 9,6 A-P; 1991-1992 : 13,9 millions et 28,3 A-P; 1992-1993 : 13 millions et 34,3 A-P; 1993-1994 et 1994-1995 : 24,5 millions et 76 A-P). Cette rationalisation est effectuée dans tous les programmes décentralisés. L'ACDI et les AECEC continuent de surveiller et d'évaluer l'expérience de la décentralisation afin de déterminer l'orientation à long terme de la mise en oeuvre du programme.

Éducation à la compréhension mondiale et éducation au développement : Depuis sa création en 1989 par la ministre des Relations extérieures et du Développement international, le Conseil consultatif national sur l'éducation au développement a produit un rapport préliminaire en avril 1990. Ce rapport, intitulé "Progresser ensemble", porte sur le Programme de la participation du public de l'ACDI et nombre de ses 11 recommandations ont été acceptées et appliquées. Présenté à l'honorable Monique Landry en décembre 1990, le premier rapport annuel du Comité, intitulé "Vers un avenir interdépendant", porte sur les programmes d'éducation à la compréhension mondiale, les groupes cibles pour l'éducation au développement et la Semaine du développement international. La ministre a accepté l'esprit du rapport, ses objectifs de base et ses recommandations. En juin 1991, le Comité a produit un rapport spécial sur la Semaine du développement international tenue en février 1991. La ministre a partagé l'analyse de la Semaine faite par le Comité et a déclaré que les recommandations contribueraient à mieux organiser les prochaines semaines du développement international. Le Comité devrait déposer, en février 1992, un troisième rapport portant sur le "développement durable" et les moyens les plus efficaces pour sensibiliser les Canadiens sur la question.

Ajustement structurel : Le gouvernement a poursuivi ses efforts pour appuyer financièrement, par les canaux bilatéraux et multilatéraux, les pays entreprenant des programmes d'ajustement structurel. En appuyant de tels programmes dans les pays de l'Afrique subsaharienne, le gouvernement a coordonné ses efforts avec ceux d'autres gouvernements et de donateurs multilatéraux dans le contexte du Programme spécial d'aide à l'Afrique. Le gouvernement a aussi souligné la nécessité de protéger ou d'élargir les services sociaux de base dans le contexte des efforts d'ajustement afin de réduire au minimum les coûts sociaux et d'optimiser les avantages sociaux liés aux programmes de réforme économique.

Les initiatives suivantes ont étés intégrées aux opérations régulières. L'information relative à celles-ci est présentée dans la section Analyse par activité:

- Centres d'Excellence (voir page 47);
- Programme Initiatives Jeunesse (voir page 47);
- Bureaux régionaux de l'ACDI (voir page 50), et
- Information sur le développement (voir page 59).

D. Efficacité du programme

L'évaluation de l'efficacité du programme de l'ACDI revêt une importance particulière du fait que l'exécution de ce programme comporte des difficultés particulières, inconnues des autres ministères fédéraux. Ce programme est réalisé dans des pays en développement indépendants, souverains. Il est complexe parce que soumis à des conditions locales très variées, à des situations politiques imprévisibles et à des divergences d'ordre géographique, culturel et linguistique.

En raison du milieu quasi-expérimental dans lequel l'ACDI évolue, une approche graduée au développement est requise. Par conséquent, l'information sur l'utilisation et les retombées de l'aide au développement est, pour l'ACDI, l'un des outils indispensables d'une saine gestion du programme et en fait partie intégrante. Le système d'évaluation de l'ACDI vise à répondre aux exigences de la programmation en faveur du développement à l'échelle des activités, des programmes et de l'Agence.

Au niveau des activités de développement, les directions générales de programmes ont évalué en 1990 près de 100 projets bilatéraux avec la participation des pays bénéficiaires. Des résultats d'évaluation clés ont révélé la nécessité de renforcer la planification de projet par une meilleure compréhension des groupes cibles, d'assurer la stabilité institutionnelle jusqu'à l'achèvement du projet, d'améliorer le suivi des projets et de mieux intégrer la rétroaction de l'évaluation de projet aux revues de programmes. L'Agence a également entrepris, avec la collaboration de partenaires canadiens, quelque 40 évaluations d'institutions qui cherchent à mesurer le rendement des activités d'aide au développement financées par l'ACDI et réalisées par des partenaires. Une étude sur l'utilisation des évaluations d'ONG a indiqué que le processus d'évaluation au sein des ONG et de l'ACDI va en s'améliorant. Les données d'évaluation viennent étayer la conclusion selon laquelle les ONG se servent des évaluations pour renforcer leur capacité en matière d'organisation et d'acheminement de l'aide.

Au niveau des programmes, la Direction d'évaluation et de vérification de l'ACDI a terminé l'évaluation du Programme Afrique 2000. Selon les principales conclusions de l'évaluation, le Programme Afrique 2000 a atteint ses objectifs de partenariat et de renforcement institutionnel en Afrique. L'évaluation a aussi révélé que le programme était novateur et s'était conformé à la stratégie d'APD. Les données indiquent que la plupart des projets financés ont été réalisés dans les domaines de l'agriculture, du reboisement et de la sécurité alimentaire. Le programme a en outre contribué considérablement à renforcer la capacité des Africaines en matière d'autodéveloppement. Enfin, toujours selon l'évaluation, le programme a particulièrement contribué à la sensibilisation et à l'éducation du public canadien.

Les études générales en cours abordent un vaste éventail de préoccupations multidimensionnelles. Les évaluations générales de la participation de l'ACDI à certains secteurs permettent de cerner les domaines de réussite et ceux où des améliorations sont requises. L'évaluation du secteur de la pêche a permis de conclure que les réalisations sont, dans l'ensemble, encourageantes, malgré des échecs. Dans ce secteur, que la Banque mondiale, la FAO et le PNUD jugent plus complexe que les autres et qui pose des problèmes administratifs plus difficiles, l'expérience de l'ACDI se compare favorablement à celle d'autres organismes. L'évaluation des investissements de l'ACDI dans le secteur énergétique est sur le point d'être terminée. Cette étude traite surtout

des répercussions économiques, sociales, institutionnelles et environnementales du secteur de l'énergie électrique de l'ACDI sur les pays bénéficiaires, ainsi que des retombées économiques pour le Canada.

Une importante évaluation générale thématique en cours porte sur l'IFD. Une politique d'IFD a été approuvée en 1984 en vue d'améliorer le rendement de l'ACDI sur le plan de l'intégration de la femme aux activités de développement courantes. L'étude préparatoire à l'évaluation a recommandé que cette dernière soit axée sur les réalisations concrètes dans les pays en développement et sur son impact en ce qui concerne les projets et programmes de l'ACDI.

Le troisième rapport d'évaluation annuel sur la décentralisation de l'ACDI fournit un jugement préliminaire sur la mesure dans laquelle les objectifs et les principes de la décentralisation sont respectés. Dans l'ensemble, la décentralisation de l'ACDI donne des résultats positifs et permet d'améliorer la mise en oeuvre du programme d'aide bilatérale. Un sondage préliminaire auprès des partenaires canadiens indique que les petits et moyens partenaires se croient plus vulnérables aux répercussions de la décentralisation.

Enfin, on a eu de plus en plus recours à la mémoire centrale de l'ACDI comme mécanisme de stockage électronique des données et de rétroaction, notamment avec l'intégration du répertoire des évaluations du CAD (OCDE). Le personnel de l'ACDI a maintenant accès aux leçons qui ont été tirées des évaluations réalisées pour le compte d'autres membres du CAD.

Retombées sur l'économie canadienne : L'objectif de l'aide canadienne est de favoriser le développement durable dans les pays du tiers monde. Les priorités en matière de développement doivent donc l'emporter dans l'établissement des objectifs du programme d'APD. Le Canada retire toutefois de nombreux avantages de son programme de développement.

Il existe plusieurs voies d'acheminement de l'APD canadienne. Chacune de ces voies étant régie par des règles différentes, le système d'ensemble de l'APD est complexe. Ce système est conçu pour permettre à de nombreux Canadiens - entreprises, universités, organismes et groupes bénévoles, particuliers, établissements publics et gouvernements provinciaux - de jouer un rôle important dans les activités visant à répondre aux besoins de développement du tiers monde. Toutes les voies d'acheminement s'approvisionnent en bonne partie au Canada, notamment le Programme de partenariat, où les décisions touchant les projets de développement et les sources d'approvisionnement dépendent des partenaires canadiens.

En 1990-1991, les décaissements effectués au Canada dans le cadre des Programmes géographiques ont totalisé 697,7 millions de dollars, soit 120,5 millions pour les biens et l'équipement, 115,9 millions pour les produits de base, 324,4 millions pour les services d'entreprises privées et 136,9 millions pour les accords de contribution avec des organisations nationales et internationales.

Des denrées valant plus de 275,4 millions de dollars ont été achetées au Canada en 1990-1991, dans le cadre des Programmes d'aide alimentaire bilatérale et multilatérale, à savoir 1 015 081 tonnes de blé, 115 846 tonnes de farine de blé, 10 296

tonnes de poisson, 8 766 tonnes de lait écrémé, 28 179 tonnes de légumineuses, 24 883 tonnes d'huile végétale et 8 952 tonnes de maïs.

En 1990-1991, la Direction générale du partenariat canadien a octroyé plus de 60 millions de dollars au secteur des affaires canadien pour l'aider à établir et à entretenir des relations à long terme avec des partenaires dans les pays en développement. Le savoir-faire administratif et technologique des firmes canadiennes est très apprécié des entreprises privées des pays en développement. Les principaux domaines de contribution ont été dans le secteur industriel (17 millions de dollars, soit 28 p.100), du développement des ressources humaines (10 millions, soit 17 p.100), de l'énergie (8 millions, soit 13 p.100), des produits de base (8 millions, soit 13 p.100) et des mines et de la métallurgie (5 millions, soit 8 p.100). Dans de nombreux cas, l'expérience que ces entreprises acquièrent grâce au programme d'APD est un atout essentiel pour leur expansion.

Les contributions versées par l'ACDI aux ONG et aux institutions non gouvernementales canadiennes sont acheminées par l'entremise de la Direction générale du partenariat canadien. En 1990-1991, elles ont totalisé 229,7 millions de dollars. Ces fonds ont servi principalement à appuyer la réalisation de projets de développement dans des secteurs comme ceux de la santé, de l'éducation et du développement communautaire. Ces organisations trouvent une bonne partie de leurs biens et services au Canada.

Des bourses sont accordées à des étudiants des pays en développement pour qu'ils étudient au Canada et à des Canadiens pour qu'ils effectuent des recherches dans les pays en développement. Ces programmes de bourses ont accordé 21 millions de dollars en 1990-1991. L'accent est mis sur les étudiants du Commonwealth et de la Francophonie.

Les institutions financières internationales, telles la Banque mondiale et les banques de développement régionales, ont reçu un total de 566 millions de dollars en 1990-1991. Les entreprises canadiennes recourent de plus en plus souvent à des contrats avec les IFI pour s'établir sur les marchés outre-mer.

Pour accroître les retombées des fonds canadiens d'aide affectés au développement, l'ACDI, de concert avec la Société pour l'expansion des exportations (SEE), cofinance un certain nombre de projets et de lignes de crédit. Cela multiplie les débouchés à l'exportation pour les entreprises canadiennes et favorise les créations d'emploi dans les industries axées sur les exportations. Le total du cofinancement consenti avec la SEE s'est élevé à 62 millions de dollars en 1990-1991. L'ACDI a adopté une stratégie semblable pour le cofinancement de programmes de développement avec les IFI.

En 1990-1991, 4 444 consultants étaient inscrits dans le répertoire de l'ACDI. Au cours de cette période, 1 350 marchés de services d'une valeur de 544,1 millions de dollars ont été signés avec des particuliers, des entreprises, des organisations et des établissements dans tout le Canada.

Le tableau suivant présente la répartition, par région, du 1,2 milliard de dollars décaissé au Canada au chapitre de l'APD, ainsi que la répartition de la population et du PIB. (Ce montant ne représente toutefois pas la totalité des dépenses d'APD effectuées

au Canada. Les achats effectués au Canada par des partenaires et fournisseurs internationaux qui ont des activités au Canada ou qui ont un statut juridique international, ainsi que les frais administratifs de l'ACDI, en sont exclus.)

	% de décaissement de l'APD au Canada en 1990	Répartition de la population en 1990	Portion du PIB en 1990
Atlantique	7%	9%	6%
Centre	63%	62%	65%
Ouest	30%	29%	29%

Enfin, on estime que, pour chaque dollar consacré au programme d'APD, le Canada récupère directement environ 65 cents sous forme d'achats de biens et de services ou de gestion de programmes. La plus grande partie des fonds qui restent sert à financer les dépenses locales ou les contributions versées aux organisations internationales et multilatérales.

Section II
Analyse par activité

A. Programme de partenariat

(Le total du Programme de partenariat de l'APD en 1992-1993 s'élève à 1 400 millions de dollars, dont 901 millions pour l'ACDI[1]. Les zones ombragées sur le diagramme représentent l'APD acheminée par l'entremise du Programme de partenariat de l'ACDI.)

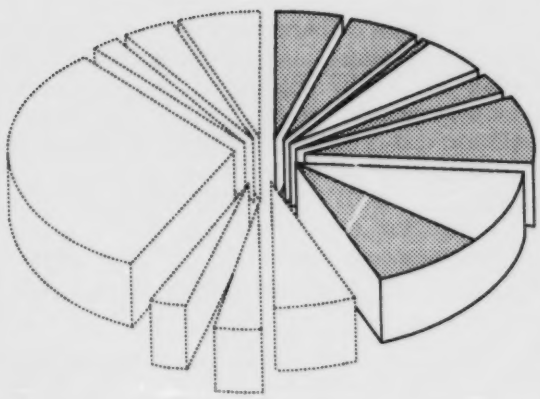

Objectifs:

- appuyer les programmes et projets de développement que les organisations multilatérales internationales et régionales, de même que les autres organisations canadiennes, institutions et entreprises du secteur privé, réalisent avec les populations et organisations des pays en développement;
- soulager la faim dans le monde, grâce à la prestation d'une aide alimentaire d'urgence et accordée à des fins de développement, et
- faire en sorte que les Canadiens connaissent et comprennent mieux la coopération internationale et le développement.

Description

Le Programme de partenariat sert à financer les activités de partenaires nationaux et internationaux dans le domaine du développement. La principale caractéristique de ce programme est que ces partenaires sont responsables de la planification et de l'exécution de leurs propres programmes et projets. Le Programme de partenariat comprend les programmes suivants : Institutions financières internationales, Soutien au secteur bénévole, Organisations non gouvernementales internationales, Coopération industrielle, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD), Coopération technique multilatérale et Aide alimentaire multilatérale. A l'exception du CIDPDD, qui ne fait pas partie de l'organisation proprement dite de l'ACDI, ces programmes sont administrés par la Direction générale des programmes multilatéraux et la Direction générale du partenariat canadien.

Note 1: Le montant de 901 millions de dollars n'est présenté que pour fins de comparaison avec le Programme de partenariat de l'APD. Il ne peut se comparer avec le montant indiqué au tableau 8 de la page suivante sous la rubrique "Budget des dépenses 1992-1993". La somme de 901 millions indiquée ci-dessus englobe la délivrance de billets à vue à l'intention des IFI alors que le tableau 8 reflète l'encaissement de billets à vue par ces institutions et exclut la délivrance de billets à vue.

Le ministre des Finances rend compte du Groupe de la Banque mondiale, qui fait aussi partie du Programme de partenariat, tout comme le Centre de recherches pour le développement international, le Centre international d'exploitation des océans, ainsi que les subventions et contributions administrées par les AECEC, lesquels sont présentés dans le Budget des dépenses des AECEC. Le Programme comprend enfin les frais d'intérêts théoriques liés aux paiements anticipés des subventions et contributions (voir page 85).

Sommaires des ressources

En 1992-1993, le Programme de partenariat de l'APD absorbera 46,3 p.100 des dépenses totales du programme d'APD. Le Programme de partenariat de l'ACDI représentera 40,4 p.100 des dépenses totales du programme de l'ACDI et 14,5 p.100 des années-personnes de l'ACDI.

Tableau 8: Sommaire des ressources par activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993		Prévu 1991-1992		Réel 1990-1991	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Budgétaire						
Institutions financières internationales	229 100	9	148 102	12	164 390	13
Soutien au secteur bénévole	260 400	76	267 110	74	251 340	76
Organisations non gouvernementales internationales	23 100	6	22 090	6	26 166	6
Coopération industrielle	75 200	46	70 880	45	62 312	46
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	5 000	-	4 000	-	3 000	-
Coopération technique multilatérale	152 500	15	169 300	17	159 280	11
Aide alimentaire multilatérale*	150 900	10	214 700	10	182 101	10
	896 200	162	896 182	164	848 589	162
Dépenses de fonctionnement	12 401	-	14 151	-	14 227	-
Non-budgétaire						
Institutions financières internationales	11 000	-	19 300	-	14 186	-
	919 601	162	929 633	164	877 002	162

* La Division d'aide alimentaire multilatérale gère également le Programme d'aide alimentaire bilatérale (voir le tableau 10, page 53).

Du montant total du Budget des dépenses de l'ACDI destiné au Programme de partenariat en 1992-1993, 98,6 p.100 va aux subventions, contributions et autres paiements de transfert, 1,1 p.100 aux coûts en personnel et 0,3 p.100 aux autres dépenses de fonctionnement. Le tableau 21 de la page 84 présente la ventilation des dépenses exposées ci-dessus.

Les fonds destinés à Afrique 2000, soit 22,6 millions de dollars, sont inclus dans le budget des programmes susmentionnés (on trouvera plus de détails au tableau 7 de la page 36).

Le Programme de partenariat de l'APD comprend également les éléments suivants, dont l'ACDI ne rend pas compte dans son Budget des dépenses :

- financement du Groupe de la Banque mondiale (319,8 millions de dollars en 1992-1993);
- CRDI (115 millions de dollars en 1992-1993);
- CIEO (13,3 millions de dollars en 1992-1993);
- subventions et contributions des AECEC (45,9 millions de dollars en 1992-1993), et
- frais d'intérêts théoriques (4,5 millions de dollars).

On peut effectuer le rapprochement suivant entre le montant de 920 millions de dollars figurant au tableau 8 pour le Programme de partenariat de l'ACDI et le total de 1,400 millions de dollars inscrit au tableau 1, à la page 7, pour ce qui est du Programme de partenariat de l'APD :

		(en millions de dollars)
Total du Programme de partenariat de l'ACDI		920
plus :	le financement pour le Groupe de la Banque mondiale, le CRDI, le CIEO, les subventions et contributions des AECEC et les coûts d'intérêts théoriques	498
plus :	le montant prévu pour les subventions et les contributions, le paiement comptant et la délivrance de billets à des IFI (voir le tableau 20, page 83)	234
moins:	le montant prévu pour les subventions et les contributions, le paiement comptant et l'encaissement de billets délivrés à des IFI (voir le tableau 20, la page 83)	(240)
moins :	les dépenses de fonctionnement déclarées sous la rubrique Administration au niveau de l'APD	(12)
Total du Programme de partenariat pour les fins d'APD		1,400

Tableau 9: Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991					
	Réel		Budget principal		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Budgétaire						
Institutions financières internationales	164 390	13	145 700	15	18 690	(2)
Soutien au secteur bénévole	251 340	76	257 700	76	(6 360)	-
Organisations non gouvernementales internationales	26 166	6	21 700	6	4 466	-
Coopération industrielle	62 312	46	66 800	46	(4 488)	-
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	3 000	-	3 000	-	-	-
Coopération technique multilatérale	159 280	11	160 700	15	(1 420)	(4)
Aide alimentaire multilatérale*	182 101	10	155 000	10	27 101	-
	848 589	162	810 600	168	37 989	(6)
Dépenses de fonctionnement	14 227	-	14 663	-	(436)	-
Non-budgétaire						
Institutions financières internationales	14 186	-	14 700	-	(514)	-
	877 002	162	839 963	168	37 039	(6)

* La Division d'aide alimentaire multilatérale gère également le Programme d'aide alimentaire bilatérale (voir le tableau 11, page 55).

Explication de la différence : La différence de 37 millions de dollars ou 4 p.100 entre les dépenses réelles de 1990-1991 et le Budget des dépenses principal est attribuable principalement aux postes suivants:

(en milliers de dollars)

- fonds additionnels autorisés pour l'encaissement de billets à vue par les Institutions financières internationales (19,145 millions de dollars par voie de transferts de la Réserve du Conseil du Trésor pour dépenses législatives, dont 10 millions fut inclus dans le Budget des dépenses supplémentaire "C"); 19 145

Autres ajustements:

- réaménagement des fonds des Initiatives nationales au profit de l'Aide alimentaire multilatérale pour les activités de secours dans la région du Golfe, en Afghanistan, en Ethiopie et au Soudan; 17 807
- réaménagement interne des fonds du Soutien au secteur bénévole (6,360 millions de dollars) au profit de l'Aide alimentaire multilatérale pour des activités de secours associées à la crise du Golfe et à la famine en Afrique, et -
- réaménagement interne de 4,466 millions de dollars de la Coopération industrielle aux ONGI pour des activités de secours associées à la crise du Golfe. -

Données sur le rendement et justification des ressources

Institutions financières internationales : Le Programme des IFI est administré par la Direction générale des programmes multilatéraux. Ce programme appuie quatre banques régionales de développement ainsi que le FIDA et le Fonds commun pour les produits de base (deuxième compte). Par ailleurs, l'ACDI collabore de près avec le ministère des Finances à la formulation, pour la Banque mondiale, des priorités, des positions et de la stratégie de négociation du financement canadiennes. Elle consulte directement le personnel de la Banque mondiale chargé du développement pour établir les priorités du Canada au niveau des régions et des pays. L'ACDI administre en outre un certain nombre de fonds d'assistance technique visant à promouvoir les objectifs du programme canadien dans des domaines tels que l'environnement, la formation et l'évaluation, ainsi qu'à appuyer les consultants canadiens qui cherchent à établir une relation commerciale avec la Banque mondiale.

Les quatre banques régionales de développement sont les banques asiatique, africaine et interaméricaine de développement, ainsi que la Banque de développement des Caraïbes. Plus de 90 p. 100 des sommes versées par le Canada aux banques régionales de développement sont destinées aux fonds spéciaux servant à des prêts consentis aux pays en développement les plus pauvres. Ce genre de prêts est assorti de taux d'intérêt très bas et de conditions extrêmement avantageuses. Le capital souscrit (pour des prêts non concessionnels) et l'aide consentie aux fonds spéciaux par le Canada et par les autres pays membres permettent à ces institutions de mobiliser des capitaux privés, par voie d'emprunts sur les marchés de capitaux privés, et de financer des programmes et des projets de développement réalisés en collaboration avec les pays membres emprunteurs dans le tiers monde.

Plusieurs facteurs témoignent de l'efficacité de l'aide fournie par l'ACDI aux banques régionales de développement. Ces banques continuent d'avoir une bonne réputation sur les marchés mondiaux de capitaux et la plupart d'entre elles obtiennent environ 80 p. 100 des fonds requis pour les prêts au développement à l'aide d'emprunts sur les marchés de capitaux privés grâce aux cautions fournies par le Canada et les autres actionnaires de l'OCDE. Le capital souscrit par le Canada a donc un effet d'entraînement considérable pour ce qui est de mettre des ressources à la disposition des pays du tiers monde.

Le Fonds commun a été conçu pour financer les activités de recherche, de développement, de commercialisation et de promotion du commerce dans le secteur des produits de base. Jusqu'à présent toutefois, il a été impossible de mettre sur pied un mécanisme véritablement efficace. En 1992-1993, le Cabinet réévaluera la participation du Canada au Fonds commun.

En outre, le Programme des IFI sera chargé d'administrer la participation de l'ACDI à la FEG (tel qu'indiqué à la sous-section Environnement (pages 32 et 33)).

Parmi les faits saillants de 1991-1992 figurent la signature d'un accord sur la reconstitution des ressources du Fonds asiatique de développement, et la participation canadienne au Fonds d'investissement multilatéral pour l'Amérique latine et les Caraïbes. En 1992-1993, les négociations relatives à la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement devraient prendre fin. On devrait en outre entamer des négociations en vue du renflouement du FIDA.

En avril 1991, le Canada a été l'hôte de l'Assemblée générale annuelle de la Banque asiatique de développement, à Vancouver. Le Canada manifeste ainsi qu'il assume ses responsabilités de membre de cette banque et donne l'occasion au secteur privé et à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux canadiens d'avoir des contacts directs avec une grande banque internationale.

Soutien au secteur bénévole : Le Programme du soutien au secteur bénévole accorde une aide financière pour les programmes et projets des ONG qui recueillent des fonds, ainsi que des institutions comme les universités, les collèges, les coopératives, les associations professionnelles, les syndicats et les organisations qui envoient des volontaires à l'étranger. Ce programme comprend le Programme de la coopération institutionnelle et des services au développement (CISD), le Programme des ONG, le Programme de participation du public (PPP) et le Programme de promotion de la gestion (PPG).

Le Programme de la CISD appuie les initiatives de développement international des établissements d'enseignement, des coopératives, des syndicats, des organisations qui envoient des volontaires à l'étranger et des organisations de jeunes du Canada. Ce programme offre de l'aide en matière de politiques, un soutien à la gestion et une aide financière directe. Le soutien financier est limité aux activités qui sont conformes à l'objectif de développement durable de l'ACDI. En 1990-1991, le Programme de la CISD a appuyé 424 projets et programmes de 175 organisations partenaires canadiennes. Les fonds accordés par la CISD jouent un rôle catalyseur en permettant l'amélioration des partenariats existant entre les participants du Canada et ceux des pays en développement. Cet appui au renforcement des liens est un processus continu qui s'étend à long terme.

Le Programme des centres d'excellence a été lancé au cours de l'été 1988. Le principal objectif des centres est d'aider les universités canadiennes à acquérir une réputation mondiale au chapitre de l'enseignement, de la formation et de la recherche en matière de développement. Six centres sont maintenant pleinement opérationnels : le Groupe universitaire de Montréal "Villes et développement" de l'Institut national de la recherche scientifique, le Centre d'excellence pour l'élaboration de programmes communautaires pour les handicapés physiques de l'Université Queen's, le Programme d'analyses et de recherches économiques appliquées au développement international de l'Université de Montréal, le Centre international pour les établissements humains de l'Université de la Colombie-Britannique, le Programme Partenariat Canada-Asie de l'Université de Calgary et le Centre pour les études sur les réfugiés de l'Université York. Environ 5,4 millions de dollars seront requis en 1992-1993 pour les centres d'excellence. Une évaluation est prévue pour 1992-1993 afin d'évaluer le chemin parcouru et de suggérer les modifications qui pourraient être requises au programme.

En septembre 1991, le Programme Jeunesse a été créé au sein de la CISD afin de regrouper les activités du Programme Initiatives Jeunesse et quatre autres programmes offrant un soutien pluriannuel à la jeunesse (Jeunesse Canada Monde, Carrefour canadien international, le Collège Capilano et le programme de l'Institut de développement international de coopération de l'Université d'Ottawa). Dans le cadre du Programme Initiatives Jeunesse, environ 3,6 millions de dollars ont été consacrés en 1991-1992 aux projets de plus de soixante organisations et groupes qui ont permis à environ 1 600 jeunes Canadiens de participer à des projets d'éducation au développement au Canada ou à l'étranger, ou à des affectations à l'étranger et à des

échanges avec des jeunes dans les pays en développement. Il est prévu que 3,6 millions de dollars seront aussi requis en 1992-1993 pour ce programme. En outre, les quatre autres programmes ont permis à 900 jeunes Canadiens de se sensibiliser davantage et de sensibiliser leur collectivité, grâce à une participation active à des activités de développement international.

Le Programme des ONG aide les organisations du secteur bénévole canadien qui recueillent des fonds à exécuter leurs programmes et projets de développement à l'étranger, principalement par l'entremise d'organisations partenaires dans les pays en développement. Ce programme finance directement 108 ONG, plus trois fonds décentralisés gérés par des ONG spécialement choisies, lesquelles financent, de façon objective, 93 autres ONG. Cinquante ONG reçoivent actuellement des fonds du programme, et 151 autres sont financées en fonction des projets qui sont approuvés.

En 1990, la Direction des ONG a étendu son processus de sélection, de façon objective, de projets d'ONG de petite envergure. Des ONG du Québec et de l'Ontario ont été choisies pour gérer les fonds de petits projets, de façon semblable au programme de l'Alberta, lequel fonctionne depuis sept ans. Ces ONG gèrent les dossiers et offrent de la formation dans les domaines de la gestion et du développement. Le programme de décentralisation sera étendu à la Colombie-Britannique d'ici deux ans.

Considérant l'importance accordée par l'Agence au développement durable, la Direction des ONG a amorcé en 1990-1991 et élargi en 1991-1992 un programme de soutien des nouvelles initiatives. L'accent a été mis sur les initiatives environnementales, dont l'un des aspects est la promotion de liens entre les ONG du Canada et du tiers monde qui oeuvrent dans ce domaine. Des travaux ont également été amorcés afin d'accroître la participation des collectivités autochtones canadiennes au développement international.

Le PPP appuie les activités d'éducation au développement qui sensibilisent les Canadiens aux enjeux de la coopération internationale et aux besoins du développement. Chaque année, le PPP examine plus de 300 projets. En 1991-1992, le PPP a maintenu son appui à plus de 200 organisations et institutions oeuvrant au Canada dans le domaine de l'éducation au développement. Tout au long de l'année, une importance particulière a été accordée à la mise en oeuvre de la Stratégie d'éducation à la compréhension mondiale, laquelle visait à joindre les enseignants de toutes les provinces du pays et à resserrer les liens avec les associations provinciales de coopération internationale qui coordonnent les activités d'organisations et d'institutions oeuvrant dans le domaine de l'éducation au développement au Canada.

Le PPG a pour objectif de renforcer la capacité de gestion des gouvernements et institutions des pays en développement. En 1990-1991, le PPG a appuyé 245 projets visant le renforcement des capacités des cadres supérieurs des pays en développement. En 1991-1992, l'accent a été mis sur la création de liens entre les municipalités canadiennes et leurs homologues du tiers monde.

Organisations non gouvernementales internationales (ONGI) : Ce programme soutient les activités des ONGI visant à accroître à l'échelle mondiale la sensibilisation aux principaux enjeux du développement dans des domaines tels que le développement démocratique, la population, les droits de la personne, l'égalité des sexes et

l'environnement. Ces activités permettent d'améliorer les initiatives canadiennes dans le domaine de la coopération au développement international.

En 1990-1991, le Programme des ONGI a appuyé plus de 130 organisations. Sur la totalité des ONGI qui sont financées en 1991-1992, 20 oeuvrent dans le domaine de l'environnement, 16 dans celui de la population et de la santé, 18 dans celui des droits de la personne et du développement démocratique et 13 dans celui de l'égalité des sexes. Ces ONGI s'appuient sur un soutien solide à l'échelle locale et sur des connaissances professionnelles, scientifiques et techniques. Chacune a son propre organe directeur à l'échelle internationale composé de dirigeants de nombreux pays, est appuyée par un certain nombre de donateurs bilatéraux et multilatéraux et se concentre sur un problème concret. Elles donnent au Canada accès à des réseaux mondiaux de renseignements et d'idées, enrichissant ainsi les initiatives canadiennes dans ces secteurs. Certaines ONGI d'importance sont: World Resources Institute, le Centre africain pour la démocratie et les droits de la personne, la Banque mondiale des femmes, la Fédération internationale pour le planning familial et l'Alliance mondiale pour la nature.

Coopération industrielle : Ce programme mutuellement avantageux appuie les initiatives des entreprises et des groupes canadiens qui forment des relations d'affaires à long terme avec leurs homologues et clients de pays du tiers monde en vue de renforcer l'infrastructure de la planification industrielle et de favoriser la création d'entreprises de façon viable. Tout en encourageant les milieux d'affaires à jouer un rôle actif en matière de développement international, l'ACDI renforce du même coup ses liens avec le secteur privé et donne aux entreprises canadiennes la chance de se tailler une place sur les marchés de l'Asie, de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Afrique.

En 1992-1993, le Programme de coopération industrielle répondra aux demandes de plus de 400 entreprises canadiennes qui cherchent à élargir leur rôle de partenaire dans le développement international. Une attention particulière sera accordée aux études de définition de projets, aux coentreprises et aux transferts de technologie ainsi qu'à la formation et à l'assistance technique.

En 1991-1992, les décaissements se répartissent ainsi: 35 p. 100 à l'Afrique, 32 p. 100 à l'Asie, 17 p. 100 aux Amériques et aux Caraïbes et 16 p. 100 aux instituts de formation spécialisée et aux projets multilatéraux. Plus de 700 projets, en tout, seront financés.

En 1990-1991, le Programme de la coopération industrielle a appuyé près de 700 projets, nouveaux ou en cours, visant à établir des liens commerciaux dans toutes les régions du tiers monde.

D'avril 1989 à octobre 1991, le Programme de la coopération industrielle a reçu 1 148 demandes de fonds. De ce nombre, 817 ont été approuvées pour une contribution globale de 157 millions de dollars. Au cours de la même période, 589 organisations canadiennes ont reçu un appui financier du programme. De janvier 1989 à août 1991, les clients canadiens de la Coopération industrielle ont rapporté la signature de 167 ententes commerciales avec leurs partenaires des pays en développement et des recettes totales pour le Canada de 542 millions de dollars provenant de projets financés par la Coopération industrielle. Quant à eux, les pays en développement ont bénéficié de la

création de 1 563 emplois et d'un investissement en capital qui devrait atteindre 557 millions de dollars.

Afin d'améliorer davantage son efficacité et d'aider ses partenaires canadiens à accroître la leur, la Coopération industrielle est à mettre sur pied une nouvelle unité consacrée à la collecte systématique des résultats de tous les projets qu'elle finance. Ce programme triennal a été amorcé en octobre 1991. L'unité aura pour mandat de recueillir, d'analyser et de diffuser les leçons apprises dans le secteur privé canadien.

L'ACDI a mis sur pied des bureaux régionaux représentant l'Agence afin d'attirer des partenaires canadiens compétents qui pourraient collaborer avec elle dans le cadre des projets qu'elle réalise dans le tiers monde. Les bureaux suivants ont été mis sur pied : Montréal et Vancouver en 1988-1989, Calgary et Winnipeg en 1989-1990, et Moncton en 1990-1991. Les frais de fonctionnement d'un bureau totalisent environ 120 000 dollars par an.

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique: Le CIDPDD est une société d'État indépendante établie en vertu d'une loi fédérale spéciale et qui a un conseil d'administration indépendant. C'est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui rend compte du Centre au Parlement. Principalement financé à partir du Budget des dépenses de l'ACDI, le Centre obtient toutefois aussi des fonds des secteurs public et privé. Il a pour mandat d'appuyer la coopération entre le Canada et d'autres pays, par la promotion, la création et le renforcement d'institutions et de programmes qui donnent effet aux droits et libertés enchâssées dans la Charte internationale des droits de l'homme.

Coopération technique multilatérale (CTM) : La coopération technique permet de renforcer les ressources humaines d'un pays en développement, du fait qu'elle accroît les connaissances et développe les aptitudes intellectuelles et les capacités techniques des citoyens de ce pays. En 1991-1992, la CTM a appuyé les programmes de plus de 40 organismes multilatéraux de développement. Au nombre de ces organisations, on retrouve des organismes des Nations Unies (tels le PNUD, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et le Programme spécial de lutte contre le SIDA de l'Organisation mondiale de la santé), des institutions de développement du Commonwealth et de la Francophonie (incluant le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique et l'Agence de coopération culturelle et technique), ainsi que l'ensemble des organisations de recherche en agriculture réunies sous le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et d'autres organisations et programmes de coopération technique.

La Direction de la CTM participe activement aux activités des organes directeurs de ces institutions et aux discussions interministérielles tenues au Canada en vue de promouvoir la politique extérieure et les objectifs de développement du Canada. En 1990-1991 et en 1991-1992, le Canada a été l'un des principaux instigateurs de l'inclusion de la foresterie au sein du GCRAI, projet qui se concrétisera en 1992-1993. Au sein du système des Nations Unies, le Canada a demandé avec instance que la programmation soit améliorée par le recours à des revues de programmes et à des évaluations faisant intervenir plusieurs donateurs. Le Canada dirigera en outre, en 1992-1993, un examen de l'UNICEF qui sera effectué par plusieurs donateurs. Le Canada a également joué un rôle de premier plan en 1991-1992 dans l'établissement

d'un nouveau régime au sein du PNUD en vue de soutenir les programmes mis en oeuvre par les organismes spécialisés des Nations Unies et d'établir un comité de programmation, qui, à long terme, devrait améliorer l'efficacité et l'efficience de l'organisation.

La CTM, de concert avec la Direction générale des politiques, est chargée de voir au suivi international du Sommet pour les enfants par l'entremise de programmes tels un programme de recherche sur les vaccins et un autre sur la déficience en vitamine A et en iode, qui seront réalisés en 1992-1993. Il est également probable que la CTM soit appelée à participer aux préparatifs et au suivi de la CNUED qui se tiendra au Brésil en 1992.

Aide alimentaire multilatérale : Le Canada achemine son aide alimentaire multilatérale principalement par l'entremise du Programme alimentaire mondial. Ce programme gère aussi la réserve alimentaire internationale de crise et les activités destinées aux réfugiés de longue date. L'aide alimentaire distribuée par le PAM à plus de 100 pays est fournie soit directement aux groupes les plus vulnérables, tels les femmes et les enfants, soit remise dans le cadre de son programme de travail rétribué en vivres. Dans ce dernier cas, des personnes reçoivent de la nourriture en échange de leur participation à des projets de travaux publics, par exemple la construction de routes ou de canaux d'irrigation. En outre, le PAM répond à des situations d'urgence et fournit une aide aux réfugiés.

B. Initiatives nationales

(Le total du Programme des initiatives nationales de l'APD en 1992-1993 s'élève à 1 427 millions de dollars, dont 1 258 millions pour l'ACDI. Les zones ombragées sur le diagramme représentent l'APD acheminée par l'entremise du Programme des initiatives nationales de l'ACDI.)

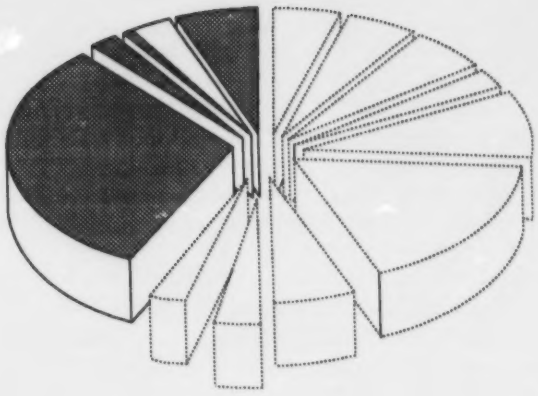

Objectifs :

- permettre au gouvernement du Canada d'atteindre ses objectifs en matière de coopération au développement dans des pays déterminés, tout en respectant les intérêts de sa politique extérieure;
- conclure des ententes bilatérales de coopération au développement entre gouvernements, tout en reconnaissant que la responsabilité première du développement national incombe au gouvernement lui-même, et
- fournir une assistance humanitaire internationale pour soulager la souffrance humaine causée à l'étranger par les catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme.

Description

Le Programme des initiatives nationales appuie cinq programmes de développement dans le cadre desquels le gouvernement du Canada intervient directement pour ce qui est du choix des projets et des activités à financer. Ces cinq programmes sont: Aide alimentaire bilatérale, Bourses d'études, Assistance humanitaire internationale, Information sur le développement et Programmes géographiques.

Le ministre des Finances rend compte des Initiatives multilatérales de réduction de la dette, qui font aussi partie du Programme des initiatives nationales, tout comme le Programme des bourses du Commonwealth du Canada et la composante Société pour l'expansion des exportations, Article 31 (Financement à des conditions de faveur) Compte du Canada, lesquels sont présentés dans le Budget des dépenses des AECEC. Le Programme des initiatives nationales comprend finalement les coûts reliés aux étudiants étrangers et les frais d'administration d'Approvisionnements et Services Canada (voir les pages 85 et 86).

Sommaires des ressources

En 1992-1993, le Programme des initiatives nationales de l'APD absorbera 47,2 p.100 des dépenses totales du programme d'APD. Le Programme des initiatives nationales de l'ACDI représentera 57,2 p.100 des dépenses totales du programme de l'ACDI et 52,3 p.100 des années-personnes de l'ACDI.

Tableau 10: Sommaire des ressources par activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993		Prévu 1991-1992		Réel 1990-1991	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Aide alimentaire bilatérale*	190 900	-	176 800	-	200 180	-
Bourses d'études	10 500	4	12 300	4	11 438	4
Assistance humanitaire internationale	66 500	6	93 800	8	111 092	7
Information sur le développement	7 300	9	7 280	9	7 091	9
	275 200	19	290 180	21	329 801	20
Programmes géographiques						
Amériques	178 600	74	157 658	76	154 118	72
Asie	360 600	87	325 566	90	311 304	88
Afrique et Moyen-Orient**	443 700	136	478 426	138	448 148	136
Services aux opérations	-	90	1 830	84	782	91
Services professionnels	-	178	-	158	-	165
	982 900	565	963 480	546	914 352	552
Dépenses de fonctionnement	45 480	-	44 132	-	41 808	-
	1 303 580	584	1 297 792	567	1 285 961	572

* Le Programme d'aide alimentaire bilatérale est géré par la Division d'aide alimentaire multilatérale (voir le tableau 8, page 43).
** Reflète la fusion des directions générales de l'Afrique anglophone et de l'Afrique francophone.

Du montant total du Budget des dépenses de l'ACDI destiné au Programme des initiatives nationales en 1992-1993, 96,5 p.100 va aux subventions et contributions, 2,8 p.100 aux coûts en personnel et 0,7 p.100 aux autres dépenses de fonctionnement. Le tableau 21 de la page 84 présente la ventilation des dépenses exposées ci-dessus.

Les fonds destinés à Afrique 2000, soit 2,1 millions de dollars, sont inclus dans le budget des programmes susmentionnés (on trouvera plus de détails au tableau 7 de la page 36).

Le Programme des initiatives nationales d'APD comprend également les éléments suivants, dont l'ACDI ne rend pas compte dans son Budget des dépenses:

- Programme des bourses du Commonwealth du Canada (11 millions de dollars en 1992-1993);
- coûts reliés aux étudiants étrangers (92 millions de dollars en 1992-1993);

- frais d'administration d'Approvisionnements et Services Canada (2,1 millions de dollars en 1992-1993);

- Initiatives multilatérales de réduction de la dette (12,9 millions de dollars en 1992-1993); et

- Société pour l'expansion des exportations, Article 31 (Financement à des conditions de faveur) Compte du Canada (50 millions de dollars en 1992-1993).

On peut effectuer le rapprochement suivant entre le montant de 1 304 millions de dollars figurant au tableau 10 pour le Programme des initiatives nationales de l'ACDI et le total de 1 427 millions de dollars inscrit au tableau 1, à la page 7, pour ce qui est du Programme des initiatives nationales de l'APD:

	(en millions de dollars)
Total des Initiatives nationales de l'ACDI	1 304
plus : le financement pour le Programme des bourses du Commonwealth du Canada, les coûts reliés aux étudiants étrangers, les frais d'administration d'Approvisionnements et Services Canada, les Initiatives multilatérales de réduction de la dette et la Société pour l'expansion des exportations, Article 31 (Financement à des conditions de faveur) Compte du Canada	168
moins: les dépenses de fonctionnement déclarées sous la rubrique Administration au niveau de l'APD	(45)
Total des Initiatives nationales pour les fins d'APD	1 427

Tableau 11: Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991					
	Réel		Budget principal		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Aide alimentaire bilatérale*	200 180	-	209 200	-	(9 020)	-
Bourses d'études	11 438	4	10 700	4	738	-
Assistance humanitaire internationale	111 092	7	59 200	5	51 892	2
Information sur le développement	7 091	9	7 200	9	(109)	-
	329 801	20	286 300	18	43 501	2
Programmes géographiques						
Amériques	154 118	72	152 400	71	1 718	1
Asie	311 304	88	371 600	84	(60 296)	4
Afrique et Moyen-Orient**	448 148	136	428 800	133	19 348	3
Services aux opérations	782	91	-	94	782	(3)
Services professionnels	-	165	-	166	-	(1)
	914 352	552	952 800	548	(38 448)	4
Dépenses de fonctionnement	41 808	-	42 546	-	(738)	-
	1 285 961	572	1 281 646	566	4 315	6

* Le Programme d'aide alimentaire bilatérale est géré par la Division d'aide alimentaire multilatérale (voir le tableau 9, page 45).

** Reflète la fusion des directions générales de l'Afrique anglophone et de l'Afrique francophone.

Explication de la différence : La différence de 4,3 millions de dollars ou 0,3 p.100 entre les dépenses réelles de 1990-1991 et le Budget des dépenses principal est attribuable principalement aux postes suivants:

(en milliers de dollars)

- fonds additionnels autorisés par le Budget des dépenses supplémentaire "B" pour l'Assistance humanitaire internationale en Afghanistan et dans la région du Golfe; 17 000

- fonds additionnels autorisés par le Budget des dépenses supplémentaire "B" pour le Programme des bourses; 1 200

- fonds additionnels autorisés par le Budget des dépenses supplémentaire "B" (15,655 millions de dollars) et le Budget des dépenses supplémentaire "C" (19,144 millions de dollars) pour les Programmes géographiques. Ces fonds ont été par la suite réaffectés à l'Assistance humanitaire internationale et à l'Aide alimentaire pour l'Ethiopie, l'Afghanistan et le Soudan; 34 799

Autres ajustements:

- réaménagement interne des fonds des Programmes géographiques au Programme de partenariat pour les activités de secours dans la région du Golfe, en Afghanistan, en Ethiopie et au Soudan; (17 807)

- affectations bloquées au niveau des Programmes géographiques pour contrebalancer l'encaissement de billets à vue supplémentaires effectué par le ministère des Finances (20 millions de dollars) et les Institutions financières internationales (9,145 millions de dollars), et (29 145)

- réaménagement interne des fonds des Programmes géographiques (25,873 millions de dollars) et de l'Aide alimentaire bilatérale (9,020 millions de dollars) au profit de l'Assistance humanitaire internationale pour des activités de secours dans la région du Golfe, en Afrique, en Afghanistan et en Thaïlande.

Information sur le rendement et justification des ressources

Au niveau des Initiatives nationales en 1992-1993, l'ACDI planifie ce que suit:

Tableau 12: Statistiques sur l'activité Initiatives nationales

Direction générale-Programme	Nombre approximatif de projets en cours	Nombre de pays	Pays de concentration	Secteurs principaux par ordre d'importance
Direction générale des programmes multilatéraux (Aide alimentaire bilatérale) 190,9 m$	Les principales denrées acheminées sont le blé et d'autres produits céréaliers (70 p.100), l'huile végétale, le lait écrémé en poudre, le poisson et d'autres denrées (30 p.100).			
Direction générale des services professionnels (Programme des bourses) 10,8 m$ 4 A-P (Soutien professionnel et technique) 16,5 m$ 178 A-P	Programmes de formation au Canada offerts à divers pays en développement, dans d'important secteurs (comme la gestion et l'administration, l'ingénierie et la technologie, l'informatique, l'agriculture, l'éducation, la santé et la nutrition). Du montant total du budget, 60 p.100 sera consacré au Programme de bourses de la Francophonie, 35 p.100 à divers programmes en cours et 5 p.100 à de nouvelles initiatives. Une équipe de spécialistes sectoriels qui fournissent des conseils techniques et spécialisés aux cinq directions générales de programmes (surtout les trois directions géographiques) et aux autres directions générales de services, dans les domaines du développement, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de programmes et de projets, dans plus de cent pays en développement. Chargée d'évaluer et de mobiliser les compétences canadiennes des secteurs privé et public pour la mise en oeuvre de plus de 1 500 projets.			
Direction générale des programmes multilatéraux (Assistance humanitaire internationale) 67 m$ 6 A-P	Environ 68 p.100 des fonds du Programme d'assistance humanitaire internationale serviront à aider des réfugiés en Afrique, en Asie et en Amérique centrale, 27 p.100 à aider les victimes de catastrophes naturelles, et 5 p.100 seront consacrés à la préparation en prévision de catastrophes et à des activités de mitigation.			
Direction générale des communications (Information sur le développement) 8 m$ 9 A-P	Fourniture de matériel (films, documents audio-visuels, magazines, guides pédagogiques, etc.) prévus pour sensibiliser les jeunes Canadiens et les médias à l'interdépendance des nations et pour soutenir les efforts d'éducation au développement déployés par les éducateurs; coproduction de matériel audio-visuel avec des producteurs de films et d'audio-visuels canadiens et internationaux.			
Direction générale des Amériques (Programmes géographiques) 183,7 m$ 74 A-P	255	37	Guyana, Haïti (en attente de la régularisation de la situation politique), Amérique centrale, Jamaïque, Caraïbes orientales, Pérou	Agriculture, éducation, développement des ressources humaines, renforcement institutionnel, énergie, soutien économique
Direction générale de l'Asie (Programmes géographiques) 367,2 m$ 87 A-P	350	17	Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri-Lanka, Thaïlande	Développement des ressources humaines, énergie, agriculture, soutien financier et économique, soutien institutionnel, éducation, population et agglomération
Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient (Programmes géographiques) 453,8 m$ 136 A-P	445	71	Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Zaïre, Egypte, SADCC, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	Agriculture, soutien économique, éducation, énergie, développement des ressources humaines, transports
Direction générale des services aux opérations (Programmes géographiques) (Soutien technique) 5,7 m$ 90 A-P	Aide fournie au titre de l'exécution des programmes d'aide géographiques, selon la répartition suivante: soutien et services techniques (52 p.100), consultation en gestion (41 p.100), et autre aide connexe (7 p.100). Approvisionnements et services de contrats (environ 1 500 contrats de service en 1990-1991) pour l'exécution du programme d'aide, la gestion du Compte général du bilatéral et la fourniture de services juridiques.			

Note: Les données financières indiquées ci-dessus comprennent les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert. Pour plus de détails, voir le tableau 21 à la page 84.

Aide alimentaire bilatérale : Dans le cadre de ce programme, une aide alimentaire est consentie soit de gouvernement à gouvernement, soit par l'intermédiaire d'ONG canadiennes pour répondre à des besoins d'urgence ou pour promouvoir le développement. L'aide alimentaire d'urgence est accordée en réponse à des pénuries alimentaires exceptionnelles attribuables à des catastrophes naturelles ou à des troubles civils.

Bien que cette aide contribue à la réduction du déficit alimentaire, elle doit aussi soutenir les efforts visant à améliorer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire des pays bénéficiaires. L'octroi d'une aide alimentaire bilatérale peut être subordonné à l'engagement pris par le pays bénéficiaire de procéder aux réformes de ses politiques économiques en faveur, par exemple, du développement agricole et rural. L'aide alimentaire bilatérale est souvent vendue dans le pays bénéficiaire, ce qui produit des devises locales qui seront investies dans des projets de développement agricole.

En 1990-1991 et en 1991-1992, les principaux bénéficiaires de l'aide alimentaire bilatérale ont été le Bangladesh, l'Éthiopie, le Soudan et le Mozambique. Ces deux derniers pays ont eu besoin de grandes quantités d'aide alimentaire d'urgence, en raison de la sécheresse ou de conflits civils. En 1992-1993, la Corne de l'Afrique sera une région où les besoins seront énormes. Le programme bilatéral fournit aussi de la nourriture aux réfugiés tels que les Afghans au Pakistan. Le principal bénéficiaire de l'aide, parmi les ONG, est la Banque de céréales vivrières du Canada, à laquelle l'ACDI verse des contributions égales aux dons des agriculteurs.

Bourses d'études : Le premier objectif du Programme de bourses d'études est de renforcer les capacités des pays en développement en leur offrant des possibilités de formation et d'éducation et en transférant des compétences. Ce programme est d'envergure mondiale (c.-à-d. qu'il n'est pas axé sur une région ou un pays en particulier) et il englobe diverses disciplines dans les domaines de la science, du génie, de la santé, de l'agriculture et de la gestion. Il existe six sous-programmes d'enseignement théorique et pratique réalisés principalement dans des établissements canadiens : le Programme de bourses de la Francophonie, le Programme de bourses d'attachés de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles du Canada, le Programme de bourses d'Afrique 2000 à l'intention des femmes, le Programme de formation conjoint Canada-Israël dans les domaines de l'agriculture et du développement rural, le Programme des bourses de l'ACDI et le Programme des bourses à l'intention des professionnels. Ce programme ne fait pas partie des projets de bourses des bureaux géographiques axés sur un pays, un projet ou une institution en particulier, ni de ceux de la Direction générale du partenariat canadien ou de la Direction générale des programmes multilatéraux. Il représente environ 20 p. 100 de toutes les bourses accordées par l'ACDI aux étudiants et aux stagiaires.

Le Programme de bourses d'études couvre les coûts de l'éducation à temps plein de 500 étudiants et la formation à court terme de 50 stagiaires. L'éducation et la formation sont offertes à tous les niveaux, d'une formation pratique à des stagiaires peu scolarisés jusqu'au soutien de la recherche effectuée au niveau post-doctorat. La gestion des sous-programmes est donnée à contrat à des établissements canadiens dont le travail est régi par des objectifs et des normes de qualité et de rendement établies par l'ACDI. La Direction générale des services professionnels gère le Programme de bourses d'études.

Assistance humanitaire internationale (AHI): Ce programme a pour principal objectif d'aider à soulager la souffrance humaine causée par des catastrophes naturelles ou par l'homme. L'aide est acheminée par l'intermédiaire d'organisations multilatérales et internationales, telles les organismes des Nations Unies et la Croix-Rouge internationale, ainsi que par l'entremise d'un certain nombre d'ONG canadiennes. Ce programme est aussi responsable du financement des programmes de préparation aux catastrophes et de prévention dans les pays en développement.

Un exemple de l'assistance humanitaire internationale de l'ACDI en 1990-1991 et en 1991-1992 a été la réponse aux besoins des personnes déplacées pendant la crise du Golfe. La Direction de l'AHI a accordé 19,6 millions de dollars en réponse aux appels lancés par la Croix-Rouge, les organismes des Nations Unies et les ONG canadiennes afin de fournir des secours d'urgence à ces personnes. Une assistance humanitaire fut aussi accordée pour réagir à la situation des réfugiés Kurdes du Moyen-Orient. Une attention particulière a de plus été accordée à la souffrance des victimes des conflits civils et de la famine dans la Corne de l'Afrique, au Libéria, au Mozambique et en Angola. En 1992-1993, on continuera de mettre l'accent sur la famine et la situation de conflit dans la Corne de l'Afrique.

En 1991-1992, ce programme a aussi constitué le mécanisme par lequel le gouvernement a répondu aux besoins d'assistance humanitaire liés au cyclone au Bangladesh, au rapatriement en Afrique du Sud des exilés du Congrès national africain, à la situation des réfugiés afghans et à celle qui régnait au Cambodge.

En 1990-1991, l'AHI a non seulement répondu à des appels précis, mais a également accordé 1,5 million de dollars à l'Organisation panaméricaine de la santé pour renforcer la capacité de préparation aux catastrophes du secteur de la santé en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le Programme de l'AHI continuera d'incorporer, le cas échéant, les concepts et préoccupations de l'assistance humanitaire dans la programmation intégrée en matière de développement par l'entremise des CSP. Enfin, l'AHI continuera de poursuivre son objectif d'accroître l'efficacité des institutions multilatérales en appuyant la réforme institutionnelle courante du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moyen d'un examen de gestion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de la Palestine dans le Proche-Orient. En 1992-1993, la Direction mettra aussi l'accent sur l'amélioration de la coordination des Nations Unies pour ce qui est des urgences humanitaires internationales.

Programme d'information sur le développement : Par l'entremise de ce programme, créé en 1989-1990, l'ACDI élabore et produit des documents et des activités d'information (directement et en coproduction) afin d'accroître la sensibilisation des Canadiens en ce qui concerne les grands enjeux du développement comme l'interdépendance mondiale, le développement durable et la nature du développement. Parmi les principaux groupes cibles figurent les jeunes, les enseignants et les médias.

Comme par le passé, ce programme a continué de mettre l'accent sur la production de publications et de documents audio-visuels destinés à sensibiliser les Canadiens, notamment les jeunes, et à soutenir les efforts d'éducation au développement déployés par les éducateurs (dans les secteurs scolaire et non scolaire). Parmi les faits saillants de 1991-1992, mentionnons :

- ESPOIR, Voir le monde sous un jour nouveau, une importante exposition produite par l'ACDI et la Fondation Aga Khan qui a attiré plus d'un quart de million de visiteurs dans quatre grandes villes canadiennes;

- la distribution de plus d'un million de cartes "Un monde en développement" à des étudiants, des éducateurs et d'autres groupes;

- la coproduction, avec des cinéastes canadiens, de plus de 30 films sur le développement, dont plusieurs ont remporté des prix nationaux et internationaux et ont été vus par des millions de Canadiens;

- des augmentations importantes de la distribution des magazines pour enfants Aujourd'hui quelque part (de 42 000 à 70 000 exemplaires) et Sous un même soleil (de 72 000 à plus de 110 000 exemplaires), magazines qui ne sont disponibles que par abonnement;

- la production de sept nouveaux profils de pays du tiers monde, et

- une collaboration avec la University of Western Ontario à l'appui de "Rencontres 91" (réunions de journalistes du Canada et du tiers monde). Cet événement visait à sensibiliser les médias canadiens aux questions de développement international.

En 1992-1993, le programme continuera d'être axé sur la sensibilisation des Canadiens au développement. Trois ans après sa mise en oeuvre, il fera toutefois l'objet d'une réévaluation qui portera sur les messages qui sont livrés, leurs mécanismes de diffusion, les besoins des divers publics et les meilleurs moyens d'atteindre les groupes cibles (films, vidéos, publications, expositions, programmes de partenariat). On accorde la priorité à moins de produits afin de parvenir à sensibiliser le plus grand nombre de personnes possible. A cet égard, on insiste davantage sur la collaboration avec des partenaires clés du développement (ONG, éducateurs et autres groupes) en vue d'accroître la portée et l'impact des activités de sensibilisation. D'autres collaborations sont entreprises dans le cadre des activités soulignant la Semaine du développement international en février.

Des mécanismes de consultation soutenue avec des ONG, des ministères de l'Education, les coordonnateurs de l'Éducation à la compréhension mondiale et d'autres groupes ont été établis afin d'étendre la portée du programme au sein du système scolaire et d'adapter les documents produits en fonction des besoins précis en matière d'éducation et d'information.

Programmes géographiques : Les trois directions géographiques - Amériques, Asie, Afrique et Moyen-Orient - sont responsables de la planification et de l'acheminement de l'aide canadienne de gouvernement à gouvernement accordée aux pays bénéficiaires admissibles. Au niveau du programme, cela englobe l'élaboration de CSP pour les principaux bénéficiaires, les consultations avec les gouvernements bénéficiaires et la participation à des groupes consultatifs et de soutien des pays donateurs. Au nombre des activités, mentionnons le dialogue sur les politiques avec les gouvernements bénéficiaires relativement à leurs besoins et aux modalités appropriées d'acheminement de l'aide bilatérale canadienne; mentionnons aussi la prestation de programmes d'éducation et de formation ainsi que de services spécialisés, tels ceux qui sont requis

pour la gestion de l'environnement, la fourniture d'équipement et de produits, telle les fournitures médicales, la fourniture de produits de base comme la potasse, et le soutien des projets d'infrastructure. Les programmes et projets sont élaborés en collaboration avec les gouvernements des pays bénéficiaires en fonction de leurs besoins et de la capacité du Canada de les satisfaire. La valeur des projets particuliers, ainsi que des contrats et des accords de contribution requis pour la prestation de l'aide, varie entre des dizaines de milliers et des dizaines de millions de dollars. A de rares exceptions près, l'assistance de gouvernement à gouvernement accordée par l'entremise des Programmes géographiques est directement acheminée par les fournisseurs et agents d'exécution canadiens, ou selon la politique d'achat du pays bénéficiaire, mais toujours dans le cadre de l'aide canadienne liée et non liée et en respectant les exigences relatives au contenu canadien. En 1991-1992, PCAI et l'EUMC furent le centre d'activités importantes:

PCAI- En février 1991, le gouvernement a annoncé son intention de dissoudre PCAI et de transférer à l'ACDI la responsabilité des projets en cours et futurs liés au mandat de PCAI. Ces projets sont gérés par les trois directions géographiques en vertu d'un accord relatif aux services de fonctionnement conclu avec Petro-Canada, qui agit à titre d'agent d'exécution. Les nouveaux projets seront élaborés au sein des trois directions géographiques avec l'aide de la Direction générale des services professionnels et des secteurs public et privé canadiens, au besoin. L'ACDI prévoit des décaissements de l'ordre de 88,8 millions de dollars de 1991-1992 à 1993-1994 pour compléter les projets approuvés par PCAI. Ce montant se détaille ainsi: 29 millions de dollars en 1991-1992 (ACDI et EMRC), 34,5 millions de dollars en 1992-1993 (ACDI) et 25,3 millions de dollars en 1993-1994 (ACDI). PCAI était une société d'État constituée en corporation en 1981 en vertu de la Loi sur les sociétés par actions. Elle avait pour mandat d'aider les pays en développement à réduire ou à supprimer leur dépendance à l'égard du pétrole importé en utilisant la technologie et les compétences canadiennes, le cas échéant, relativement à l'exploration pétrolière et à des activités connexes. Dans le passé, c'est EMRC qui rendait compte au Parlement, dans son Budget des dépenses, du financement de PCAI.

EUMC- L'Agence étudie la possibilité de radier de ses comptes une créance en souffrance de 788 261 $ de l'Entraide universitaire mondiale du Canada, une ONG. Cette organisation touche des Canadiens et des personnes originaires de pays en développement participant à des programmes sociaux et universitaires mis en oeuvre au Canada et dans des pays en développement. Le 4 décembre 1990, l'EUMC a été mise sous séquestre. Un plan de réorganisation préparé par cette dernière a été appuyé par l'ACDI et les créanciers ont accepté la proposition de l'EUMC. L'ACDI n'a pas présenté sa réclamation privilégiée, car les créanciers non garantis auraient rejeté le règlement proposé, obligeant ainsi l'EUMC à déclarer faillite.

Amériques: La stratégie à long terme du gouvernement pour l'Amérique latine, y compris la décision de joindre l'Organisation des États américains (OEA), témoigne de l'intérêt du Canada à participer plus activement aux questions politiques et socio-économiques de l'hémisphère. La mise en oeuvre de cette stratégie suscite aussi des attentes relativement à l'accroissement de l'aide technique et économique accordée par le Canada aux gouvernements et aux institutions de l'Amérique latine. Le programme continuera aussi d'appuyer le rôle établi du Canada en matière d'allégement de dette dans la région en examinant les possibilités d'échanges de dettes. Ceci se traduit par l'échange de dette d'APD, et parfois de dette commerciale, due au Canada pour

l'équivalent en devises du pays endetté. Les devises locales ainsi générées sont, en retour, investies dans les projets de développement de ce pays.

D'importants progrès socio-économiques ont été enregistrés et continuent d'être réalisés dans les pays latino-américains. Grâce à ces progrès et à la mise en oeuvre de réformes économiques soutenues, le taux de croissance économique de la région devrait atteindre 2,2 p. 100, ce qui représente une hausse appréciable (1,1 p. 100) par rapport à l'an dernier. Le climat débilitant de stagnation, de récession et d'inflation galopante a commencé à se dissiper. Il reste à voir si les pays de la région peuvent poursuivre les ambitieux programmes de réforme économique et de restructuration qui permettent d'éviter les déficits financiers, de limiter l'accroissement de la masse monétaire, de maintenir des taux de change réalistes, de libéraliser le contrôle des devises et de réduire davantage les droits d'importation. Bien que ces mesures soient susceptibles d'accélérer la croissance, elles peuvent, en l'absence de programmes d'atténuation, avoir des répercussions néfastes sur les pauvres. Les valeurs démocratiques et le respect des droits de la personne ont triomphé non seulement pour ce qui est de la transformation révolutionnaire de l'Europe de l'Est et du Centre, mais aussi au chapitre des changements démocratiques qui se produisent dans la plupart des pays des Amériques. Ces progrès suscitent des initiatives de libre-échange; les pays des Andes et de la région australe espèrent unifier et intégrer leur économie au moyen d'outils commerciaux, et d'importants efforts sont déployés pour insuffler une énergie nouvelle au Marché commun des Caraïbes actuel et au Marché commun de l'Amérique centrale, autrefois moribond.

Comme dans le passé, un élément important du programme bilatéral canadien en 1991-1992 vise à appuyer les programmes d'ajustement structurel de la Jamaïque, du Guyana, du Costa Rica, du Honduras, du Nicaragua, de la Bolivie, de l'Uruguay et du Pérou (lequel a signé de nouveaux accords et protocoles d'entente avec de grandes institutions financières internationales) ainsi qu'à compléter les réformes mises en oeuvre dans ces pays. Parallèlement à la mise en oeuvre de réformes économiques, l'ACDI accorde la priorité au dialogue sur les politiques et au financement de programmes sociaux conçus pour faciliter le processus d'ajustement et pour améliorer la capacité de production des pauvres.

L'adhésion du Canada à l'OEA témoigne de la place de plus en plus importante qui est accordée aux efforts d'intégration. En 1991-1992, l'ACDI contribuera 2,1 millions de dollars au Programme de coopération technique de l'Organisation. Cette contribution devrait augmenter d'environ 10 p. 100 en 1992-1993.

Le processus de paix en Amérique centrale a eu pour effet de réduire les conflits régionaux et d'améliorer les perspectives de coopération entre les pays d'Amérique centrale. Le récent accord de paix qui a mis fin à la guerre civile au El Salvador est une autre étape vers le processus de paix. De nouvelles initiatives telles que le Partenariat pour la démocratie et le développement et l'Unité pour le développement démocratique de l'OEA ne sont que deux autres exemples des progrès qui sont réalisés. Au Guatemala et au El Salvador, pays où la situation des droits de la personne laissait à désirer, les ONG canadiennes continuent d'acheminer l'aide directement aux collectivités, aux réfugiés et aux personnes déplacées. En outre, le programme a financé des initiatives qui appuyaient directement les droits de la personne, comme une aide juridique en 1990-1991 à l'intention des enfants de la rue au Guatemala.

Au nombre des initiatives d'aide bilatérale canadienne approuvées pour 1991-1992 et les années suivantes aux Amériques, mentionnons: l'octroi de lignes de crédit pour la fourniture de produits canadiens, tels des engrais, de l'équipement de télécommunications et d'exploitation minière, pétrolière et gazière visant les secteurs économiques stratégiques, et l'aide alimentaire sous forme de produits de base; un appui à la gestion de l'environnement en Jamaïque et à la protection de la forêt pluviale en Amazonie; une initiative réalisée conjointement avec le Fonds mondial pour la nature visant à préserver la forêt pluviale du Costa Rica; un programme d'aide économique destiné à soutenir la balance des paiements du Pérou; une contribution accordée dans le contexte de la stratégie canadienne de gestion de la dette pour rembourser les arriérés du Nicaragua; un soutien accordé aux ministres de l'Education de l'Organisation des États des Caraïbes orientales pour l'élaboration d'une stratégie de réforme de l'éducation; un projet visant à aider l' "University of West Indies" à renforcer les centres universitaires régionaux dans les secteurs de la planification stratégique et de la gestion financière, à améliorer les capacités régionales en matière de perfectionnement des ressources humaines et à accroître la programmation à l'appui du développement durable; un soutien à la Commission des Indes occidentales afin de promouvoir l'intégration économique régionale; enfin, un accord de partenariat avec le CIEO pour la réalisation d'une étude sur les ressources marines des Caraïbes, et un autre avec le CRDI pour la prestation de soutien aux institutions de recherche sur les politiques au Pérou.

Asie: Au cours des dernières années, les pays en développement de l'Asie du Sud ont traversé une période particulièrement perturbatrice en raison des conditions défavorables de l'économie mondiale, de chocs externes liés aux événements qui se sont produits au Moyen-Orient en 1991 et de facteurs internes de nature économique et politique. A l'exception des Philippines, la croissance économique de l'Asie du Sud-Est fut la plus rapide mondialement, et les pays côtiers du Pacifique sont devenus très forts économiquement. L'écart entre les économies à industrialisation rapide de l'Asie du Sud-Est et celles plus lentes de l'Asie du Sud et de l'Indochine s'est accru. Cet écart a mis en évidence les différents enjeux et problèmes de développement qui se posent aux pays asiatiques ainsi que la nécessité d'offrir des réponses adaptées afin de renverser les tendances.

Le programme de l'Asie de l'ACDI passe des programmes d'aide traditionnels à une coopération plus vaste axée sur le développement durable et la création de partenariats entre les pays bénéficiaires et le Canada. En 1991-1992, un nouveau plan stratégique pour l'Asie a été adopté.

Une partie du programme, ciblant principalement l'Asie du Sud, sera axée sur les réformes socio-économiques, l'environnement, la gestion publique et les droits de la personne. Le programme vise à faire face aux grands défis du développement, à la croissance démographique, aux politiques sociales inadéquates et à la nécessité d'opérer des réformes économiques. Parmi les projets réalisés dans ces secteurs figurent le Programme de développement rural au Bangladesh, le Programme des quatorze villes côtières en Chine, le Programme de liens institutionnels en matière d'économie appliquée et de politique commerciale en Inde, le Programme d'aide au Secrétariat de la Commission de l'eau et de l'énergie au Népal, le Programme de rétablissement par l'éducation et la formation au Sri Lanka, la Stratégie nationale de conservation au Pakistan et le Programme de développement Canada-Cambodge, au Cambodge.

Les différents besoins des pays en développement de l'Asie du Sud-Est, qui s'intègrent rapidement à l'économie mondiale et qui connaissent une industrialisation rapide, ainsi que les répercussions connexes sur l'environnement que cela comporte, façonnent une autre partie du programme. Pour ces pays, le soutien à l'environnement, la collaboration avec le secteur privé, le renforcement institutionnel et la recherche sur la politique économique constituent les priorités. Parmi les projets réalisés dans ces secteurs, mentionnons la Gestion de l'environnement en Indonésie, l'Institut de recherche économique en Malaisie, le Développement des petites et moyennes entreprises en Thaïlande et la Gestion de l'environnement et des ressources naturelles aux Philippines.

Les objectifs du programme d'aide bilatérale canadienne en Asie sont les suivants : a) promouvoir le développement durable dans les pays asiatiques, et b) favoriser la transformation de la relation entre le Canada et les pays asiatiques en vue d'une coopération plus générale et mutuellement avantageuse.

Alors que les objectifs formulés dans les CSP varient selon le pays et la région, quatre grands objectifs guident le programme de l'Asie : a) renforcer la capacité institutionnelle des pays asiatiques pour ce qui est d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques à l'appui du développement durable; b) coopérer à la résolution de problèmes écologiques nationaux, régionaux et mondiaux; c) promouvoir la collaboration entre les secteurs privés de l'Asie et du Canada à l'appui des priorités de développement asiatiques, et d) favoriser la création de liens institutionnels et de réseaux entre le Canada et l'Asie.

Des CSP ont été approuvés en 1991-1992 pour l'Indonésie, le Pakistan, le Bangladesh et la Thaïlande. Ceux-ci définissent spécifiquement les objectifs du programme et les orientations par pays. Le CSP de l'Inde sera complété en 1992-1993. Les CSP de la Chine et des Philippines, ainsi qu'une stratégie régionale pour l'Asie du Sud-Est, seront élaborés en 1992-1993. Par l'entremise de la programmation intégrée par pays, on cherchera à atteindre une plus grande intégration des activités qui sont actuellement réalisées à travers divers canaux d'exécution.

Parmi les principaux projets approuvés récemment figurent : le Quatrième projet de population et de santé au Bangladesh, le projet de la Fondation Asie-Pacifique dans le cadre du programme régional de l'Asie, la Gestion de l'environnement en Chine, l'Etablissement de liens économiques en Inde et le Soutien du gouvernement local aux Philippines.

Afrique et Moyen-Orient: En 1991-1992, la détérioration de l'environnement socio-politico-économique continua d'affecter le continent africain au point de constituer un défi sans précédent tant pour les gouvernements africains que pour l'ensemble des acteurs du développement. La guerre du Golfe, la dissolution de l'URSS et les effets des guerres civiles ont généré un climat d'incertitude socio-politique nourri par la désintégration des alliances conventionnelles. Ce contexte contribua à ébranler les fragiles économies africaines et amplifia les disparités entre pays producteurs et consommateurs de pétrole.

Bien que les directions de l'Afrique aient évolué dans cet environnement instable, les programmes de travail respectèrent les priorités établies principalement au chapitre de l'ajustement structurel, de l'allégement de la pauvreté, du développement des

ressources humaines et de l'environnement. De plus, des efforts furent faits afin que le cadre d'analyse des programmes dépasse les éléments du développement économique et social pour examiner les questions liées aux caractéristiques de bon gouvernement.

Les ressources financières de 1991-1992 furent affectées aux secteurs suivants: l'appui économique et financier (22,7%), l'agriculture (21,2%), l'éducation (11%), les transports (6,5%), le développement des ressources humaines (5,8%) et l'énergie (4,6%).

En 1990-1991, en Afrique francophone, les fonds ont été consacrés principalement à l'appui des pays bénéficiaires dans les domaines du soutien économique et financier, de l'éducation, de l'agriculture, de l'industrie et du transport. En Afrique anglophone, les décaissements ont été concentrés dans les secteurs prioritaires tels le soutien économique et financier, l'agriculture, l'éducation, les transports et les infrastructures (eau et assainissement).

En matière d'environnement, deux projets actifs en 1990-1991 méritent d'être soulignés: le premier, d'un montant de 10 millions de dollars, visait à soutenir les efforts des partenaires égyptiens pour la protection du bassin et des eaux du Nil, alors que le second, au montant de 2,5 millions de dollars, soutient la recherche scientifique afin de contrôler les acridiens du désert affectant plusieurs pays d'Afrique anglophone. Durant la même période, un projet d'appui à la petite entreprise vit également le jour au Burkina Faso. Ainsi, 3,4 millions de dollars furent mis à la disposition des petites entreprises africaines viables afin de leur fournir des services d'appui-conseil et de financement.

L'acuité de la crise mondiale et ses répercussions sur la livraison de nos programmes d'aide mirent en exergue l'interrelation des problèmes de développement du continent africain et provoquèrent au cours de 1991 le réexamen des stratégies, priorités et modes de fonctionnement dans un contexte de mutation rapide et constante. Face à de telles contraintes, la fusion des directions générales de l'Afrique se concrétisa à l'automne 1991 afin de doter l'ACDI d'une approche plus intégrée du continent et d'améliorer l'efficacité de ses programmes d'aide.

Une nouvelle Afrique peut émerger de la crise actuelle pourvu que soit accéléré le processus de transformation radicale maintenant enclenché de façon irréversible. Seule une Afrique plus unie, plus démocratique, plus "entrepreneuriale" pourra aspirer participer pleinement à l'économie mondiale dès le siècle prochain. Dans cette optique, l'appui à l'intégration régionale des pays africains constituera la toile de fond sur laquelle s'inscriront les interventions canadiennes sur ce continent. Ce thème amalgamera les politiques développées par les pays africains eux-mêmes afin de les rendre plus cohérentes. Concrètement, les axes d'interventions demeureront ceux de l'appui aux réformes économiques et au secteur privé, de l'environnement et de l'allégement de la pauvreté. La démocratisation et les droits de la personne recevront une attention particulière. L'implantation de ces objectifs exigera d'étroites consultations avec nos partenaires, particulièrement avec les institutions régionales comme la SADCC ("Southern Africa Development Coordination Conference") et les autres donateurs en plus de la concertation de tous les canaux d'intervention de l'Agence afin d'en maximiser la portée. Au coeur de ce processus de mise en opération devra s'inscrire une certaine flexibilité dans l'utilisation des enveloppes budgétaires des régions concernées.

Au chapitre de "l'appui au processus de démocratisation", l'ACDI, de concert avec les AECEC, continuera de superviser l'évolution de la situation et d'appuyer les efforts des pays favorisant une approche participative de leur population aux affaires de l'Etat. A date, les interventions canadiennes visèrent à renforcer les capacités des populations et des institutions à faire face au processus de libéralisation et aux défis générés. A l'avenir, la stratégie tentera également de promouvoir la pleine participation de tous les segments de la population au processus de développement et d'en assurer la viabilité et de faciliter l'émergence de relations plus équilibrées entre les pays et à l'intérieur des pays eux-mêmes, de façon à réduire les sources de friction et les disparités économiques. Le pendant de cette approche consistera par ailleurs à prendre des mesures appropriées dans les pays où la situation ne s'améliorera pas ou se détériorera.

De tels objectifs ne se traduiront pas obligatoirement par une augmentation budgétaire mais plutôt par une stimulation du processus et des activités appelant cette participation populaire. La Zambie, le Bénin et le Niger constituent quelques-uns des pays où se dessinent certaines améliorations et qui devraient jouir d'un appui privilégié. Ainsi, près d'un demi-million de dollars sont réservés pour améliorer les capacités de la Fondation des ressources juridiques du Zimbabwe afin de l'habiliter à fournir de la formation parajuridique et des services aux régions et aux groupes ayant un accès limité aux services légaux. Un programme de formation est également prévu afin d'habiliter les travailleurs juridiques à satisfaire les besoins spécifiques de ces groupes. En Afrique du Sud, l'objectif premier du programme d'aide annuel de l'ACDI de 15 millions de dollars consistera à faciliter la transition vers un gouvernement démocratique exempt de racisme.

Un éclairage particulier sera apporté aux interventions en matière d'ajustement structurel. L'ACDI appliquera ses capacités analytiques à la révision des dépenses publiques afin de s'assurer qu'une attention adéquate soit fournie aux secteurs clés du développement, tels ceux de la santé et de l'éducation.

De la même manière, l'ACDI mettra davantage l'accent sur les questions d'intégration régionale dans les forums et programmes internationaux qui se concentrent sur l'Afrique, tels la Coalition mondiale pour l'Afrique et le Programme spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne, afin de renforcer le consensus international sur l'intégration régionale en Afrique et l'engagement des pays en faveur de celle-ci.

Direction générale des services aux opérations (DGSO): C'est le Groupe de coordination des programmes géographiques de la DGSO qui coordonne les activités de programmation conjointes des trois programmes géographiques et qui leur fournit le soutien technique. La DGSO donne aussi des conseils en matière de politique générale, fournit des services aux directions générales de programmes, assure le contrôle de la qualité des fonctions d'adjudication de contrats et d'approvisionnement, et fournit des services juridiques par l'entremise du Cabinet de l'avocat général et de son personnel au ministère de la Justice.

A la suite d'une observation du Vérificateur général, la Direction des approvisionnements de l'ACDI a effectué une étude sur la viabilité d'une procédure de vérification de la Déclaration de prix juste. Ainsi, un tel processus est actuellement à l'étape de l'élaboration et sera mis en oeuvre au début de 1992-1993. Il permettra à l'ACDI de vérifier les déclarations de prix faites par les fournisseurs dans le cadre de

contrats octroyés sans appel à la concurrence. Parallèlement, une vérification au hasard des déclarations sur le Contenu canadien produites par les fournisseurs sera mise en oeuvre en 1992-1993.

A la suite de trois observations faites par le Vérificateur général dans son rapport de 1988, l'Agence a publié le "Guide de préparation des cadres de référence pour les agences d'exécution canadiennes et les agents de suivi des projets". Dans une réunion du Comité des comptes publics, l'Agence s'est engagée à faire un examen pour voir si le guide est dûment suivi. La Direction d'évaluation et de vérification doit commencer cet examen au début de 1992-1993.

La DGSO a coordonné les positions de l'ACDI sur des questions liées à l'approvisionnement. Elle a représenté l'Agence au sein de comités interministériels et a rendu compte à la Ministre des questions importantes liées à l'approvisionnement à l'ACDI et aux initiatives globales du gouvernement fédéral. Ces questions ont englobé le Contenu canadien, l'Accord intergouvernemental relatif aux marchés publics, la Commission de révision des marchés publics et la Politique sur les appels d'offres ouverts.

En 1991-1992, l'engagement annoncé dans Partageons notre avenir visant l'établissement de lignes de crédit générales afin de promouvoir une participation accrue du monde des affaires canadien aux activités de développement international a été opérationnalisé grâce à l'établissement du Fonds pour les initiatives en développement par le secteur privé. Des projets pilotes ont été mis sur pied dans quatre pays (le Maroc, la Colombie, le Zimbabwe et le Pakistan), chacun disposant d'un budget de 5 millions de dollars. L'expérience acquise dans le cadre des projets pilotes permettra à l'ACDI d'appliquer le concept à l'ensemble des Programmes géographiques dans le cadre des activités de programmation régulière.

En octobre 1991, le projet "Fonds pour l'observation d'élections", d'une valeur de 0,5 million de dollars, a été réalisé en coopération avec les AECEC. L'objectif de ce projet est de permettre au Canada de contribuer au développement démocratique de certains pays dans le contexte de sa politique étrangère et de ses objectifs de développement afin de promouvoir la paix et la sécurité internationales, un respect accru des droits de la personne et une participation plus équitable de l'électorat à ce processus.

Dans le cadre des activités courantes d'amélioration de la gestion, le Groupe de coordination des programmes géographiques a entrepris de réviser et d'informatiser les lignes directrices de l'ACDI relatives à la programmation et à la réalisation des projets bilatéraux. Tous les employés de l'administration centrale peuvent maintenant accéder au guide par voie électronique. Le personnel sur le terrain aura accès au guide en 1992.

Direction générale des services professionnels (DGSP): La DGSP fournit un apport professionnel et technique aux politiques, stratégies, programmes, projets et activités de l'ACDI dans quatre grands secteurs: le développement social et la mise en valeur des ressources humaines, les ressources naturelles, l'environnement et l'infrastructure. Elle est chargée de la formulation de politiques visant à mettre en valeur les ressources humaines, à renforcer et à créer des liens institutionnels et à intégrer les femmes dans le développement. La DGSP est aussi responsable de la formulation des lignes directrices sectorielles de l'Agence en matière d'environnement

et dans d'autres secteurs. Elle doit aussi évaluer la disponibilité et la compétitivité des produits et des services canadiens, fournir un soutien technique et administratif au cours de la sélection des consultants, superviser les initiatives touchant l'environnement et l'intégration de la femme au développement et gérer le Programme de bourses d'études.

En 1992-1993, une attention spéciale sera portée à l'environnement. La DGSP continuera de viser le renforcement de la programmation à travers l'élaboration de stratégies environnementales pour certains pays et certaines régions sélectionnés, de concert avec les divers partenaires de l'ACDI et les intervenants tant au niveau des programmes que des projets. Les employés de l'ACDI continuent d'améliorer leurs compétences ainsi que les techniques de l'Agence pour évaluer l'impact sur l'environnement. Grâce à la formation additionnelle qu'ils ont reçue, ils ont clairement montré leur capacité accrue à cerner et à régler les problèmes environnementaux. Un programme de formation important sur l'environnement et le développement sera offert en 1992-1993.

La DGSP de l'ACDI se concentrera aussi sur la formulation de stratégies et de programmes environnementaux qui seront intégrés aux CSP et sur la consultation de ses partenaires et des intervenants. De plus, des efforts accrus seront faits dans l'élaboration continue de lignes directrices techniques de l'environnement, le suivi du respect de celles-ci et la conception de projets de renforcement institutionnel pour le développement environnemental durable.

Bien que, pour des fins administratives, elle figure sous le Programme des initiatives nationales, la DGSP offre ses services dans le cadre du Programme des initiatives nationales et du Programme du partenariat. La DGSP fournit des services professionnels et techniques aux cinq directions générales de programmes (surtout les trois directions géographiques), de même qu'aux autres directions générales de services (par exemple, la Direction générale des politiques et celle des Communications). La DGSP entretient des relations de travail étroites avec les entreprises et les institutions canadiennes ainsi qu'avec tous les ordres de gouvernement qui participent au programme d'APD du Canada. La DGSP entretient en outre des relations professionnelles avec les spécialistes sectoriels d'autres organismes multilatéraux et bilatéraux d'aide (BIRD, FAO, l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et les banques régionales de développement).

C. Services généraux

(Le total de l'APD affectée aux frais d'administration en 1992-1993 s'élève à 194 millions de dollars, dont 113 millions pour l'ACDI. La zone ombragée du diagramme représente les coûts de fonctionnement de l'ACDI.)

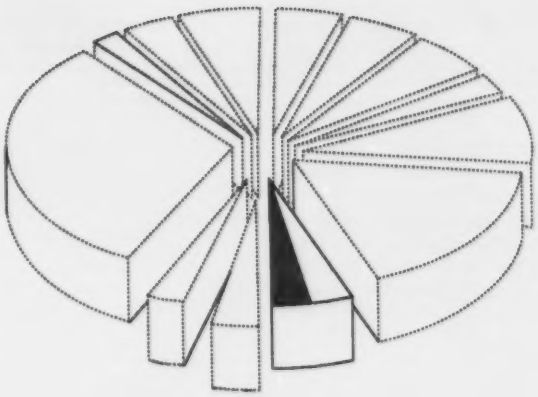

Objectif :

- veiller à ce que l'Agence dispose des services de soutien nécessaires pour atteindre les objectifs du programme d'aide au développement international de façon efficiente et efficace, compte tenu des politiques, des procédures et des méthodes de contrôle du gouvernement fédéral.

Description

L'activité Services généraux assure à l'Agence des services de soutien qui ne peuvent être facilement rattachés à des programmes précis. Ces services, dont les coûts sont classés dans la catégorie des frais d'administration indirects (par opposition aux frais d'administration directs qui peuvent être facilement rattachés à l'exécution d'un programme d'aide particulier) sont fournis par la haute direction et par les directions générales suivantes de l'ACDI : Finances et information centrale, Personnel et administration, Politiques et Communications.

Sommaires des ressources

En 1992-1993, l'activité des Services généraux absorbera 2,4 p.100 des dépenses du programme de l'ACDI et 33,2 p.100 des années-personnes de l'ACDI. Les Services généraux sont intégrés à la composante Administration de l'APD, qui représente 6,5 p.100 du total des dépenses du programme d'APD en 1992-1993.

Tableau 13: Sommaire des ressources par activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993		Prévu 1991-1992		Réel 1990-1991	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Haute direction de l'Agence	**1 563**	**22**	1 862	23	1 869	23
Direction générale des finances et de l'information centrale*	**20 282**	**125**	16 909	124	20 263	128
Direction générale du personnel et de l'administration	**19 544**	**130**	19 623	130	14 207	131
Direction générale des politiques*	**5 685**	**66**	5 991	65	6 082	68
Direction générale des communications	**7 695**	**28**	7 872	26	6 422	26
	54 769	**371**	52 257	368	48 843	376

* Reflète le transfert de la Division de la vérification interne et de la Section de la gestion des systèmes organisationnels de la Direction générale des finances et de l'information centrale à la Direction générale des politiques.

Du montant total du budget des dépenses destiné à l'activité Services généraux en 1992-1993, 42,6 p.100 va aux coûts en personnel et le reste aux autres dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital. Le tableau 21 de la page 84 présente la ventilation des dépenses exposées ci-dessus.

Les Services généraux représentent une partie des dépenses totales de fonctionnement de l'ACDI et sont présentés sous la rubrique Administration au niveau de l'APD. On peut effectuer le rapprochement suivant entre le montant de 55 millions de dollars prévu pour les Services généraux et le montant de 194 millions de dollars inscrit au tableau 1, à la page 7, pour ce qui est de l'administration de l'APD :

	(en millions de dollars)
Total du Programme des services généraux de l'ACDI	55
plus : dépenses de fonctionnement incluses dans le Programme de partenariat (voir le tableau 8, page 43), et dans les Initiatives nationales (voir le tableau 10, page 53)	58
Total de l'administration de l'ACDI (voir le tableau 21, page 84)	113
plus : ressources administratives figurant dans le Budget des dépenses principal:	
- des AECEC	73
- d'autres ministères fédéraux	8
Total de l'administration de l'APD	194

Tableau 14: Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991					
	Réel		Budget principal		Différence	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Haute direction de l'Agence	1 869	23	1 855	21	14	2
Direction générale des finances et de l'information centrale*	20 263	128	18 074	138	2 189	(10)
Direction générale du personnel et de l'administration	14 207	131	13 214	131	993	-
Direction générale des politiques*	6 082	68	5 259	67	823	1
Direction générale des communications	6 422	26	7 341	28	(919)	(2)
	48 843	376	45 743	385	3 100	(9)

* Reflète le transfert de la Division de la vérification interne et de la Section de la gestion des systèmes organisationnels de la Direction générale des finances et de l'information centrale à la Direction générale des politiques.

Explication de la différence : La différence de 3,1 millions de dollars ou 7 p.100 entre les dépenses réelles de 1990-1991 et le Budget des dépenses principal est attribuable principalement aux postes suivants:

(en milliers de dollars)

- fonds additionnels autorisés par le Budget des dépenses supplémentaire "B" pour faire face à des dépenses de fonctionnement additionnelles; 1 000
- fonds additionnels autorisés par le Conseil du Trésor pour le coût des salaires et des avantages sociaux, et 3 859
- transfert de fonds aux Programmes géographiques par le truchement du Budget des dépenses supplémentaire "C". (1 620)

Données sur le rendement et justification des ressources

Haute direction de l'Agence : La haute direction comprend les cabinets du Président et du Vice-président principal. Le Président est appuyé par le Vice-président principal qui est responsable de la gestion courante des opérations du programme d'aide publique au développement et joue un rôle de premier plan dans la formulation des politiques de l'Agence. Plusieurs services généraux relèvent également du cabinet du Vice-président principal. Le Bureau des relations parlementaires informe quotidiennement la Ministre sur toutes les questions touchant l'Agence et assure la liaison entre les parlementaires et l'Agence dans les dossiers courants des politiques et des opérations. Le Secrétariat exécutif comprend deux unités qui fournissent chacune des services généraux très distincts. La Correspondance constitue le service central de correspondance de la Ministre, du Président et du Vice-président principal, et reçoit tous les documents de communication officiels circulant entre le cabinet du Président et celui de la Ministre. Le Service d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels traite

toutes les demandes d'information en application de la loi et conseille la direction. Le Secrétariat des principaux Comités du Président et du Vice-président principal - le Comité du président, le Comité d'examen des projets et le Comité de vérification et d'évaluation - fait partie intégrante du Secrétariat exécutif. La planification de tous les comités auxquels participent l'Agence et la haute direction est coordonnée par ce secrétariat. En outre, la Direction de vérification et d'évaluation de la Direction générale des politiques se rapporte directement au Président.

Finances et information centrale : Pour aider l'Agence à accomplir sa mission, cette direction générale fournit des conseils sur les finances et sur la gestion, les systèmes et les services d'information, de même que des services de soutien en informatique et en télécommunications. Elle offre entre autres des services d'orientation et d'appui à la haute direction en analysant les problèmes et en proposant des lignes de conduite, ainsi que des méthodes et des systèmes pour améliorer la capacité de l'Agence à administrer l'imposant budget d'APD, ainsi que les programmes d'aide et les mécanismes d'exécution complexes.

Personnel et administration : Pour appuyer le programme d'aide au développement, la Direction générale du personnel et de l'administration donne à la haute direction des conseils sur la saine gestion des ressources humaines et participe à la formulation, à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques relatives à la planification, au perfectionnement et à la gestion des ressources humaines. Elle offre aussi des services de counselling à tous les employés. Elle fournit également aux gestionnaires des services de conseils et de soutien pour la mise en oeuvre des politiques gouvernementales touchant, par exemple, les langues officielles et l'équité en matière d'emploi. Sur le plan de l'administration, la Direction générale est chargée de fournir des services logistiques, d'acheter le matériel, les fournitures et l'équipement requis pour les tâches administratives de l'Agence, et de mettre en oeuvre les politiques gouvernementales concernant, entre autres, la gestion de l'information et des services de sécurité.

Les questions entourant la gestion des ressources humaines de l'ACDI continuent d'être traitées de façon prioritaire et l'ACDI maintient les objectifs établis pour la mise en oeuvre des stratégies et programmes généraux ayant débutée en 1991-1992 et devant se poursuivre jusqu'en 1993-1994. La Direction générale du personnel et de l'administration donne des conseils et des consultations sur les structures d'organisation et la gestion des ressources humaines à tous les niveaux de l'Agence, en vue d'améliorer l'utilisation des ressources humaines et pour donner suite à la recommandation visant à améliorer le processus des opérations. Un Programme d'aide à l'emploi pour les conjoints a été lancé pour permettre aux employés dont le conjoint travaille également d'accepter des postes outre-mer, en facilitant l'emploi des conjoints qui ont des compétences utiles à offrir au programme d'aide au développement. Dérivant directement de l'énoncé de la mission de l'Agence, une stratégie de perfectionnement professionnel a été élaborée afin de supporter les changements organisationnels que représentent sa mise en oeuvre et plus particulièrement l'adoption d'une approche organisationnelle plus approfondie à l'exécution du programme d'aide canadien.

La Direction générale joue un rôle de premier plan dans la mise en oeuvre de la politique gouvernementale sur la gestion des fonds de renseignements. C'est par la mise en oeuvre de son Programme d'amélioration de la gestion des documents qu'elle

contribuera à l'établissement d'une base solide pour l'organisation, le classement, le repérage et la conservation des documents créés et détenus par l'Agence. Ce programme fait partie intégrante de la gestion de l'information de l'ACDI et sera complété au cours des quatre prochaines années financières. Sur le plan administratif, l'utilisation plus efficace de l'espace alloué à l'Agence et une amélioration des communications, aussi bien au sein des groupes de travail qu'à destination des missions, continuent d'être les priorités. Un sondage a été effectué sur la santé et la sécurité des employés afin de mieux cerner les problèmes pouvant être reliés à l'environnement en milieu de travail. Les résultats seront analysés et un ensemble de recommandations sera proposé à la gestion. Entre autres, le plan d'action portera sur la qualité de l'air, les espaces de travail, le mobilier et l'équipement de bureau ainsi que sur la création d'un programme de mise en forme physique des employés. La Direction générale du personnel et de l'administration a été choisie pour servir de bureau central de l'apport de l'ACDI aux comités gouvernementaux établis dans le cadre de l'exercice Fonction publique 2000; à ce titre, elle verra à ce que les décisions qui découleront de Fonction publique 2000 soient rattachées aux programmes courants de l'Agence.

Politiques : La Direction générale des politiques a pour responsabilité (1) de faciliter la coordination des politiques à l'ACDI et de servir de point central des activités de coordination de l'aide internationale; (2) de formuler et d'analyser les possibilités d'action à l'intention de la haute direction et du Comité du Président; (3) de servir de point central pour l'apport interministériel de l'ACDI sur les politiques canadiennes qui touchent les pays moins développés; (4) de gérer les processus de planification stratégique; (5) de gérer le budget de l'EAI et de faire des recommandations au Président et aux ministres concernant l'admissibilité et les affectations; (6) de recueillir, d'analyser et de diffuser les renseignements généraux et de gérer le Centre d'information sur le développement, et (7) de fournir le soutien administratif pour les fonctions d'évaluation et de vérification interne. La Direction d'évaluation et de vérification se rapporte directement au Président.

A la fin de 1989-1990, la Direction générale des politiques a établi au niveau de l'Agence un Comité de coordination des politiques afin de favoriser l'adoption de politiques cohérentes à l'ACDI. Le Comité est chargé de coordonner l'élaboration et l'évaluation des possibilités d'action touchant les grandes questions d'orientation générales et de repérer les secteurs dans lesquels l'ACDI pourrait élaborer des politiques. Le Comité peut aussi remplir des tâches confiées par d'autres comités de l'Agence. Il étudie des questions centrales comme la politique macro-économique, la réduction de la dette, l'environnement et le développement durable. Le Comité a examiné des énoncés de politique concernant les fonds de contrepartie, les cadres de développement économique durable, la programmation intégrée par pays et des politiques sectorielles comme le SIDA et l'éducation. En 1991-1992, il s'est tout particulièrement attardé aux priorités relatives au cadre de développement durable établi à la retraite de 1991 du Comité du Président. Il a commencé à travailler aux lignes directrices concernant la préparation des documents des cadres stratégiques de programme et à l'analyse des éléments du développement durable en vue d'élaborer des lignes directrices sur les droits de la personne, le développement démocratique, la saine gestion publique, les facteurs en cause dans le développement social durable, y compris la lutte contre la pauvreté et le degré approprié de sensibilisation culturelle au développement.

En 1991-1992, la Direction générale des politiques a terminé l'élaboration de la nouvelle politique environnementale de l'ACDI en matière de développement durable. Cette politique a été entérinée par le Comité du Président de l'Agence, puis approuvée et rendue publique par la Ministre pendant la Semaine du développement international. En vertu de la politique, l'ACDI doit tenir compte des considérations d'ordre environnemental dans toutes ses décisions et ses activités. La politique vise prioritairement à aider les gouvernements et les habitants des pays en développement à renforcer leur capacité de résoudre des problèmes environnementaux, dans le contexte du développement durable. En 1992-1993, la Direction générale des politiques coordonnera à l'échelle de l'Agence l'élaboration d'une stratégie pour la réalisation du développement environnemental durable, énonçant les objectifs en matière d'environnement ainsi que les priorités des directions générales de programmes et de services, et arrêtera des lignes directrices régissant la mise en oeuvre de la politique.

La Direction générale des politiques coordonne les efforts de l'ACDI en vue de la participation du Canada à la CNUED. L'ACDI s'occupe au nom du Canada de plusieurs dossiers relatifs à la CNUED, dont ceux de la pauvreté et de l'environnement, du rôle des femmes dans la gestion de l'environnement, et des accords institutionnels pour le suivi de la CNUED.

Communications : La Direction générale des communications est chargée de voir à ce que les communications et les consultations soient une partie intégrante et essentielle de presque tous les programmes et politiques de l'ACDI, de façon que cette dernière puisse informer les Canadiens au sujet des projets et programmes d'APD du gouvernement et de ses partenaires, et les encourager à participer activement. La Direction générale est aussi chargée du Programme d'information sur le développement, lequel s'inscrit dans l'activité des Initiatives nationales dont l'objectif est de sensibiliser davantage le public aux problèmes liés au développement international.

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du programme

1. Besoins financiers par article

Les besoins financiers de l'ACDI par article figurent au tableau 15 ci-dessous.

Tableau 15: Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Personnel			
Traitements et salaires	**59 281**	57 319	59 337
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**9 485**	8 836	9 364
Autres frais touchant le personnel	**519**	385	660
	69 285	66 540	69 361
Biens et services			
Transports et communications	**11 620**	11 725	9 514
Information	**1 640**	1 407	1 063
Services professionnels et spéciaux	**24 173**	24 233	19 280
Location	**1 339**	1 877	2 361
Achat de services de réparation et d'entretien	**834**	969	862
Services publics, fournitures et approvisionnements	**1 704**	1 654	1 611
Toutes autres dépenses	**-**	80	89
	41 310	41 945	34 780
Total des dépenses de fonctionnement	**110 595**	108 485	104 141
Dépenses en capital	**2 055**	2 055	737
Paiements de transfert	**2 154 300**	2 149 842	2 092 742
Total des dépenses budgétaires	**2 266 950**	2 260 382	2 197 620
Non-budgétaire (prêts, dotations en capital et avances)	**11 000**	19 300	14 186
	2 277 950	2 279 682	2 211 806
Remboursements de prêts	**60 000**	57 000	60 205
Total des dépenses, moins les remboursements de prêts	**2 217 950**	2 222 682	2 151 601

Note: En ce qui concerne les souscriptions en capital et les avances, la délivrance de billets à vue non productifs d'intérêts et non négociables ne nécessitant aucun décaissement, en regard de l'engagement du Canada pour une somme de 226,7 millions de dollars envers les institutions financières internationales régionales, est présentée dans le Budget des dépenses au niveau des crédits L40 et L45. Ces postes ne figurent pas dans le tableau ci-dessus, qui ne présente que les besoins de décaissements du programme de l'ACDI.

2. Besoins en personnel

Les frais de personnel de l'ACDI, soit 69,3 millions de dollars, représentant 61,5 p. 100 de l'ensemble des dépenses de fonctionnement du programme. Les renseignements sur les années-personnes et sur le traitement annuel moyen par catégorie sont présentés au tableau 17, pages 77 et 78.

Tableau 16: Besoins en années-personnes par activité

	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Programme de partenariat	**162**	164	162
Initiatives nationales	**584**	567	572
Services généraux	**371**	368	376
	1 117	1 099	1 110

L'augmentation de 18 années-personnes, soit 1,6 p.100, de 1991-1992 à 1992-1993 est attribuable principalement aux postes suivants:

	A-P
• ressources additionnelles accordées pour le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement;	12
• ressources additionnelles accordées pour le transfert des responsabilités de PCAI à l'ACDI (4 A-P accordées en 1991-1992 par rapport à 7 A-P en 1992-1993);	3
• sous-utilisation des années-personnes suite à la grève de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Ces années-personnes seront requises en 1992-1993;	20
• réduction des ressources qui furent accordées pour la décentralisation pour la période de 1988-1989 à 1991-1992 seulement, et	(15)
• réduction des ressources qui furent accordées pour les réunions des IFI pour la période de 1989-1990 à 1991-1992 seulement.	(2)

Tableau 17: Détails des besoins en personnel

	Années-personnes* contrôlées par le C.T.			Echelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen
	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991		1992-1993
Gestion	**94**	83	93	61 500-138 300	87 477
Scientifique et professionnelle					
Agriculture	**7**	8	7	20 359-68 833	66 529
Sciences biologiques	**4**	-	1	20 599-71 785	70 441
Economique, sociologie et statistique	**12**	14	11	20 000-84 700	67 469
Enseignement	**8**	6	6	18 709-72 105	65 923
Génie et arpentage	**48**	38	37	28 856-78 176	72 268
Sciences forestières	**7**	6	6	20 599-71 503	67 459
Bibliothéconomie	**2**	1	2	25 371-60 147	36 156
Sciences physiques	**12**	6	5	22 384-76 743	57 779
Autres	**2**	1	1	-	74 809
Administration et service extérieur					
Services administratifs	**130**	134	130	17 470-72 817	50 889
Commerce	**21**	24	23	18 702-77 182	64 641
Gestion des systèmes d'ordinateurs	**22**	19	18	22 310-73 032	50 112
Gestion des finances	**38**	37	36	15 516-69 789	58 051
Services d'information	**26**	23	26	17 329-65 839	53 073
Organisation et méthodes	**6**	6	7	17 121-70 600	51 191
Gestion du personnel	**25**	28	24	16 390-67 273	50 866
Administration des programmes	**265**	269	265	17 470-72 817	59 373
Achat et approvisionnement	**44**	41	41	16 292-70 600	51 919
Technique					
Dessin et illustrations	**2**	2	2	19 852-51 443	39 274
Techniciens divers	**2**	3	3	16 124-71 058	42 858
Soutien des sciences sociales	**6**	7	6	16 124-73 716	45 621
Autres	**2**	2	2	-	51 550
Soutien administratif					
Commis aux écritures et aux règlements	**177**	196	206	16 504-40 509	30 472
Traitement mécanique des données	**3**	3	2	17 165-47 383	33 764
Secrétariat, sténographie, et dactylographie	**149**	138	146	16 356-40 768	29 617
Exploitation					
Services divers	**2**	3	3	16 989-51 984	24 722
	1 116	1 098	1 109		

* Voir la page suivante.

Tableau 17: Détails des besoins en personnel (suite)

	Autres années-personnes*			Echelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1992-1993
	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991		
Cadres supérieurs	**1**	1	1	113 600-165 500	-

***Années-personnes** - L'expression "années-personnes" désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels et les autres genres d'employés.

Les **années-personnes contrôlées** sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. A quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe 1 des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes concernant le personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et toutes les nominations faites en vertu d'un décret. Dans la partie II du Budget des dépenses, les années-personnes contrôlées sont appelées années-personnes "autorisées".

Les **autres années-personnes** ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor, mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Note: Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes du programme, contrôlées ou non, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuelle indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1991. La colonne visant l'échelle des traitements moyens indique les coûts salariaux prévus, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite. Les modifications apportées à la répartition des éléments utilisés pour le calcul peuvent influer sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Paiements de transfert

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert de l'ACDI totalisent 2 165,3 millions de dollars et représentent 95,1 p. 100 des dépenses du programme de l'ACDI. Le tableau 18 ci-dessous fournit plus de détails.

Tableau 18: Détails des subventions et contributions

(en dollars)	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Subventions			
Programme de partenariat			
Subvention à l'Institut Nord-Sud	**1 000 000**	1 000 000	750 000
(L) Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique en vertu de l'alinéa a) de l'article 28 de la Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	**5 000 000**	4 000 000	3 000 000
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**157 400 000**	173 700 000	159 280 000
Aide alimentaire à des institutions internationales de développement ou des organisations non gouvernementales internationales, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**150 800 000**	158 200 000	161 391 413
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération et de sensibilisation au développement, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**115 000 000**	80 110 000	61 517 999
Subventions à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes, de projets et d'activités d'aide au développement et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**21 000 000**	20 690 000	20 620 335
	450 200 000	437 700 000	406 559 747
Initiatives nationales			
Assistance humanitaire et planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**66 400 000**	83 200 000	103 992 500
Aide au développement pour l'éducation et la formation des individus et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**10 500 000**	12 300 000	11 438 453
	76 900 000	95 500 000	115 430 953
Total des subventions	**527 100 000**	533 200 000	521 990 700

Tableau 18: Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Contributions			
Programme de partenariat			
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération et de sensibilisation au développement, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**144 400 000**	186 000 000	189 072 339
Contributions à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes, de projets et d'activités d'aide au développement, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**2 100 000**	1 400 000	5 545 300
Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**75 200 000**	70 880 000	62 312 272
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**100 000**	100 000	2 669 412
Aide alimentaire à des institutions internationales de développement ou des organisations non gouvernementales internationales, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**100 000**	56 500 000	20 709 507
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	**2 600 000**	2 700 000	2 575 128
	224 500 000	317 580 000	282 883 958
Initiatives nationales			
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et à l'égard de dépenses spéciales liées aux programmes et aux projets qui s'y rattachent directement	**982 900 000**	963 480 000	914 351 749
Aide alimentaire à des pays en développement, à des organismes et à des personnes de ces pays, ou à des organisations non gouvernementales canadiennes au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	**190 900 000**	176 800 000	200 179 802

Tableau 18: Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Contributions (suite)			
Initiatives nationales (suite)			
Assistance humanitaire et planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	100 000	10 600 000	7 100 000
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes	7 300 000	7 280 000	7 091 000
	1 181 200 000	1 158 160 000	1 128 722 551
Total des contributions	1 405 700 000	1 475 740 000	1 411 606 509
Autres paiements de transfert*			
Programme de partenariat			
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)	221 500 000	140 902 000	159 144 829
Total des autres paiements de transfert	221 500 000	140 902 000	159 144 829
Total des subventions, contributions et autres paiements de transfert	2 154 300 000	2 149 842 000	2 092 742 038

* Les Autres paiements de transfert excluent 11 millions de dollars pour 1992-1993 en paiements de transfert non budgétaires.

4. Coût net du programme

Le coût total du programme de l'ACDI, y compris un montant de 13 millions de dollars pour des services fournis gratuitement par d'autres ministères, est indiqué au tableau 19 ci-dessous.

Tableau 19: Coût net du programme pour 1992-1993

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993	Plus autres coûts*	Coût net estimatif du programme	
			1992-1993	1991-1992
Programme de partenariat	919 601	5 723	**925 324**	847 733
Initiatives nationales	1 303 580	4 409	**1 307 989**	1 327 894
Services généraux	54 769	2 991	**57 760**	57 456
	2 277 950	13 123	**2 291 073**	2 233 083

* Les autres coûts de 13 millions de dollars se composent des éléments suivants :

	(en milliers de dollars)
Dépenses de fonctionnement :	
• locaux fournis gratuitement par Travaux publics;	6 323
• avantages sociaux des employés constitués des contributions de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor;	2 102
• émission de chèques et autres services comptables fournis gratuitement par Approvisionnements et Services Canada, et	126
• versement d'indemnisations aux employés - ministère du Travail.	72
	8 623
Dépenses d'aide :	
• intérêts théoriques afférents aux paiements anticipés - ministère des Finances.	4 500
	13 123

B. Autres renseignements

1. Enveloppe de l'aide internationale vs. le programme de l'ACDI

Les dépenses de l'EAI présentées dans la Partie I du Budget des dépenses principal (voir le tableau 1, page 7) sont calculées sur la base des crédits et comprennent une somme de 234 millions de dollars pour les subventions, les contributions, le paiement comptant et la délivrance de billets par l'ACDI à des institutions financières internationales. Les dépenses de l'ACDI (Programme par activité, page 12) sont calculées sur la base des décaissements et comprennent une somme de 240 millions de dollars pour les subventions, les contributions, le paiement comptant et l'encaissement des billets présentés.

Le tableau 20 ci-dessous rapproche les dépenses de l'EAI, selon les crédits, et les dépenses de l'ACDI, selon les décaissements, pour 1992-1993.

Tableau 20: Rapprochement des dépenses de l'EAI (crédits) et des dépenses de l'ACDI (décaissements)

	(en millions de dollars)
Enveloppe de l'aide internationale (voir le tableau 1, page 7)	3 061
plus: remboursement de prêts des années antérieures	60
moins: EAI autre que l'ACDI	(849)
Dépenses de l'ACDI selon les crédits	2 272
plus: encaissement de billets à vue, subventions contributions et paiement comptant - programme de l'ACDI	240
moins: délivrance de billets à vue, subventions, contributions et paiement comptant - programme de l'ACDI	(234)
Dépenses de l'ACDI selon les décaissements	2 278

2. Ventilation des dépenses par activité et par article

Pour faire le lien avec la structure des activités et la structure organisationnelle de l'Agence, le tableau 21 ci-dessous fournit une ventilation des dépenses plus détaillée que celle des autres tableaux figurant dans le présent document.

Tableau 21: Ventilation des dépenses par activité et par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993							
		Dépenses de fonctionnement					Autres	
	A.-P.	Personnel	Autres	Total	Subventions	Contributions	paiements de transfert	Coûts totaux
Programme de partenariat								
Institutions financières internationales	9	522	205	727	4 900	2 700	232 500	240 827
Soutien au secteur bénévole	76	4 575	680	5 255	116 000	144 400	-	265 655
Organisations non gouvernementales internationales	6	383	187	570	21 000	2 100	-	23 670
Coopération industrielle	46	2 805	1 039	3 844	-	75 200	-	79 044
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	-	-	-	-	5 000	-	-	5 000
Coopération technique multilatérale	15	970	232	1 202	152 500	-	-	153 702
Aide alimentaire multilatérale	10	653	150	803	150 800	100	-	151 703
Total du Partenariat	162	9 908	2 493	12 401	450 200	224 500	232 500	919 601
Initiatives nationales								
Aide alimentaire bilatérale	-	-	-	-	-	190 900	-	190 900
Bourses d'études	4	274	80	354	10 500	-	-	10 854
Assistance humanitaire internationale	6	394	108	502	66 400	100	-	67 002
Information sur le développement	9	536	170	706	-	7 300	-	8 006
	19	1 204	358	1 562	76 900	198 300	-	276 762
Programmes géographiques								
Amériques	74	4 291	772	5 063	-	178 600	-	183 663
Asie	87	5 242	1 332	6 574	-	360 600	-	367 174
Afrique et Moyen-Orient	136	8 147	1 933	10 080	-	443 700	-	453 780
Services aux opérations	90	4 937	792	5 729	-	-	-	5 729
Services professionnels	178	12 240	4 232	16 472	-	-	-	16 472
Total des initiatives nationales	584	36 061	9 419	45 480	76 900	1 181 200	-	1 303 580
Services généraux								
Haute direction	22	1 316	247	1 563	-	-	-	1 563
Finances et information centrale	125	7 270	13 012	20 282	-	-	-	20 282
Personnel et administration	130	9 006	10 538	19 544	-	-	-	19 544
Politiques	66	4 059	1 626	5 685	-	-	-	5 685
Communications	28	1 665	6 030	7 695	-	-	-	7 695
Total des Services généraux*	371	23 316	31 453	54 769	-	-	-	54 769
Total de l'Agence	1 117	69 285	43 365	112 650	527 100	1 405 700	232 500	2 277 950

* Les Autres dépenses de fonctionnement de l'activité Services généraux incluent des dépenses en capital de l'ordre de 2 055 000 $.

3. Éléments de l'APD autres que ceux de l'ACDI

Dans le cadre du Programme de partenariat:

Groupe de la Banque mondiale : Ce groupe se compose de la BIRD et des institutions liées à celle-ci, la Société financière internationale, l'Association internationale de développement et l'Agence multilatérale de garantie des investissements. De même, la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI prévoit un allégement du service de la dette pour les pays les moins développés très endettés. Un mécanisme créé dernièrement, la Facilité pour l'environnement global, a été ajouté au portefeuille. Le Groupe de la Banque mondiale rend compte de son financement au Parlement par le truchement du Budget des dépenses principal du ministère des Finances.

Centre de recherche pour le développement international: Le CRDI rend compte au Parlement de son financement par le truchement du Budget des dépenses principal des AECEC et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le CRDI est une société d'État établie en application d'une loi fédérale spéciale. Il a pour mandat d'initier, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions en développement dans le monde et sur les moyens d'adapter et d'appliquer des connaissances scientifiques, techniques et autres à l'avancement économique et social de ces régions.

Centre international d'exploitation des océans: Le CIEO rend compte au Parlement de son financement par le truchement du Budget des dépenses principal des AECEC et du ministre des Relations extérieures et du Développement international. Le CIEO est une société d'État établie en application d'une loi fédérale spéciale. Il a pour mandat d'encourager et de soutenir la coopération entre le Canada et les pays en développement dans le domaine de l'exploitation des ressources océanographiques.

Subventions et contributions, AECEC : Le Budget des dépenses principal des AECEC rend compte des subventions et des contributions gérées par ce ministère. Ces subventions et contributions couvrent les paiements discrétionnaires et obligatoires faits aux organisations internationales, de même que certains coûts liés aux sommets de la Francophonie, lesquels s'inscrivent sous l'APD.

Frais d'intérêts théoriques : Ces frais couvrent les intérêts théoriques afférents aux paiements anticipés. L'ACDI a été exemptée de la politique du Conseil du Trésor concernant les paiements anticipés pour les subventions et les contributions. Toutefois, les frais d'intérêts additionnels engagés par le gouvernement fédéral sont considérés comme une dépense théorique afférente au programme d'APD.

Dans le cadre du Programme des initiatives nationales :

Programme des bourses du Commonwealth du Canada : Le Budget des dépenses principal des AECEC rend compte au Parlement du financement de ce programme. Le programme a pour objectif d'accorder des bourses aux étudiants des pays membres du Commonwealth (dont 46 sont des pays en développement) afin de leur permettre de poursuivre leurs études au Canada.

Coûts reliés aux étudiants étrangers : Ce poste représente la part estimative des transferts fédéraux aux provinces pour l'enseignement postsecondaire dont bénéficient les étudiants étrangers des pays en développement admissibles à l'APD et étudiant au Canada dans le domaine du développement ou un secteur connexe. Les fonds accordés peuvent être considérés comme une subvention indirecte au développement de ces pays.

Frais d'administration d'Approvisionnements et Services Canada: En 1992-1993, un certain nombre de services obligatoires fournis par Approvisionnements et Services Canada (ASC) seront financés non plus grâce à l'autofinancement mais au financement des crédits. Ces services incluent les acquisitions (négociation et administration des contrats), la gestion des transports (passation de contrats pour le transport des employés et du matériel) et les grands projets de l'État (la prestation de services spécialisés de passation de contrats à l'appui d'acquisitions importantes).

A compter de 1992-1993, les ministères et les organismes n'auront plus à payer ces services à ASC. Toutefois, chacun réduira ses niveaux de référence des sommes normalement versées à ASC sous forme de frais d'administration. La contribution de l'ACDI au refinancement des services obligatoires d'ASC s'élève à 2,1 millions de dollars.

Initiatives multilatérales de réduction de la dette: Il s'agit de l'allégement ou de l'annulation du service de la dette des pays en développement envers le Canada qui ont été négociés dans des forums multilatéraux comme le Club de Paris. Il y a, par exemple, la dette envers la Commission canadienne du blé et la Société pour l'expansion des exportations. Cette réduction de la dette figurera dans le Budget des dépenses principal du ministère des Finances.

Société pour l'expansion des exportations, Article 31 (Financement à des conditions de faveur) Compte du Canada: L'article 31 concerne le financement de faveur des ventes commerciales dans les pays en développement qui ne sont pas réputés être solvables et donc incapables d'obtenir d'autres fonds de la Société pour l'expansion des exportations. Les fonds sont fournis en vertu de l'article 31 (Compte du Canada) de la Loi sur l'expansion des exportations. Ces fonds figurent dans le Budget des dépenses principal des AECEC, sous la rubrique "Société pour l'expansion des exportations".

INDEX

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) 4, 5, 7, 14, 16, 23, 32, 37, 43, 44, 52, 66, 67, 70, 85, 86
Afrique 2000 15, 35, 36, 38, 44, 53, 58
Afrique et Moyen-Orient 23, 25, 26, 53, 55, 57, 60, 64, 84
Aide alimentaire bilatérale 7, 22, 39, 52, 53, 55-58, 84
Aide alimentaire multilatérale 7, 18, 20, 22, 42, 43, 45, 51, 53, 55, 84
Ajustement structurel 5, 16, 28, 29, 36, 37, 62, 64, 66, 85
Allégement, annulation, réduction de la dette 7, 16, 23, 28, 36, 52, 54, 86
Amériques 23, 26, 49, 53, 55, 57, 60-63, 84
Approvisionnements et Services Canada (ASC) 5, 7, 23, 52, 54, 82, 86
Asie 23, 26, 49, 53, 55, 57, 60, 63, 64, 84
Assistance humanitaire internationale (AHI) 7, 20, 23, 36, 52, 55-57, 59

Banque mondiale 5, 6, 9, 27, 28, 32, 38, 40, 43, 44, 46, 85
Besoins en personnel 76-78
Bourses d'études 5, 7, 20, 23, 33, 36, 40, 52-55, 57, 58, 68, 84
Bureaux régionaux 37, 50

Cadre de politique étrangère (CPE) 4, 32
Cadre stratégique de programme (CSP) 29, 30, 35, 59, 73
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD) 23, 25, 42, 50, 79, 84
Centres d'excellence 37, 47
Comité d'aide au développement (CAD) 9, 39
Communications (Direction générale des) 57, 69-71, 74, 81, 84
Complexité de l'exécution du programme 29
Contenu canadien 61, 67
Coopération industrielle 7, 22, 36, 42, 43, 45, 49, 50, 80, 84
Coopération technique multilatérale (CTM) 7, 22, 36, 42, 43, 45, 50, 84
Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (PCAI) 7, 15, 18, 61, 76
Crise du Golfe, guerre du Golfe, région du Golfe 15, 18, 20, 27, 33, 45, 55, 56, 59, 64

Décentralisation 16, 34, 36, 37, 39, 76
Déclaration de prix juste 66
Développement durable 4, 14-16, 29, 37, 63, 64, 73, 74

Education au développement 16, 37, 47, 48, 57, 59, 79, 80
Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) 31, 61
Enveloppe de l'aide internationale (EAI) 4-8, 23, 24, 73, 83
Environnement 4, 14, 27, 32, 33, 38, 49, 63-65, 67, 68, 73, 74, 76, 85
Etude d'évaluation de la viabilité financière des partenaires de l'ACDI 16, 31
Europe de l'Est 4, 5, 7, 27, 28, 62
Examen de la gestion stratégique 14, 30

Finances et information centrale (Direction générale des) 69-72, 84
Finances (Ministère des, Ministre des) 5, 7, 20, 46, 52, 56, 82, 85, 86
Francophonie (La) 22, 31, 40, 50, 57, 58

Information sur le développement 7, 8, 23, 26, 36, 37, 52, 53, 55, 57, 59, 74, 81, 84
Initiatives 29-37
Initiatives Jeunesse (Programme des) 37, 47
Initiatives nationales 6, 7, 12, 17-20, 22, 24, 26, 32, 35, 45, 52-54, 57, 68, 70, 74, 76, 79-82, 84, 85
Institutions financières internationales (IFI) 5, 7, 8, 10, 11, 13, 17, 19, 20, 22, 40, 42-46, 56, 62, 75, 76, 81, 83, 84
Intégration des femmes dans le développement (IFD) 15, 21, 32, 34, 35, 67
Intérêts théoriques 7, 23, 43, 44, 82, 85

Mandat 21

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 9, 39, 46
Organisations non gouvernementales internationales (ONGI) 7, 22, 42, 43, 45, 48, 49, 79-81

Partenariat 6, 7, 12, 17-19, 22, 24-26, 29, 32, 35, 38-40, 42-44, 56, 58, 68, 70, 76, 79-82, 84, 85
Perfectionnement des ressources humaines (PRH) 15, 33, 34, 63
Personnel et administration (Direction générale du) 69-73, 84
Politiques (Direction générale des) 51, 69-74
Programmes géographiques 7, 18, 20, 23, 39, 52, 53, 55-57, 60, 61, 66, 67, 71, 84

Retombées sur l'économie canadienne 39

Secteur bénévole 7, 22, 36, 42, 43, 45, 47, 84
Services aux opérations (Direction générale des) (DGSO) 23, 53, 55, 57, 66, 67, 84
Services fournis gratuitement 82
Services généraux 12, 17, 19, 20, 23, 26, 69-71, 76, 82, 84
Services professionnels (Direction générale des) (DGSP) 23, 53, 55, 57, 58, 61, 67, 68, 84
Sommet pour les enfants 15, 18, 30, 31, 51
Structure de l'organisation 25
Structure des activités 22, 26, 84
Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) 15, 33, 50, 73

Vérificateur général 66, 67